

RAPPORT ANNUEL DU

DELEGATAIRE



Service de l'Assainissement VICHY

Exercice 2013







Rapport Annuel du Délégataire

Ce rapport annuel du délégataire est le résultat du logiciel informatique (MIRE CRT) mis en place au sein de SAUR permettant le paramétrage, l'extraction de données et leur assemblage automatique

Le contenu du compte rendu a été structuré et enrichi afin de répondre aux demandes de transparence et de communication des collectivités et des clients tout en répondant aux exigences réglementaires et contractuelles.

Dans un souci de cohérence et de transparence et afin d'éviter des erreurs de saisie la majorité des données sont le résultat d'une extraction automatique des bases de données clientèle (SAPHIR), technique (MIRE), interventions (GEF) et du système d'information géographique (NET&GIS).Les comparaisons entre années n et n-1 peuvent donc intégrer les mises à jour du système d'information.

Ce mode de fonctionnement exige une mise à jour importante et permanente de ces bases de données. Cette mise à jour n'ayant pu, dans certains cas, que se réaliser partiellement, quelques cases vides ou incomplètes peuvent apparaître. Ces défauts pourront être corrigés dans les versions futures en fonction des informations qui nous seront transmises.

Ce document a été :

Liste de diffusion :

- Mr GUERRE Président de la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier
- Mr J.M. LERMOYER Directeur des Services Techniques

Rapport Annuel du Délégataire

Sommaire

		Pages
1	PREAMBULE	6
2	LA SYNTHESE DE L'EXERCICE	8
2.1	LES CHIFFRES CLES	
	LES FAITS MARQUANTS	8
	NOO PROPOSITIONS DIAMELION ATION	
3	NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION	
3.1	S UR LE RESEAU	
3.2	Sur les postes de relevement	10
4	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	10
4.1	LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE »	11
5	L'ORGANISATION DE SAUR/CBSE	12
5.1	Presentation de la societe CBSE	12
5.2	2 LA SOCIETE SLE	
5.3	1	
5.4		
	La filière production :	
	La filière clientèle :	
	La filière administrative :	
5.5		
5.6		
5.7	LA DEMARCHE DE MANAGEMENT	∠l
6	LE CONTRAT	23
	LES INTERVENANTS	
	LE CONTRAT	
6.3		
6.4	ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES	25
7	LA GESTION CLIENTELE	28
7.1		
7.2		
7.3		
7.4		
1.5	SITE INTERNET SAUR	

Pages

Rapport Annuel du Délégataire

8 L	E PATRIMOINE DU SERVICE	33
8.1	LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT	33
8.2	LE RESEAU	
8.3	LES POSTES DE RELEVEMENT	
8.4	LE PATRIMOINE IMMOBILIER	
8.5	LES BIENS DE REPRISE	36
9 E	BILAN DE L'ACTIVITE	37
9.1	LE TRANSPORT DES EFFLUENTS	
9.2	L'ENERGIE ELECTRIQUE	39
10	LA QUALITE DU PRODUIT	39
10.1	L'AUTO SURVEILLANCE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	40
11	LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR	41
11.1	MAINTENANCE DU PATRIMOINE	41
11.2	TACHES D'EXPLOITATION	47
11.3	DECOMPTE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT	68
11.4	GARANTIE POUR CONTINUITE DE SERVICE	68
11.5 PRO	METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET GRAMMES	69
12	LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE	69
12.1	Sur le reseau	69
13	COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)	70
13.1	Le care	70
13.2	METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE	
14	SPECIMENS DE FACTURES	76
14.1	SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675	76
15	GLOSSAIRE	81
16	ANNEXES	83
104	Detail pro Autoro Directorations at leave to the contract of t	0.4
16.1	DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE	
16.2 16.3	TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES	





1 PREAMBULE

Le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005, publié au Journal officiel du 18 mars 2005, après avis du Conseil d'Etat, est relatif au Rapport Annuel du Délégataire d'un service public local. Le SPDE (Syndicat Professionnel des Entreprises des Services d'Eau, devenu depuis Juillet 2006 la FP2E, Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau) a publié le 31 janvier 2006, une circulaire précisant à ses adhérents le cadre pour la présentation de leurs rapports annuels.

Le décret comprend 3 chapitres :

Le premier traite des données comptables.

Le deuxième concerne l'analyse de la qualité du service par référence aux indicateurs de performance, dont la liste a été publiée dans le décret n° 2007-675 du 02 mai 2007 et qui est applicable à compter de l'exercice 2008.

Le troisième concerne les annexes.

Le premier chapitre comprend 8 alinéas.

L'alinéa a) demande l'établissement d'un Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation, le CARE. Le cadre de ce CARE a été élaboré par la FP2E et s'applique pour l'ensemble de ses entreprises adhérentes. Le CARE figure en fin de notre Rapport Annuel du Délégataire.

L'alinéa b) précise l'établissement d'une note de présentation des méthodes de calculs économiques annuels et pluriannuels, retenus pour l'établissement du CARE. Les éléments correspondants sont repris à la suite du CARE.

L'alinéa c) traite des variations du patrimoine immobilier de la collectivité, confié au délégataire, ou du fait d'un investissement concessif du délégataire.

L'alinéa d) concerne les biens nécessaires à l'exploitation du service. On y trouve d'une manière générale les installations de production, de traitement, de distribution. On y trouve également le parc compteur et le détail des branchements. On y trouve enfin le réseau et les différentes installations sur le réseau.

Le détail des biens nécessaires à l'exploitation du service, équipement par équipement, est présenté dans le rapport.

Certains équipements ou certaines installations ne sont plus conformes aux normes environnementales ou aux normes de sécurité en vigueur et des mises en conformité doivent être opérées. Ces non-conformités sont identifiées et présentées dans le rapport.

L'alinéa e) concerne les travaux réalisés dans le cadre de programme contractuel de renouvellement ou de fonds contractuel de renouvellement. Il concerne également les programmes de premier investissement, c'est-à-dire, les éventuels engagements pris par le délégataire à l'origine du contrat.

La méthode de calcul utilisée pour calculer la charge financière associée à ces fonds et à ces programmes est présentée.

L'alinéa f) fait référence aux travaux réalisés dans le cadre d'une garantie de renouvellement.

L'alinéa g) demande le détail des biens de retour et des biens de reprise.

Pour les biens de retour, il s'agit des biens qui appartiennent à la collectivité et qui doivent être restitués à la Collectivité à l'issue du contrat. Pour les biens de reprise, il s'agit des biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les biens de retour et les biens de reprise sont présentés dans le rapport.

L'alinéa h) décrit les engagements à incidence financière, c'est-à-dire les engagements devant être repris à l'échéance du contrat, afin d'assurer une continuité de service. On y trouve notamment les conventions qui peuvent avoir une durée différente du contrat, et certaines règles concernant le personnel du Délégataire.



Pour ce qui concerne le troisième chapitre, les différents éléments demandés figurent dans le rapport remis par SAUR. On notera cependant un chapitre concernant les tarifs pratiqués, leur mode de détermination, et leur évolution.





2 LA SYNTHESE DE L'EXERCICE

2.1 LES CHIFFRES CLES

	2012	2013	Variation N/N-1
<u>Données techniques</u>			
Nombre de postes de relèvement	10	10	0,00 %
Linaire de conduites Eaux Usées (en ml)	88 532	88 801	-0,03 %
Linaire de conduites Eaux Pluviales (en ml)	51 896	53 897	3.80 %
<u>Données clientèles</u>			
Nombre de contrats - abonnés	8 255	8 283	1 %
Volumes assujettis à l'assainissement (en m3) après application des coefficients correcteurs	1 666 126	1 548 871	2.81 %

2.2 LES FAITS MARQUANTS

- 1/ L'audit du contrat d'affermage d'assainissement s'est déroulé sur les années 2009 et 2010. Un avenant n°5 a été signé en octobre 2010.
- 2/ Un programme de renouvellement a été édité jusqu'en 2015.
- 3/1 pompes de 1700 L/s a été remplacée par une neuve sur le poste du Bel-Air en 2013.
- 4/ La peinture des huisseries du poste de bel air a été effectuée.
- 5/ Le palan du puits de containers à été renouvelé à neuf en curatif.
- 6/ La tuyauterie de refoulement du poste de relevage de GOULFERT à été renouvelée par une nouvelle en INOX 404 L.

Rapport Annuel du Délégataire

3 NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION

3.1 SUR LE RESEAU

Problème : Difficulté d'accès au déssableur de Beauséjour

Solution proposée : aménagement de l'accès au dessableur Rue de Beauséjour, par un escalier en bois autoclave, ou autre matériau. A ce jour, les agents ne descendent plus pour l'entretien des espaces verts pour cause de presqu'accident.

Travaux réalisés par VVA en 2012.

<u>Problème</u>: Curage en sens inverse du principe de curage normal d'un réseau pouvant entrainer des remontées d'effluents chez les clients lors du curage.

<u>Solution proposée</u> : Création de regards de visite sur réseaux concernés sur les réseaux des rues suivantes :

Rue d'Amiens (1), rue Mounin (1), avenue Aristide Briand (1), rue d'Italie (1), rue du Casino (1), rue de Serbie(1), Square Général Leclerc (1), rue José Frappa (1), rue Pontillard (1), rue Prunelle (1), rue Rambert (1), rue Walter Stucki (1), rue du Président Eisenhower (1), rue Petit (1), rue des Sources (1), rue Callou (1), rue du Languedoc (1), rue Lafloque (1), rue Grenet (1), rue d'Auvergne (1), rue de Touraine (1), boulevard Carnot (2), rue Ravy Breton (3), rue Antoine Jardet (1), Place Charles de Gaulle (2), rue Desbrest (1), avenue Victoria (1), rue de la Grande Grille (1), rue Pétillat (1), rue du Sénateur Gacon (1), rue de Constantine (1), rue Dubessay (1), rue Pasteur (1), rue Dacher (1), rue Drichon (1), rue Capelet (1), rue Jean Jaurès (1), place Jean Epinat (3), rue Harpet (1), rue Alliotaux (1), rue de Cronstadt (2), rue Germot (1),

<u>Problème</u>: Il existe un réseau d'assainissement sur les berges du Sichon, ces dernières sont d'une part fortement dégradées et d'autre part le **réseau est devenu inaccessible pour son entretien.** Nous avons eu une casse le 8/08/06 et il en est résulté un déversement d'eaux usées dans le Sichon pendant le temps de la réparation qui s'est avérée longue à mettre en œuvre du fait de la difficulté d'accès. <u>Solution proposée</u>: Une étude doit être faite pour réhabiliter ces berges, reprendre tous les renards qui se forment et rétablir les accès.

<u>Problème</u>: Il existe une source au plateau des Fontaines qui se déverse dans le réseau pluvial. Au niveau du carrefour Bd de l'Hôpital/Av de Gramont il y a une contre pente dans le réseau EP. Cette contre pente devient d'autant plus gênante que le parking de la SNCF sera revêtu d'enrobé dans le cadre de la rénovation de la Gare.

<u>Solution proposée</u> : Il faut supprimer cette contre pente et en attendant que ces travaux soient faits, un trop plein sera réalisé à l'angle de la rue de l'Emballage et de l'avenue de Lyon.

Travaux réalisés en 2012 par VVA par la création d'une antenne au niveau du boulevard de l'Hôpital (entrée du parking SNCF) qui décharge le réseau dans le réseau pluvial du parking.

<u>Problème</u>: Il existe un problème de structure du collecteur d'eaux usées Rue HUBERT COLOMBIER, ou nous avons constaté lors d'une réparation que la fouille initiale lors de la réalisation du réseau avait été remblayée avec de la démolition d'immeuble. Par ailleurs nous avons constaté un écrasement partiel du tuyau sur une longueur de plus de 6 ml.

<u>Solution proposée</u> : Il faut remplacer le tuyau sur la longueur écrasée, la conduite étant à plus de 5 m de profondeur.

Travaux réalisés en 2012 par VVA suite effondrement de chaussée. Remplacement du réseau sur environ 7 ml comprenant la réalisation d'un regard de visite au niveau d'un changement important de pente de ce réseau (1.50 ml). L'itv réalisée à l'occasion de ces travaux a fait apparaître que le réseau est à remplacer sur les 2/3 de la rue.

Rapport Annuel du Délégataire

<u>Problème</u>: fuite sur conduite de refoulement d'eaux usées DN 200 du Centre Omnisport de Vichy au niveau dans la réservation de la traversée d'un mur de 3ml d'épaisseur sous le pont de l'Europe (pièce d'accès à la passerelle sous le pont)

<u>Solution proposée</u>: remplacement du tuyau en élévation (3ml de hauteur) sur environ 7 ml mais qui demande la mise en place d'un échafaudage sous le pont au dessus du plan d'eau et un dégagement du double de la longueur à remplacer. Trouver une solution pour évacuer les eaux d'eaux usées du Centre Omnisport pendant l'opération.

3.2 SUR LES POSTES DE RELEVEMENT

<u>Problème</u>: Au poste principal de Vichy (Bel-Air), la cour en tout venant générant de la poussière. Solution proposée: Goudronner la cour.

<u>Problème</u>: Au poste principal de Vichy (Bel-Air), la toiture du local du poste de relevage présente des problèmes d'étanchéité au niveau des tuiles (usée par le temps).

Solution proposée : Prévoir une réfection complète de la couverture du poste de relevage principal.

<u>Problème</u>: Il existe dans le périmètre de l'aéroport, une mini station d'épuration qui a été shuntée et le réseau raccordé à celui de Charmeil. Cette station d'épuration n'étant pas entretenue et surveillée présente d'une part un danger potentiel et d'autre part une nuisance environnementale.

Solution proposée : Il conviendrait de procéder à la destruction de cet ouvrage.

<u>Problème</u>: L'incidence d'une défaillance du poste du Bel Air sur le réseau est mal connue. <u>Solution proposée</u>: CBSE va lancer en 2014 en concertation avec VVA un plan d'urgence.

<u>Problème</u>: Les huisseries des logements du poste de Bel-air ne sont plus étanches. Lors de périodes pluvieuses l'eau de pluie entre dans les logements.

Solution proposée : Renouvellement de toutes les huisseries.

4 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

« A compter de l'exercice 2008, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement (RPQS), dit « rapport du Maire », devra comprendre la publication des indicateurs de performance définis par le décret N° 2007-675 et l'arrêté du 02 mai 2007 quels que soient la taille et le mode de gestion du service. Cette nouvelle obligation pour les collectivités va permettre de disposer d'un référentiel d'indicateurs partagé par l'ensemble des parties prenantes et de capitaliser l'information sur la performance des services via le système d'information que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) est en train de créer au plan national.

Les tableaux présentés ci-dessous recensent d'une part les indicateurs et leurs clefs de consolidation* relatifs à l'exécution des missions qui nous ont été confiées dans le cadre de notre contrat de délégation de service public et d'autre part les données élémentaires pour les indicateurs qui ne sont pas entièrement de notre ressort.

L'ensemble des indicateurs sont définis dans des fiches descriptives disponibles sur le site www.eaudanslaville.fr conformément à la circulaire interministérielle n°12 / DE du 28 avril 2008. Cette circulaire précise également dans son annexe IV les termes utilisés dans ces fiches.

* La clef de consolidation est nécessaire pour calculer l'indicateur à une échelle supérieure à celle du périmètre contractuelle, par exemple dans le cas d'une collectivité avec plusieurs opérateurs. Les clefs de consolidation sont définies dans les fiches descriptives des indicateurs. »



4.1 LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE »

	Indicateurs de performance obligatoires 2013 au titre de l'arrêté du 2 mai 2007					
Référence	Libellé	Valeur retenue	Unité			
D202.0-1	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	4				
D204.0-1	Prix TTC du service d'assainissement collectif au m3 pour 120 m3 au 01/01/N+1	1,78 €/m3	euros/m3			
D204.0-2	Prix TTC du service d'assainissement collectif au m3 pour 120 m3 au 01/01/N	1,73 €/m3	euros/m3			
P201.1-1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	(8 283 abonnés)			
P202.2-1	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	80	142.698			
P207.0-1	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité du service de l'assainissement collectif	0€	euros			
P251.1-1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	NR				
P252.2-1	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	7,12 / 100 km	/ 100 km			
P253.2-1	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0%	pourcent			
P255.3-1	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	50				
P257.0-1	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, service de l'assainissement collectif	NR	pourcent			
P258.1-1	Taux de réclamations du service de l'assainissement collectif	0,24 / 1000 ab.	par milliers d'abonnés			

L'indicateur « Estimation du nombre d'habitants desservis » faisant l'objet d'aucune fiche descriptive sur le site <u>www.eaudanslaville.fr</u> d'une part et n'étant pas, d'autre part, une donnée suivie dans notre système d'information nous sommes dans l'incapacité de le produire dans le présent rapport annuel.



5 L'ORGANISATION DE SAUR/CBSE

5.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE CBSE

La société SAUR dont le siège est à Saint Quentin en Yvelines assure une couverture nationale du territoire grâce à 6 Directions Régionales et 22 centres opérationnels d'exploitation (dont 2 dans les DOM) qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

L'implantation de ces centres opérationnels d'exploitation assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

L'ACTIONNARIAT CBSE

CBSE (Compagnie Bourbonnaise de Services et d'Environnement) est une Société Anonyme au capital de 3 506 000 €. Elle a été créée en 1990.

CBSE est détenue à parts égales par le Groupe SAUR et le Groupe LYONNAISE DES EAUX.

CBSE gère la production, le traitement et la distribution de l'eau de la Ville de Vichy, le service de l'assainissement de la Ville de Vichy, ainsi que la distribution de l'eau de la Commune de Brugheas.

Dans le cadre de sa diversification, CBSE entretien pour le compte du Conseil Général de l'Allier tous ses abribus Départementaux.

LA SOCIETE SAUR

La société SAUR dont le siège est à Saint Quentin en Yvelines assure une couverture nationale du territoire grâce à 6 Directions Régionales et 22 centres opérationnels d'exploitation (dont 2 dans les DOM) qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

L'implantation de ces centres opérationnels d'exploitation assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

Il est rappelé ici que CBSE est filiale de Saur et que CBSE s »appuie sur l'expertise de Saur pour la veille technologique et réglementaire ainsi que pour un éventuel soutien en moyens humains et matériels en cas de crise. CBSE joue le rôle d'un centre au niveau de l'organisation nationale de Saur.

5.2 LA SOCIETE SLE

Lyonnaise des Eaux dessert 14 millions de Français en eau potable et délivre 1,175 milliards de m³ d'eau par an.

Rapport Annuel du Délégataire

Le groupe souhaite garantir un service public de qualité au plus près des collectivités locales, c'est pourquoi son implantation territoriale est décentralisée en Entreprises



Régionales.

Une organisation locale qui s'adapte à votre dimension

Lyonnaise des Eaux Rhône-Alpes-Auvergne couvre 12 départements et bénéficie d'un ancrage solide lui permettant de répondre aux attentes des clients collectivités et usagers. Nos implantations locales assurent toute la réactivité nécessaire.

CBSE est une filiale de Lyonnaise des Eaux qui met à disposition un ingénieur technique intervenant en support aux études, travaux, exploitation et au suivi de la bonne marche de l'entreprise.

Des **équipes métiers transversales** mettent leurs compétences au service de l'ensemble de ces agences pour apporter leur **expertise et leur savoir-faire** dans les domaines suivants

- relation clientèle
- performance et innovation
- expertise technique eau et assainissement
- ressources humaines
- communication
- qualité, sécurité, environnement

Notre différence

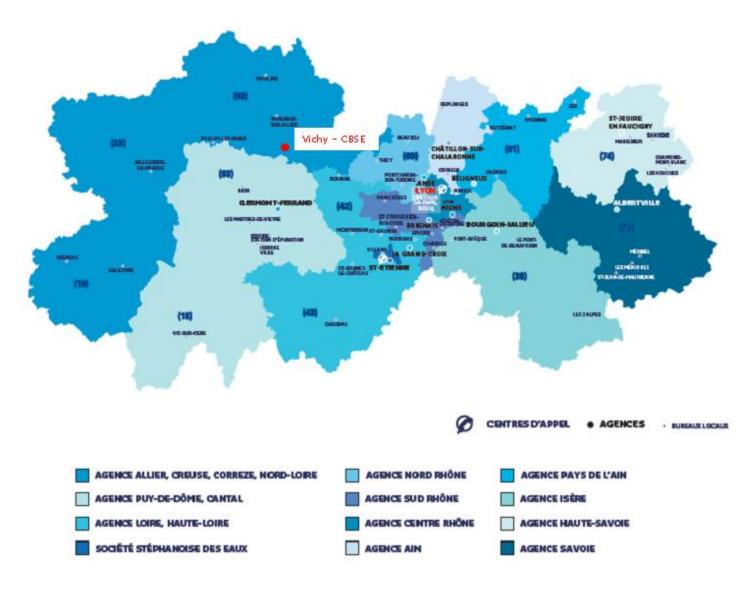
1 100 collaborateurs engagés et compétents et des équipes locales expérimentées, ancrées et impliquées sur votre territoire

Les chiffres clés en Rhône-Alpes-Auvergne

- 1 100 collaborateurs
- 646 666 clients desservis, représentant environ 2,5 millions d'habitants
- **860** communes desservies
- 769 sites de production d'eau potable

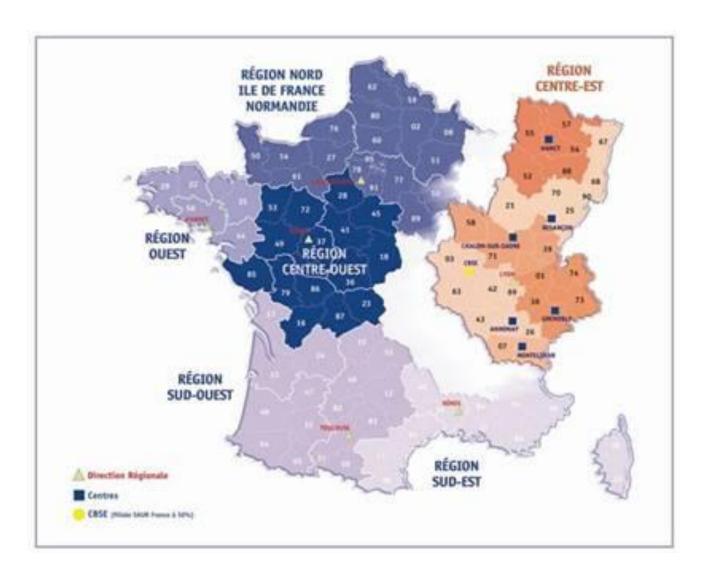
Rapport Annuel du Délégataire

- 193 stations d'épuration
- **18 799** kilomètres de réseau d'eau potable (soit la distance entre Lyon et la Nouvelle-Zélande)
- **5 754** km de réseau d'assainissement (soit la distance entre Paris et New-York)
- 50 implantations locales
- Certification ISO 9001 (qualité), ISO 14 001 (environnement) pour plusieurs stations d'épuration et systèmes d'assainissement, MASE (Sécurité) ...



5.3 IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE SAUR

Rapport Annuel du Délégataire



5.4 LE PERSONNEL

5.4.1 Organisation régionale

De la frontière du Luxembourg au nord jusqu'au département de la Drôme au sud, de la chaîne des Puys à l'ouest aux frontières est du pays, la Région Centre-Est couvre 25 départements. Autour de son siège régional implanté près de Lyon, elle est organisée en 6 centres d'exploitation avec des professionnels avertis qui mettent tout leur savoir-faire au service des collectivités locales, des industriels et apportent toutes leurs compétences pour les satisfaire.

Le client est au cœur du métier de SAUR Centre-Est. Son organisation s'appuie sur des structures de proximité pour assurer un service irréprochable à ses clients, privés ou publics, élus ou consommateurs.



5.4.2 Organisation du centre

La filière production:

Elle est responsable de la prise d'eau jusqu'à la sortie des réservoirs. Elle assure l'exploitation et la maintenance des usines de production, des réservoirs et des postes de relèvement. Elle maîtrise la qualité du produit. Elle assure enfin l'entretien des espaces verts des différents sites (peinture, tontes, tailles...).

La filière distribution :

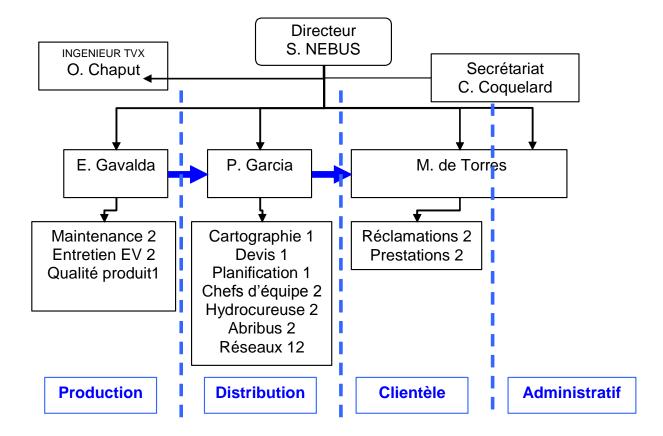
Elle est responsable de la sortie des réservoirs au compteur ainsi que du réseau d'assainissement. Elle assure la détection et la réparation des fuites ou casses. Elle gère l'ensemble des travaux de renouvellement et d'extension. Elle maintien les plans du réseau à jour. Enfin elle assure l'affichage et le nettoiement des abribus pour le compte du conseil général de l'Allier.

La filière clientèle :

Elle est responsable du dispositif de comptage. Elle gère la relève des compteurs, la facturation des consommations et l'encaissement. Elle assure également les prestations aux abonnés : réparations des fuites au compteur, changements de propriétaire ou de locataire résiliation de contrat d'abonnement, prise en compte de nouveaux clients. Enfin elle renouvelle périodiquement les compteurs individuels chez les usagers.

La filière administrative :

Elle est responsable de l'ensemble des aspects comptables, fiscaux et sociaux qui régissent la bonne marche de l'Entreprise.





5.4.3 Personnel affecté au contrat

	FONCTION	STATUT	AVANTAGE	AGE	ANCIENNETE	NB HEURES 2013	% ETP sur Vichy ASST 1575 h/ETP
DETACHES VVA							
ALAIN GRIFFET	Hydrocureur	détaché VVA		58	27	1123,5	71%
ROGER LUSSORIO	Entretien ouvrages	détaché VVA	appartement fonction*	59	36	405,5	26%
PHILIPPE VINCENT	Electromécanicien	détaché VVA	appartement fonction*	49	27	87,5	6%
DETACHE VILLE DE V	ICHY						
PATRICK DAILLUT	Enquête, plans, police	détaché Vichy		58	36	333,95	21%
DESIAGE FRANCOIS	Opérateur gestion réseaux	Détaché Vichy		48	25	4,5	0%
AGENTS CBSE							
PIAT LAURENT	Electromécanicien	CDI		47	21	19	1%
GAMET NICOLAS	Chimiste	CDI		36	6	30	2%
MANGIN LIONEL	Opérateur gestion Réseaux	CDI		45	11	410,5	26%
LUSSORIO ERIC	Opérateur Prod Traitement	CDI		35	13	219	14%
PAPUT JEAN GUY	Opérateur gestion réseaux	CDI		44	5	8	1%
DUCHIER DIDIER	Opérateur gestion réseaux	CDI		47	26	294	19%
CANONNE MARC	Opérateur gestion réseaux	CDI		43	21	0	0%
CHABRIER THIERRY	Opérateur gestion réseaux/hydro	CDI		47	10	578	37%
SEFFARI AMAEL	Agent Clientèle	CDI		32	9	0	0%
DANGREAU TANGUY	Opérateur gestion réseaux	CDI		47	6	4,5	0%
FRADIN CHRISTOPHE	Opérateur gestion réseaux	INTERIM 2013				150,5	10%
RODRIGUES ANTONIO	Chargé gestion des réseaux	CDI		54	18	27,5	2%
BENZERFA SAMUEL	Responsable gestion des réseaux	CDI		62	19	322	20%
							255%
Clientèle + logistique	Accueil + gestion clientèle + administratif (Répartis sur 5 personnes)	CDI					100%
Encadrement Technique	Gestion technique	CDI					75%
•	(repartis sur 3 personnes)						i
Direction/secrétariat	(répartis sur 3 personnes) Direction + secrétariat	CDI					30%

4,60 ETP



5.5 LES MOYENS

5.5.1 Les laboratoires d'analyses SAUR accrédités COFRAC

SAUR dispose d'un réseau de laboratoires d'analyses internes et de partenariat avec des laboratoires externes accrédités COFRAC reconnus pour leur expertise en environnement et intervenant régulièrement sur le périmètre du contrat.

En cas de pollution accidentelle, ces laboratoires sont sollicités pour détecter dans les plus brefs délais le type de produits incriminés. Ils garantissent une astreinte continue et peuvent être sollicités 24h/24.

5.5.2 Les directions support du groupe SAUR

Le siège SAUR met à la disposition des Directions Régionales et des centres opérationnels d'exploitation son expertise dans de nombreux domaines, et notamment :

- 1. Traitement des eaux
- 2. Hydraulique
- 3. Maintenance
- 4. Informatique industrielle
- 5. Télérelève et radio relève
- 6. Logiciels métiers
- 7. Logistique et achats

5.5.3 Les logiciels métier du groupe SAUR

SAUR a développé et mis en œuvre toute une gamme de logiciels spécialisés dans le domaine de l'exploitation des services publics d'eau et d'assainissement :

SAPHIR Gestion de la clientèle

J@DE Gestion des achats et de la comptabilité

MIRE QUALITE PRODUIT Gestion de la qualité de l'eau

MIRE PRODUCTION Gestion de la production et du traitement de l'eau

MIRE FORCE MOTRICE Gestion de l'énergie électrique

MIRE EQUIPEMENTS DE MESURE GERES

MIRE PATRIMOINE

Gestion des équipements de mesures

Gestion des équipements techniques

MIRE RENOUVELLEMENT Gestion du renouvellement des matériels électromécaniques Génération des rapports annuels du délégataire destinés aux

collectivités

GEF et GEF PREVENTIF Gestion de la maintenance

PDI / MOBITECH Planification des interventions de terrain VAL Gestion des épandages agricoles

AGATE Gestion de l'assainissement non collectif

CART@JOUR - ANC

Gestion de l'assainissement non collectif (partenariat avec G2C

Informatique)

AQUASOFT Modélisation et optimisation des réseaux d'eau sous pression, y

compris de la qualité de l'eau

BACARA Calcul du traitement de mise à l'équilibre des eaux

NET & GIS Cartographie informatisée des réseaux

WINRAM Calcul de la protection des réseaux d'eau sous pression CHARLINE Calcul des lignes d'eau dans les usines de traitement STANDARDS Contrôle commande des installations déléguées à l'aide

D'AUTOMATISMES d'automates programmables

ELOISE et SCOPE Système de supervision locale des installations de production ou



traitement

GEREMI 32 Télésurveillance à distance et gestion des alarmes des

installations de production ou traitement

Mise à disposition de nos clients collectivités via Internet de données issues de notre système d'information : cartographie des

@collectivité réseaux d'eau, suivi de la production et du fonctionnement des

installations, suivi des contrôles des installations

d'assainissement non collectif

5.6 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE

5.6.1 L'organisation régionale

Une permanence de service ou astreinte est assurée 24h sur 24h par SAUR afin de garantir une intervention très rapide en cas d'incident en dehors des heures de présence normale du personnel.

La permanence ou astreinte au sein de SAUR Centre-Est est déclinée selon trois niveaux. Le niveau 1 a pour mission essentielle d'engager l'entreprise vis à vis des autorités administratives en cas de crise grave, de mise en oeuvre de plan d'alerte et d'assurer la permanence des exploitations du Centre autant que de besoin.

5.6.2 L'organisation centre

- Numéro d'astreinte 24 h / 24 h : 04 70 58 84 30
- En sus du dispositif régional, l'astreinte est organisée en deux niveaux :
 - -Niveau 2 ou astreinte maîtrise chargé de la réception des appels et de l'organisation des interventions.
 - -Niveau 3 chargé des interventions. Les intervenants d'astreinte sont au nombre de deux qui ont les compétences et habilitations nécessaires a tout type d'intervention.
- Liaison en direct par téléphones mobiles avec les véhicules et les agents d'intervention.
- Le nom des agents d'astreinte et le numéro de téléphone auquel ces derniers peuvent être joints est communiqué toutes les semaines à toutes les collectivités concernées.
- Une société extérieure a en charge d'appeler toutes les heures les agents intervenant seul.
 Cette disposition est communément appelée « homme mort ».
- Nos interventions en astreinte représentent pour l'année 2012 :

175 heures d'intervention sur les installations de relevage

216 heures d'intervention sur le réseau.

Afin de garantir un temps de repos suffisant au personnel assurant une intervention de nuit, il est prévu des heures d'embauche le matin tenant compte des éventuelles heures effectuées entre 10 h et 6 h. Cette disposition a été prise dans un souci de sécurité.



5.7 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT

5.7.1 Démarche Qualité ISO 9001 - 2000



La certification ISO 9001:

Notre Compétence, Votre Garantie

Le Pôle Eau et Assainissement de Saur a pour mission de réaliser le service de l'eau et/ou de l'assainissement pour le compte de ses clients collectivités. Dans ce cadre, il se doit de respecter la réglementation et de répondre aux attentes des ses clients et autres parties prenantes (clients consommateurs, administrations, associations de protection de l'environnement...).

Depuis plus de 12 ans, Saur a ainsi mis en place différents outils de management, techniques et organisationnels, qui lui permettent de garantir au quotidien la qualité du service ou de la prestation technique rendus.

Ceci passe en particulier par une parfaite maîtrise des <u>risques opérationnels pouvant impacter la satisfaction</u> des clients et des consommateurs (respect des obligations contractuelles) et <u>leur santé</u> (risque sanitaire associé à une pollution chimique ou bactériologique de l'eau potable).

Dans ce but, Saur identifie l'ensemble des risques pour les métiers de l'eau et de l'assainissement, mesure la satisfaction des clients et des consommateurs, assure un traitement efficace et rapide des réclamations et met en place des plans d'amélioration.

Saur réalise également des exercices de simulation de crise de manière à développer, à tous les niveaux de l'entreprise, sa capacité à réagir dans des situations difficiles. Ce travail est aussi l'occasion de créer des synergies très utiles avec ses clients et ses parties prenantes telles que ARS, préfecture, pompiers,...

Ces efforts et cette dynamique permettent à Saur d'être certifiée par **Afnor Certification** (organisme externe) selon la <u>norme internationale</u> **ISO 9001 version 2008**, orientée vers la <u>satisfaction du client</u> et la qualité du produit ou du service fourni.

Cette démarche démontre la volonté de Saur de servir ses clients avec toujours plus de professionnalisme, de proximité et de compétences. Elle constitue aussi un réel engagement à l'amélioration continue, vecteur de progrès et de dialogue entre Saur et ses clients.

Pour les collectivités, <u>cette certification ISO 9001 est avant tout un gage de transparence</u>. Elle peut ainsi servir de base à une communication factuelle et objective pour mettre en valeur les efforts engagés au niveau d'un territoire en vue d'améliorer la gestion globale de l'eau.

De plus, elle conduit à des bénéfices concrets sur le terrain, par exemple dans les domaines suivants :

- <u>La satisfaction du consommateur</u>: traitement personnalisé, mesure des performances de l'entreprise grâce à l'évaluation régulière de la satisfaction des consommateurs
- <u>Une information permanente</u> à destination du client consommateur (site internet, plateformes téléphoniques) et de la collectivité (rapport annuel du délégataire)
- <u>Une meilleure gestion des risques et la mise en place de moyens efficaces pour anticiper :</u> surveillance sanitaire permanente, exercices de crise, mise en place de moyens de prévention, gestion des déchets...





Certificat

Certificate

N° 2013/55214.1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par : AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

SAUR SAS

pour les activités suivantes : for the following activities:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE. COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES.

COMPOSTAGE, VALORISATION ET ELIMINATION DES BOUES DE TRAITEMENT DES EAUX. NETTOYAGE ET CONTROLE DES RESEAUX ET OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE.

GESTION DE LA CLIENTELE.

ETUDE ET REALISATION D'INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX.

ETUDE ET REALISATION DE TRAVAUX DE CANALISATIONS (EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET RESEAUX SECS).

(Traduction anglaise en annexe n°1 / English translation on appendix n°1)

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par : has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 (2008) - ISO 14001 (2004) - OHSAS 18001 (2007)

et est déployé sur les sites suivants : and is developed on the following locations:

Siège : 1 Rue Antoine Lavoisier LES CYCLADES FR-78064 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX Saur Région Grand Ouest : Parc de Laroiseau - 21 rue Anita Conti - CS 80190 - 56005 VANNES CEDEX

Saur Région Grand Est : 450, allée des Hêtres FR 69578 LIMONEST CEDEX 2 Rue de La Bresle BP 126 FR-78132 MAUREPAS CEDEX

Saur Région Sud : 7, Avenue Mercure BP 94 Quint-Fonsegrives FR-31133 BALMA CEDEX 222, Allée de l'Amérique Latine FR-30936 NIMES CEDEX 9

(Liste des sites certifiés en annexes n° 2 à 88 / Certified locations listed on appendices n°2 to 88)

Le détail des activités et sites certifiés par nome est mentionné sur les certificats suivants : The description of certified activities and locations per standard is mentioned on the following certificates:

Certificat ISO 9001 n° 55211 délivré sous accréditation n° 4-0001. Certificat ISO 14001 n° 55212 délivré sous accréditation n° 4-0001. Certificat OHSAS 18001 n° 55213.

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) This certificate is valid from (year/month/day) 2013-06-10

Jusqu'au Until 2016-06-10

<u>Managing Director of AFNOR Certification</u>

7

F. MÉAUX

For MEAUX

The electronic certificates only, available at <u>wave, after one</u>, allest in real-time that the company is certificated at Company and Company

Seuls les certificats électroniques, consultables sur www.afnor.org. font foi en temps réel de la certification on o organisme. The accreditations held by AFN

Les accreditations détenues par AFNOR Certification et ses fisiales sont disponibles sur www.cofrag.fi. – bregitated trademark. CERTI F 1313.1. 04-201:

AFAD est une marque déposée - AFAQ is a

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00











Annexe / Appendix n°18

N° de certificat / certificate n°:

2013/55214.1

SAUR Région Grand-Est pour les activités exercées par sa filiale CBSE (Compagnie Bourbonnaise de Service et d'Environnement)

> Détail des activités mises en œuvre : Details of the activities carried out:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES.

GESTION DE LA CLIENTELE.

ETUDE ET REALISATION D'INSTALLATION DE TRAITEMENT DES EAUX.
ETUDE ET REALISATION DE TRAVAUX DE CANALISATION (EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT).

Liste complémentaire des sites entrant dans le périmètre de la certification : Complementary list of locations within the certification scope:

CBSE: 4, avenue de la Croix Saint Martin FR - 03200 VICHY

Système de management évalué et jugé conforme aux exigences requises par : Management system assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001: 2008 - ISO 14001: 2004 - OHSAS 18001: 2007

<u>Directrice Générale d'AFNOR Certification</u>

Managing Director of AFNOR Certification

F. MÉAUX

Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. This appendix may not be reproduced without the document to which it is attache
AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark. CERTI F 0956.6 02/2013

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00 SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org





6 LE CONTRAT

6.1 LES INTERVENANTS

6.1.1 La collectivité

Nom de la collectivité : Vichy Val d'Allier Président : Mr GUERRE

Siège: 9 Place Charles de Gaulle BP 2956 03209 Vichy Cedex

Téléphone: 04-70-96-57-00 **Télécopie**: 04-70-96-57-10

E.mail: acceuil@vichy-valallier.fr

6.1.2 La police de l'eau

Interlocuteur : Mr VENTRE Adresse : DDT d'YZEURE Téléphone : 04-70-48-35-00 Télécopie : 04-70-48-35-26

E.mail:

6.1.3 L'agence de l'eau

Nom de l'Agence : Agence Loire Bretagne L'interlocuteur : Mr G. NATURALE

Adresse: 19 Allée des eaux et forêts – Site Marmilhat Sud- 63370 LEMPDES

Télécopie: 04-73-17-07-10 **Télécopie**: 04-73-93-54-62

6.1.4 Le délégataire SAUR

Le chef de centre : Mr S. NEBUS

Adresse: 2 av de la Croix Saint Martin 03200 Vichy

Téléphone: 04-70-58-84-30
Télécopie: 04-70-97-50-69
Le représentant local: snebus@saur.fr

6.2 LE CONTRAT

Nature du contrat : Délégation Service Public

Date d'effet : 01/03/1990
Durée du contrat : 30 ans
Date d'échéance (intégrant les avenants éventuels) : 28/02/2020



6.3 VIE DU CONTRAT

6.3.1 Les avenants

AVENANT N° 1

Intégration des caniveaux dans le contrat et

Objet : révision de la redevance pluviale

date de signature par la Collectivité : 08/12/1993

date de visa de la Préfecture : 14/12/1993

Date d'effet : 14/12/1993

AVENANT N° 2

Prise en compte de la nouvelle grille de

Objet : rémunération des agents détachés

date de signature par la Collectivité : 26/09/1997

date de visa de la Préfecture : 17/10/1997

Date d'effet : 17/10/1997

AVENANT N° 3

Renégociation des annuités d'emprunt et

Objet : modification de la rémunération du fermier

date de signature par la Collectivité : 24/12/1999

date de visa de la Préfecture : 27/12/1999

Date d'effet : 27/12/1999

AVENANT N° 4

Objet: Mise en place d'un nouveau bordereau des prix

date de signature par la Collectivité : 05/12/2002

date de visa de la Préfecture : 06/01/2003

Date d'effet : 06/01/2003

AVENANT N° 5

Intégration des caniveaux dans le contrat et

Objet : révision de la redevance pluviale

date de signature par la Collectivité : 01/10/2010

date de visa de la Préfecture : 01/10/2010

Date d'effet : 01/10/2010

Rapport Annuel du Délégataire

6.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

6.4.1 Les conventions

6.4.1.1 Les conventions passées avec les gros consommateurs

Commune	Nom de la société	Activité	Date convention	Durée
Vichy	CAP	Cosmétiques	01/07/2007	Avt 2 – 31/12/2010
Vichy	SOVIAB	Abattoirs	01/07/2008	2 ans + 5 ans sous conditions
Vichy	HASSENFORDER	Atelier de découpe de l'abattoir	24/10/2008	5 ans
Vichy	Centre Hospitalier	Santé	02/12/2009	5 ans
Vichy	Mac Donalds	Restauration	30/11/2009	2 ans
Vichy	CONVIVIAL	Transformation viande	2012	5 ans

6.4.1.2 Les conventions de rejet

Conformément à l'avenant N°5 les conventions de rejet existantes seront remises à jour et seront étendues à tous les industriels et assimilés.

Les objectifs principaux de l'avenant N°5 relatifs aux conventions de rejet sont les suivants :

- Inventaire des établissements dont une convention de rejet est nécessaire remis à VVA avant le 31/12/2010 (joint en annexe).
- Edition des conventions des 20 premiers établissements sous 12 mois et les 30 suivants sur les 12 mois suivants.



La liste des conventions éditées en 2013, fournies à VVA et en cours de signature sont (en jaune, industriel sans réponse) :

Industriels	Activité	Commune
PAT A PAIN	RESTAURATION/ BOULANGERIE	Vichy
LE PETIT BOUCHON	RESTAURATION	Vichy
SARL L'OPERA	RESTAURATION	Vichy
SARL LA TABLE D'ANTOINE	RESTAURATION	Vichy
EURL LA HUCHE A PAIN	BOULANGERIE	Vichy
SARL LA RENAISSANCE	RESTAURATION	Vichy
SAS FRANCE RESTAURATION RAPIDE (PAT A PAIN)	RESTAURATION/ BOULANGERIE	Vichy
EURL A C T S (L'ACADEMIE)	RESTAURATION	Vichy
SARL ALEXOINE (MAISON DECORET)	RESTAURATION	Vichy
SARL AGIR (LES AMBASSADEURS)	RESTAURATION	Vichy
CHEZ LIM	RESTAURATION	Vichy
SARL COMPTOIR	RESTAURATION	Vichy
SARL CREPERIE DE L'OPERA	RESTAURATION	Vichy
PATISSERIE IAFRATI	RESTAURATION	Vichy
PIZZA DE l'AMIRAUTE	RESTAURATION	Vichy
SARL LA GOURMANDINE (AU MAROCAIN)	RESTAURATION	Vichy
RESTAURANT DU LIBAN	RESTAURATION	Vichy
SA BRASSERIE LE LUTECE	RESTAURATION	Vichy
SAS L'ATHENEE	RESTARATION	Vichy
SARL LE CHAMBORD (HOTEL LE CHAMBORD ET L'ESCARGOT QUI TETE)	RESTAURATION	Vichy
ALETTI PALACE HOTEL	RESTAURATION	Vichy
LE MERCURE	RESTAURATION	Vichy
HOTEL IBIS	RESTAURATION/HOTELERIE	Vichy
LE CELESTIN	RESTAURATION	Vichy
VIA NAPOLI	RESTAURATION	Vichy
MICHELANGELO.5	RESTAURATION	Vichy
SOFILIA	RESTAURATION	Vichy
LES OLIVIERS	RESTAURATION	Vichy
LA GERBE D'OR	BOULANGERIE	Vichy
JOSSAM/BRASSERIE DU GRAND MARCHE	RESTAURATION	Vichy
L'OASIS	RESTAURATION	Vichy
L'ALLIGATOR	RESTAURATION	Vichy
L'ETNA	RESTAURATION	Vichy
SAS CASINOS DE VICHY (les 4 chemins)	RESTAURATION	Vichy

Rapport Annuel du Délégataire

6.4.2 Les biens de reprise

Il s'agit des biens qui appartiennent au délégataire et qui peuvent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les éléments concernant cet aspect sont repris dans le chapitre « Votre patrimoine – Les biens de reprise ».

6.4.3 Les engagements liés au personnel

1er cas : Les conditions d'application des dispositions de l'article L122.12 sont réunies.

Dés lors qu'il y a transfert d'une entité économique autonome disposant des moyens et du personnel spécifiquement affectés à la poursuite de l'activité, les moyens et le personnel sont transférés en application des dispositions du Code du Travail (article L 122-12).

Ces dispositions sont applicables à toutes les entreprises, qu'elles adhèrent ou non à la FP2E. Dans le cas de reprise de l'activité par une collectivité territoriale (retour en régie), le transfert est effectué en application des modalités prévues par l'article 20 de la loi du 26 juillet 2005.

2 eme cas : Les conditions prévues par l'article L 122.12 ne sont pas réunies

2.1. Entreprises de la profession adhérentes à la FP2E.

Dans le cas où les deux entreprises, (l'entreprise cédante et l'entreprise reprenant l'activité) adhèrent à la FP2E, celles-ci ont l'obligation d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 de la Convention Collective de L'Eau et de l'Assainissement qui prévoit le transfert en fin de contrat du personnel spécifiquement affecté à l'activité.

2.2. Si l'une des deux entreprises est non adhérente à la FP2E.

En ce cas, les entreprises concernées ne sont pas tenues d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 précité, mais elles peuvent à leur guise et selon leur intérêt, en accepter ou en demander l'application.

6.4.4 Les flux financiers

A l'issue de l'actuel contrat de délégation, les engagements financiers suivants devront faire l'objet d'un solde :

- Régularisation éventuelle de TVA (sur les investissements de la Collectivité, liés à l'exploitation du service, ayant fait l'objet d'une attestation délivrée par cette dernière),
- Régularisation des surtaxes collectées et reversées, après déduction des impayés éventuels,
- Transfert de propriété des biens de reprise éventuels.
- Régularisation des fonds et programme de renouvellement s'il y a lieu,
- Régularisation de tout autre type d'engagement contractuel spécifique (fond de travaux, fond d'investissement, ...).

Rapport Annuel du Délégataire

7 LA GESTION CLIENTELE

7.1 NOMBRE DE CONTRATS – ABONNES

Ce tableau présente le nombre de contrats au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2012	2013	Evolution N/N-1
CREUZIER-LE-VIEUX	14	13	-7,14 %
LE VERNET	9	9	12,50 %
VICHY	8 233	8 261	0,55 %
Total de la collectivité	8 255	8 283	0,55%
Evolution N/N-1	-	0,55 %	

L'évolution du nombre d'abonnés est liée principalement aux demandes d'individualisation de certains immeubles.

7.2 LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

7.2.1 Les volumes annuels assujettis à l'assainissement par commune

Les volumes indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les volumes d'eau potable consommés assujettis à la redevance d'assainissement avant application des coefficients correcteurs.

Commune	2012	2013	Evolution N/N-1
CREUZIER-LE-VIEUX	1 475	1 502	1,83 %
LE VERNET	1 376	1 186	-13,81 %
VICHY	1 663 275	1 554 068	-2,81 %
Total de la collectivité	1 666 126	1 556 756	-2,81%
Evolution N/N-1	-	-2,81 %	

7.2.2 Les volumes assujettis à l'assainissement par type de branchements

Volumes globaux annuels exprimés en m3 avant application des coefficients correcteurs.

		Pa	Particuliers et autres		
Commune	2013	Dont < 200 m3/an	Dont 200 < conso < 6 000 m3/an	Dont conso > 6 000 m3/an	communaux
CREUZIER-LE-VIEUX	1 502	882	620	0	0
LE VERNET	1 186	520	666	0	0
VICHY	1 554 068	473 741	854 632	180 530	45 165
Total de la collectivité	1 556 756	475 143	855 918	180 530	45 165
Consommation moyenne par type de branchement	=	-	-	-	



7.2.3 Liste détaillée des industriels avec consommation supérieure à 6000 m3/an

Commune	Nom de l'industriel	2012	2013
VICHY	BLANCHISSERIE LAFAYE	7 858	6 652
VICHY	CC LES 4 CHEMINS C/O ALTAREA FRANCE	6 860	6 243
VICHY	CENTRE HOSPITALIER	42 692	33 963
VICHT	CENTRE HOSPITALIER	19 305	22 831
VICHY	Blanchisserie inter hospitalière	13 549	13 440
VICHY	CLINIQUE LA PERGOLA	12 350	8 338
VICHY	CONVIVIAL	17 058	15 974
VICHY	CORA VICHY	11 444	10 337
VICHY	COSMETIQUE ACTIVE PRODUCTION	56 010	56 010
VICHY	GPL LES CELESTINS	15 738	14 243
VICHY	NSHV NOVOTEL	7 010	8 033
VICHY	SO-VI-AB	29 146	26 600
VICHY	STE SVANA	10 639	776
VICHY	SYNDIC PB/CAL/NAUT	6 353	6 345
VICHY	VICHY VAL D'ALLIER	9 885	4 491

7.2.4 Les volumes facturés

Les volumes facturés sont présentés dans les états des décomptes.

7.3 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS

Réclamations récurrentes sur l'année	Nombre en 2013
FACTURATION ENCAISSEMENT / REDEVANCE ET TARIF / Erreur facturation	1
Assainissement	· ·
QUALITE DE SERVICE / DOMMAGE CAUSE / Branchement fermé à tort	1

L'entreprise fait un suivi des appels téléphoniques entrants. Ces chiffres sont loin de totaliser l'ensemble des appels téléphoniques, car un suivi exhaustif est très difficile à réaliser. Il convient donc de lire les chiffres ci dessous en proportion les uns par rapport aux autres.

7.4 LE PRIX DE L'EAU

7.4.1 Le prix de l'eau

Prix applicables au 01/01/13

Composantes eaux usées

Partie fixe : Part collectivité 20.00 Part fermier 0.00

Partie variable: Part collectivité 0.6607

Part fermier 0.5970 Modernisation des 0.1900

réseaux (Agence de

ľeau)



Prix applicables au 01/01/14

Composantes eaux usées

Partie fixe: Part collectivité 20.00

Part fermier 0.00

Partie variable: Part collectivité 0.6607

Part fermier 0,6009 Modernisation des 0.1900

réseaux (Agence de

l'eau)

7.4.2 Les composantes du prix de l'eau

La décomposition d'une facture d'eau pour une consommation annuelle de 120 m3 est la suivante :

 La décomposition d'une facture d'assainissement 2013 pour une consommation annuelle de 120 m3 est la suivante :

Composante:

Part Abonnement : 20.00 € HT Consommation : 173.72 € HT

Soit un montant total de 207.28 € TTC soit 1,73 €/m3.

- La décomposition d'une facture d'assainissement 2014 pour une consommation annuelle de 120 m3 est la suivante :

Composante:

Part Abonnement : 20.00 € HT Consommation : 174.19 € HT

Soit un montant total de 213.61 € TTC soit 1,78 €/m3.



7.5 SITE INTERNET SAUR



www.saurclient.fr: une agence en ligne 24h/24

Notre site <u>www.saurclient.fr</u> est dédié à tout client abonné au service de l'eau. Chacun peut y créer son Espace Client, et y gérer son ou ses comptes, en toute sécurité.

L'espace client est mis à jour quotidiennement grâce à une interface sécurisée entre les bases de données clients et le site.

Comment faire pour

- Vous abonner
- Nous contacter
- ▶ Vérifier votre consommation
- ▶ Opter pour l'e-facture
- Vous informer sur la qualité de votre eau
- Résilier votre abonnement
- Modifier leur adresse de facturation
- Modifier leurs identifiants de connexion
- Modifier ou communiquer leurs coordonnées bancaires
- Modifier leur mode de paiement
- Communiquer le relevé de leur compteur
- Souscrire à un nouvel abonnement
- Résilier leur abonnement en cours

> Gestion du compte sur « Mon Espace Client »

Sur son Espace Client, le client peut visualiser ses informations personnelles, le solde de son compte, son dernier index relevé, son historique de consommation sur 3 ans, sa dernière facture.

Il peut également y effectuer à toute heure les opérations nécessaires à la gestion de son compte et via les formulaires en ligne, contacter directement le service clientèle local concerné par sa demande. Les fonctionnalités disponibles sont largement utilisées par nos clients qui peuvent :

- Demander une fermeture temporaire de branchement
- Demander un devis pour un branchement
- Régler leur facture par carte bancaire
- Souscrire à l'e-facture Saur et consulter leurs factures en ligne
- Nous adresser un mail
- Recevoir un mail lors de la relève de leur compteur
- Différer le prélèvement de leur facture de solde

A partir de la page d'accueil, les internautes non encore clients de Saur peuvent nous contacter, demander en ligne un devis ou une estimation de travaux de branchement, ou un encore, un abonnement au service de l'eau.

> Information sur l'eau dans la commune du client

Dans cet espace client, le client accède aussi à une information personnalisée sur l'eau dans sa commune. Il peut y retrouver :

- la qualité de l'eau dans sa commune,
- une description des installations (station de traitement ou d'assainissement, réseau...)
- les travaux prévus sur la commune (les interruptions de services y sont annoncées)
- des alertes en cas de coupure, de casse de réseaux, de pollution...
- un espace spécifique est prévu pour l'actualité de l'eau sur la commune (Investissements prévus, actualité évènementielle, lien vers le site de la collectivité).

> Une information exhaustive sur les thématiques de l'Eau

Dans les rubriques de « Toute l'info sur l'eau », l'internaute accède à une information détaillée sur les thèmes liés à l'eau :

- des conseils pratiques,
- un espace documentation pour le téléchargement des brochures Saur,
- des réponses aux questions les plus fréquentes,
- l'essentiel pour la préservation de l'eau dans l'environnement,
- les grands thèmes de la qualité de l'eau,
- un simulateur de consommation.

Votre réglement Les modes de paiement que faire en cas de difficulté pour régler votre facture Votre facture Pour mieux comprendre votre facture Votre compteur Savoir le lire, futiliser, le protéger, et le rendre accessible Vous et l'Eau Les éco-gestes, pour maitriser votre consommation

Rapport Annuel du Délégataire

> Partenariat avec Websourd et HandiCaPZéro

Websourd

WebSourd a développé une gamme de services de mise en relation entre la personne sourde et son environnement sur la base d'un concept de Visio-Interprétation qui donne accès à un interprète en langue des signes à distance ou un vélotypiste, par l'intermédiaire d'une connexion haut débit, d'une Webcam et d'un micro : *Elision Contact*.

La personne sourde ne pouvant téléphoner à un numéro d'appel, se connecte sur le site www.saurclient.fr et peut accéder à nos services à travers une interface web sur une page d'accueil internet qui la met en relation avec un conseiller Saur via un interprète. L'internaute sourd choisit son mode de communication lorsqu'il se connecte (Langue des Signes Française ou écrit). En cas d'appel, c'est l'interprète WebSourd qui contacte le conseiller Saur.

Accessibilité Websourd EN BIONE D'OUVERTURE Personnes sourdes ou malentendantes Un interprète échange avec vous en LSF ou par écrit HandiCapZéro Adaptation des documents pour les personnes malvoyantes HandiCapZéro

HandiCaPZéro

Grâce à notre partenariat avec l'association HandiCaPZéro, nous adaptons gratuitement nos supports écrits en caractères agrandis ou en braille. Le service « Confort de lecture », en ligne sur www.handicapzero.org, permet à nos clients de prendre connaissance des documents écrits de manière autonome en choisissant les options d'écran ou de lecture audio les mieux adaptées.

Enfin, sous l'onglet « Saur », l'internaute retrouve les coordonnées de nos services clientèle et la carte des implantations de Saur en France.



8 LE PATRIMOINE DU SERVICE

Le patrimoine de service est présenté par installation, ouvrage ou équipement et par type afin d'en avoir une vue synthétique.

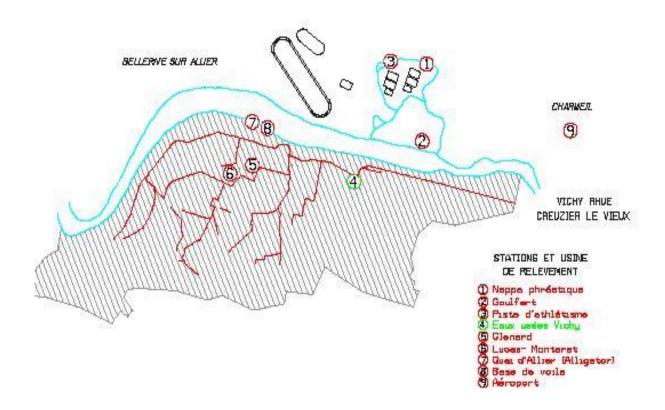
On y trouve le réseau de collecte pour lequel de détail porte généralement sur les canalisations, les équipements, les ouvrages et éventuellement les branchements.

Les postes de relèvement et les stations d'épuration sont également présentés.

Le détail, équipement par équipement, est fourni en annexe 1.

8.1 LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

RESEAUX ASSAINISSEMENT ET OUVRAGES ASSOCIES





8.2 LE RESEAU

8.2.1 Les canalisations

Ré	seau assainissem	Réseau pluvial		
	Unitaire	Pseudo séparatif		
Ø 150	171	476	Ø 150	14
Ø 160	20			
Ø 200	6 995	10 504	Ø 200	1 525
Ø 250	29 152	12 033	Ø 250	1 754
Ø 300	2 312	4 949	Ø 300	10 520
Ø 315	239			746
Ø 350	1 420	2 147	Ø 350	1 222
Ø 400	589	511	Ø 400	10 296
Ø 450	40	631	Ø 450	1 480
Ø 500	413	268	Ø 500	5 551
Ø 550	47	87	Ø 550	159
Ø 600	315	0	Ø 600	6 040
			Ø 650	303
Ø 700	58	0	Ø 700	1 532
			Ø 750	30
Ø800	492	21	Ø 800	2 839
			Ø 850	79
			Ø 900	791
Ø 1000	327	42	Ø1000	2 165
			Ø1100	286
Ø 1200		97	Ø 1200	671
Ø 1250	3 081	1 221	Ø 1250	511
Ø 1300	67	0	Ø 1300	253
Ø 1400	3 463	24	Ø 1400	191
Ø 1500	179	174	Ø 1500	1 257
Ø 1700	3 930	2 306	Ø 1700	1 288
			Ø 1750	88
			Ø 1800	255
			Ø 1970	282
			Ø 2500	252
			Ø 2700	1 517
	53 310	35 491		53 897

Les plans ont été mis à jour en fonction des informations communiquées par VVA.

Le détail du patrimoine canalisations est joint en annexe.

Justificatif des écarts entre 2012 et 2013 (1 400 ml) :

- Réseau unitaire :

- Rectif plan : Rue Jean Jaurès, transfert de 146 m d'unitaire qui passent en séparatif (suite à pose PVC 315 pluvial côté 4 chemins (2013)
- Rectif plan : Rue Girard,transfert de 149 m de réseau (rectif plan, existence réseau pluvial, passage du linéaire unitaire en séparatif) (2013)
- Rectif plan: Rue Lardy mise à jour 127 m d'unitaire DN 250 qui passent en séparatif (2013)
- Rectif plan : Rue de l'Est, suite à existence d'un réseau EP sur 110 m (-110 m d'unitaire) (2013)
- Rectif plan : Avenue de Lyon, transfert de 113 m de réseau unitaire (pose réseau EP DN PVC 315, sur 113 M (2008))

- Réseau séparatif eaux usées :

- Rectif plan : Rue Jean Jaurès, + 146 m d'unitaire passent en séparatif (suite à pose PVC 315 pluvial côté 4 chemins
- Rectif plan : Rue Girard, + 149 m de séparatif (rectif plan suite à existence réseau pluvial)
- Rectif plan : Rue Lardy, 127 m d'unitaire DN 250, passent en séparatif, mise à jour plan
- Rectif plan : Rue de l'Est, rectif plan suite à existence d'un réseau pluvial sur 110 m
- Rectif plan : Avenue de Lyon, + 113m de séparatif suite à pose EP DN 315, (2008)
- Rectif plan : Avenue de la Liberté, nouvelle canalisation DN 200 sur 277 m
- Rectif plan : Rue de Vendée, 120 m DN 250 à la place de 128 m

- Réseau pluvial :

- Rectif plan : Rue Jean Jaurès, pose PVC DN 315 sur 124 m
- Rectif plan : Rue Girard, existence sur 149 m de réseau EP DN 300
- Rectif plan: Rue Lardy, mise à jour plan, + 126 m DN 300
- Rectif plan : Rue de l'Est, existence de 110 m de réseau EP PVC DN 300
- Rectif plan : Avenue de Lyon, + 113 m de réseau suite à pose PVC DN 315 (2008)
- Rectif plan : Avenue de la Liberté, nouvelles canalisations DN 200, 250, 315, 500, 630, pour un total de 564 m
- Rectif plan : suppression et rajout réseau Rue de Vendée, suite aux travaux BVD Urbain

Dans le cadre de l'harmonisation des fonds de plan au niveau national et dans l'objectif de superposition avec d'autres bases de données géographiques (altimétrie, base adresse, hydrographie...), SAUR et CBSE s'est dotée d'un nouveau fond de plan cadastral appelé Référentiel à Grande Echelle (RGE). Le recalage de l'ensemble des réseaux sur ce nouveau support ayant une meilleure précision, a pu occasionner une baisse ou une augmentation du linéaire par rapport à l'année précédente.

8.2.2 Les équipements de réseau

Descriptif des équipements du réseau

Nombre de déversoirs d'orage	12
Nombre de regards de visite	2 027
Nombre d'avaloirs	2 081

Les déversoirs d'orage sont nettoyés une fois par an.

Nombre d'avaloirs : non compris les grilles ou avaloirs créés Rue de Paris, Avenue de Gramont et Place Lasteyras (Remise à jour du nb dès réception des plans de recollement).

Rapport Annuel du Délégataire

8.3 LES POSTES DE RELEVEMENT

Liste des postes de relèvement exploités :

	Commune	Année	Capacité nominale	Description	Télésurveilla nce	Groupe électrogèn e	Milieu récepteur
PR Vichy - alligator	VICHY	1975	70 m3/h	Pompage eaux usées	OUI	NON	Réseau d'assainissement
PR Vichy - base de voile	VICHY	1980	68 m3/h	Pompage eaux usées	NON	NON	réseau d'assainissement
PR Vichy - EP aéroport	VICHY	1980	480 m3/h	Pompage eaux usées	OUI	NON	rivière
PR Vichy - EU aéroport	VICHY	1980	215 m3/h	Pompage eaux usées	OUI	NON	réseau d'assainissement
PR Vichy - glenard	VICHY	1980	108 m3/h	Pompage eaux usées	OUI	NON	Réseau d'assainissement
PR Vichy - goulfert	VICHY	1980	320 m3/h	Pompage eaux usées	OUI	NON	réseau d'assainissement
PR Vichy - montaret	VICHY	1976	70 m3/h	Pompage eaux usées	OUI	NON	Réseau d'assainissement
PR Vichy - nappe phréatique	VICHY	1980	186 m3/h	Pompage eaux usées	OUI	NON	rivière
PR Vichy - piste athletisme	VICHY	1975	56 m3/h	Pompage eaux usées	NON	NON	Réseau d'assainissement
PR Vichy - Principale	VICHY	1980	18360 m3/h	Pompage eaux usées	OUI	NON	réseau d'assainissement

8.4 LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Au cours de l'exercice considéré, il n'y a pas eu de variation du patrimoine immobilier de la collectivité, confié au délégataire, ou du fait du délégataire.

8.5 LES BIENS DE REPRISE

Les biens de reprise sont les biens qui appartiennent à CBSE et qui doivent être éventuellement repris à leur valeur par la Collectivité en cas de changement de Délégataire. Il n'y a pas de biens de reprise identifiés.

CBSE

Rapport Annuel du Délégataire

9 BILAN DE L'ACTIVITE

9.1 LE TRANSPORT DES EFFLUENTS

9.1.1 Les postes de relèvements

Temps de fonctionnement cumulé des pompes par poste de relèvement (en heures) :

Nom	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nappe phréatique	1 595	1892	1574	1 038	1 529	1102	625
Piste d'athlétisme	45	33	56	34	55	21	81
Base de Voile	2	1	2	1	2	2	1
Alligator	2 264	1071	302	1 283	1 819	631	458
Glénard	832	780	444	220	913	200	249
Montaret	109	232	179	94	204	309	98
Aéroport EP	91	115	167	663	967	66	101
Aéroport EU	166	147	148	160	236	99	115
Goulfert	940	644	1935	1 870	3 212	979	588
Poste Principale Vichy	9 342	9 145	5 800	6 019	8 947	9 609	11 403

Volume annuel estimé par poste de relèvement (en m3) :

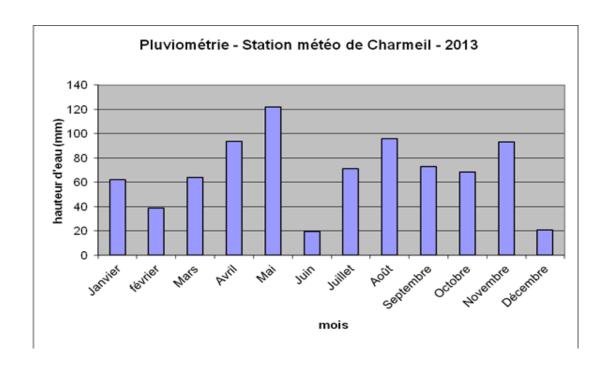
Nom	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nappe phréatique	132 351	157 036	130 642	64 928	95 634	68 527	38 986
Piste d'athlétisme	1 265	935	1179	951	1 569	591	2 271
Base de Voile	68	36	68	37	78	68	34
Alligator	79 243	37 485	10 576	44 905	63 697	22 089	16 030
Glénard	44 961	42 120	23 938	11 458	47 975	10 435	12 953
Montaret	3 825	8 120	6 265	3290	7 165	10 833	3 448
Aéroport EP	10 660	14 129	22 273	85 965	124 951	8 545	13 079
Aéroport EU	11 219	10 443	10 040	10 700	15 930	6 679	7 709
Goulfert	150 430	102 880	309 660	299 220	513 920	156 672	94 192
Poste Principale Vichy	15 294 474	14 581 123	12 700 000	13 179 916	14 676 109	15 674 796	18 640 307
Total	15 728 496	14 954 307	13 214 641	13 701 370	15 547 028	15 959 235	18 829 009

Nous constatons une diminution des temps de pompages et des consommations électriques sur l'ensemble des postes excepté, sur le poste de relevage principal de Vichy. Nous pouvons émettre l'hypothèse, que la baisse des temps de fonctionnement et des volumes estimés, n'est pas liée aux cumuls des pluviométries qui sont plus importants en 2012 qu'en 2011 mais bien à l'intensité des précipitations (plus courtes en temps et plus intenses en volume). Par contre, l'activité du poste principal est plus importante en temps de fonctionnement et volumes, ce qui peut être expliqué par une augmentation des volumes qui transitent des communes avoisinantes (CUSSET+BELLERIVE) et par la présence croissante des infiltrations d'eau parasite (rivière artificielle + nappe alluviale de l'allier etc...).



9.1.2 La pluviométrie

MOIS	2011	2012	2013	Evolution en mm
janvier	19	33.5	62	+28.5
février	29	15	39	+24
mars	46	24	64	+43
avril	19	85.5	93,5	+8
mai	18	112.5	122	+9.5
juin	35	99	19,5	-79,5
juillet	106	59	71	+12
aout	73	35.1	96	+60,9
septembre	28	24.8	73	+48,2
octobre	41	50.5	68,5	+18
novembre	67	51.5	93	+41,5
décembre	109	87	21	-66



CBSE

Rapport Annuel du Délégataire

9.2 L'ENERGIE ELECTRIQUE

9.2.1 Consommation globale d'énergie électrique

Nom	2010	2011	2012	2013
Nappe phréatique	4 027	5 932	4 250	2 418
Piste d'athlétisme	35	57	22	83
Base de Voile	985	2 153	1 523	1 184
Alligator	4 701	6 668	2 312	1 678
Glénard	589	1 630	810	840
Montaret	110	168	254	115
Aéroport	84 169	122 669	13 256	18 101
Goulfert	23 314	40 046	12 208	7 339
Poste Principale Vichy	404 403	368 480	423 074	494 042
TOTAL (KWH)	521 348	547 803	457 709	525 800

9.2.2 Consommation d'énergie électrique des installations d'une puissance supérieure ou égale à 15 kW

Liste des installations :

Station	Type de station	Consommation en kWh	Volume en m3	kWh/m3
PR Vichy - Principale	l Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	494 042	18 640 307	0.027

10 LA QUALITE DU PRODUIT

Suite à l'arrêté du 22 juin 2007 concernant les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, nous présentons ci-dessous 2 conformités.

- Une première dont l'évaluation est effectuée par l'exploitant en appliquant les règles de calcul définies dans la réglementation. Les données prises en compte sont les mesures et analyses de l'effluent réalisées par l'exploitant en entrée et en sortie d'installation tout au long de l'année. Le nombre de mesure d'autosurveillance réalisé dépend de la capacité de traitement de l'installation et est défini dans la réglementation ou dans l'arrêté préfectoral. L'évaluation de la conformité se fait :
 - Sur la base de limites de conformités journalières ou annuelles selon les paramètres, indiquées dans l'arrêté préfectoral correspondant (au cas où l'arrêté du 22 juin 2007 est plus contraignant, les valeurs minimales de ce dernier sont retenues, conformément à la réglementation et en accord avec la Police de l'eau)
 - En tenant compte :
 - d'éventuels dépassements de capacité des installations pour les eaux usées collectées arrivant à la station d'épuration,



- de conditions anormales de fonctionnement (inondation, coupure d'électricité, opérations de maintenance déclarées...),
- de valeurs rédhibitoires (indiquées dans l'arrêté du 22 juin 2007 ou dans l'arrêté préfectoral si plus contraignant),
- ainsi que de la tolérance de dépassement des limites fixées sous certaines conditions réglementaires.
- La seconde correspond à l'avis officiel émanant de la Police de l'eau. Cette évaluation doit être communiquée à la collectivité, à l'exploitant et à l'Agence de l'eau avant le 1 er mai de l'année N+1. Si la rédaction et la transmission du présent Rapport Annuel du Délégataire intervient avant la réception de l'avis de la Police de l'eau sur la conformité de l'installation, nous indiquerons simplement « Non renseigné » dans le tableau ci-après. L'avis de la police de l'eau se fonde sur :
 - les données d'autosurveillance transmises par l'exploitant tout au long de l'année,
 - le bilan annuel de fonctionnement de l'installation rédigé par l'exploitant et transmis avant le 1^{er} mars de l'année N+1 à la Police de l'eau et à l'Agence de l'eau.
 - les résultats des contrôles inopinés réalisés par la Police de l'eau elle-même.

<u>Remarque</u>: Pour les installations dont la capacité est inférieure à 30 kg de DBO5/j, le bilan de fonctionnement et les évaluations de conformité n'interviennent que tous les deux ans.

Ces évolutions réglementaires basées sur la capacité de traitement de l'installation et les conditions de fonctionnement peuvent expliquer des évolutions de conformité.

L'exploitant reste à votre disposition pour vous expliquer ces évolutions.

10.1 L'AUTO SURVEILLANCE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

La démarche de mise en place de l'auto surveillance du réseau d'assainissement a été inscrite à l'avenant 5 et a débutée en 2010.

Les engagements portent entre autre sur l'élaboration d'un plan détaillé de travaux ou de mise en place d'équipements au 30 juin 2011 et par une finalisation du manuel d'auto surveillance validé par l'Agence de l'eau à fin décembre 2012.

L'avancement est suivi par les services de VVA lors des réunions mensuelles.

CBS

Rapport Annuel du Délégataire

11 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR

11.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE

Le bilan ci-dessous concerne la totalité des interventions sur le patrimoine, au cours de l'année civile écoulée. Il comprend la totalité des interventions, au titre des différentes clauses possibles, garantie, programme ou compte (ou fonds). Selon les clauses contractuelles applicables, le suivi détaillé des interventions au titre des programmes et compte (ou fonds) figure dans les chapitres suivants. Pour ce qui concerne les interventions au titre de la garantie, il s'obtient par déduction. Le montant des dépenses au titre de la garantie, le cas échéant, est indiqué dans le dernier paragraphe de cette partie.

11.1.1 Stations et ouvrages

11.1.1.1 La maintenance des équipements

Synthèse des interventions

2012	Entretien	Renouvellement	TOTAL
Curatif	14	0	14
Préventif	96	6	102
Total	110	6	116

2013	Entretien	Renouvellement	TOTAL
Curatif	2	1	2
Préventif	118	2	120
Total	120	3	123

Liste des opérations de maintenance effectuées dans l'année :

Les entretiens de premier niveau (contrôle niveau huile, graissage, ...) ne sont pas détaillés dans les tableaux qui suivent :

Interventions en activité Entretien

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
PR Vichy - alligator	Coffret électrique extérieur	11/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - alligator	Coffret électrique extérieur	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - alligator	Pompe Caprari 1	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - alligator	Pompe Caprari 1	21/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - alligator	Pompe Caprari 2	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - alligator	Pompe Caprari 2	21/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - base de voile	Coffret électrique extérieur	12/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - base de voile	Coffret électrique extérieur	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - base de voile	Pompe de relevage GUINARD p1	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - base de voile	Pompe de relevage GUINARD p1	31/05/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - base de voile	Pompe de relevage GUINARD p2	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
PR Vichy - base de voile	Pompe de relevage GUINARD p2	31/05/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - EP aéroport	Armoire électrique extérieure	12/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - EP aéroport	Armoire électrique extérieure	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - EP aéroport	Pompe de relevage Caprari n°2	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - EP aéroport	Pompe de relevage Caprari n°2	05/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - EP aéroport	Pompe de relevage CAPRARI p3	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - EP aéroport	Pompe de relevage CAPRARI p3	05/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - EP aéroport	Pompe de relevage KSB n°1	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - EP aéroport	Pompe de relevage KSB n°1	05/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - EU aéroport	Pompe de relevage GUINARD p1	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - EU aéroport	Pompe de relevage GUINARD p1	05/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - EU aéroport	Pompe de relevage GUINARD p2	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - EU aéroport	Pompe de relevage GUINARD p2	05/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - glenard	Coffret électrique extérieur	11/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - glenard	Coffret électrique extérieur	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - glenard	Pompe de relevage p1	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - glenard	Pompe de relevage p1	29/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - glenard	Pompe de relevage KSB n°2	29/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - glenard	Pompe de relevage KSB n°2	23/05/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - goulfert	Armoire électrique intérieure	11/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - goulfert	Armoire électrique intérieure	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - goulfert	Palan Pompes EU	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - goulfert	Pompe de relevage KSB n°1	09/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - goulfert	Pompe de relevage KSB n°1	02/05/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - goulfert	Pompe de relevage KSB n°2	09/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - goulfert	Pompe de relevage KSB n°2	02/05/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - goulfert	PR Vichy - goulfert	10/01/2013	Curatif	Remise en état de fonctionnement
PR Vichy - montaret	Armoire électrique extérieure	11/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - montaret	Armoire électrique extérieure	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - montaret	Pompe de relevage KSB n°1	15/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - montaret	Pompe de relevage KSB n°1	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - montaret	Pompe de relevage KSB n°2	15/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - montaret	Pompe de relevage KSB n°2	09/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - montaret	PR Vichy - montaret	21/06/2013	Curatif	Remise en état de fonctionnement
PR Vichy - nappe phréatique	Coffret électrique	11/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
PR Vichy - nappe phréatique	Coffret électrique	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - nappe phréatique	Pompe de relevage Flygt 1	09/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - nappe phréatique	Pompe de relevage Flygt 1	17/07/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - nappe phréatique	Pompe de relevage Flygt 2	09/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - piste athletisme	Coffret électrique extérieur	11/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - piste athletisme	Pompe de relevage GUINARD p1	09/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - piste athletisme	Pompe de relevage GUINARD p1	28/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - piste athletisme	Pompe de relevage GUINARD p2	09/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - piste athletisme	Pompe de relevage GUINARD p2	28/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - piste athletisme	PR Vichy - piste athletisme	19/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p7	07/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p7	31/05/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Armoire automate	10/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Armoire automate	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Armoire électrique intérieure auxiliaire	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Armoire électrique intérieure p1 et p2	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Armoire électrique intérieure p3 et p4	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Armoire électrique intérieure p5 et p6	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Armoire électrique intérieure p7 et p8	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Cellule Moyenne Tension P1 P2	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Cellule Moyenne Tension P3 P4	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Cellule Moyenne Tension P5 P6	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Cellule Moyenne Tension P7 P8	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Cellule Moyenne TensionANNEXE	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Coffret électrique DEGRILLEUR	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Compresseur air de service	01/02/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Compresseur air de service	13/02/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Compresseur air de service	17/05/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Compresseur air de service	12/12/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Compresseur air de service	12/12/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Compresseur air de service	12/12/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Compresseur air de service	12/12/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Dégrilleur	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Dégrilleur	23/05/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
PR Vichy - Principale	palan électrique container	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p1	13/02/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p1	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p1	31/05/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p1	14/08/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p1	04/09/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p2	01/02/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p2	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage	26/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le
PR Vichy - Principale	FLYGT p2 Pompe de relevage	20/03/2013	Préventif	cadre de routines d'entretien Opération préventive réalisée dans le
PR Vichy - Principale	FLYGT p3 Pompe de relevage	25/07/2013	Préventif	cadre de routines d'entretien Opération préventive réalisée dans le
PR Vichy - Principale	FLYGT p3 Pompe de relevage	04/09/2013	Préventif	cadre de routines d'entretien Opération préventive réalisée dans le
PR Vichy - Principale	FLYGT p3 Pompe de relevage	01/02/2013	Préventif	cadre de routines d'entretien Opération préventive réalisée dans le
PR Vichy - Principale	FLYGT p4 Pompe de relevage	13/02/2013	Préventif	cadre de routines d'entretien Opération préventive réalisée dans le
	FLYGT p4 Pompe de relevage			cadre de routines d'entretien Opération préventive réalisée dans le
PR Vichy - Principale	FLYGT p4 Pompe de relevage	20/03/2013	Préventif	cadre de routines d'entretien Opération préventive réalisée dans le
PR Vichy - Principale	FLYGT p5 Pompe de relevage	01/02/2013	Préventif	cadre de routines d'entretien Opération préventive réalisée dans le
PR Vichy - Principale	FLYGT p5 Pompe de relevage	20/03/2013	Préventif	cadre de routines d'entretien Opération préventive réalisée dans le
PR Vichy - Principale	FLYGT p5	10/09/2013	Préventif	cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p6	01/02/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p6	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p6	26/04/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p8	20/03/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pont roulant	26/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Pont roulant	26/06/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Poste de transformation ANNEXE	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Poste de transformation P1 P2	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Poste de transformation P3 P4	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Poste de transformation P5 P6	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Poste de transformation P7 P8	09/10/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	PR Vichy - Principale	17/01/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	PR Vichy - Principale	17/05/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	PR Vichy - Principale	09/08/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	PR Vichy - Principale	14/08/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
PR Vichy - Principale	PR Vichy - Principale	19/08/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	PR Vichy - Principale	29/08/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	PR Vichy - Principale	02/09/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR Vichy - Principale	Variateur	23/05/2013	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien

Interventions en activité Renouvellement

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Clause	Opération(s) réalisée(s)
PR Vichy - goulfert	Robinetterie, Tuyauterie	17/12/2013	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
PR Vichy - Principale	palan électrique container	17/06/2013	Préventif	Garantie	Renouvellement total de l'équipement
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p6	20/12/2013	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
PR Vichy - Principale	Pompe de relevage FLYGT p8	19/12/2013	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement

11.1.2 Réseaux et branchements

11.1.2.1 Réseaux

Liste des organes hydrauliques de réseau renouvelés dans l'année :

Désignation du matériel	Unité	Quantité
Remplacement/réparation grilles ou avaloir	U	18
Remplacement tampon EU/U	U	10
Remplacement tampon EP	U	7
Réparation casse collecteur EP/EU/U	U	1
Réparation casse branchement EU/U	U	4

Lieu réparation collecteur	EU/EP	Date réparation
4 place de la source de l'Hôpital	4	19/08/2013



Les réhabilitations de réseaux eaux usées, unitaire, et eaux pluviales ont représentées 60 chemisages partiels (dont vous trouverez le tableau récapitulatif ci-dessous).

N° des prix	Désignation des travaux	U	Rue Dr Challier EU	Rue Dr Challier EP	Rue Belin U	Rue d'Auvergne U	Rue du Pré Fleuri EU	Rue des Cévennes U	Rue de Touraine U	Pont de l'Europe U
Libre 1	Installation et préparation du chantier	f	1.00							
1.2.1	Signalisation du site	u	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00		1.00	0.00
1.2.2	Rinçage hydrodynamique	u								
1.2.3	Mise en station chemisage	u	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00		2.00	
	CHEMISAGE PAR	RTIEL CO	DLLECTEU	R PRINCIPA	AL					
1.2.4	chemisage partiel	f	1.00	1.00	2.00	1.00	2.00		2.00	1.00
1.2.5	ITV + Rapport CD-ROM	u	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00			1.00
1.3.5	Réouverture robotisé PROKASRO	u	1.00		1.00		1.00	1.00	3.00	

11.1.2.2 Branchements

Il y a eu 4 réparations de branchement.

Lieu Réparation Branchement	Date réparation
3 allées Mesdames	10/01/2013
19 rue du Pré Fleuri	11/03/2013
2 Allées des Réservoirs	03/09/2013
65 avenue Jean Baptiste Bulot	12/09/2013

CBSE

Rapport Annuel du Délégataire

11.2 TACHES D'EXPLOITATION

11.2.1 Opérations d'entretien

11.2.1.1 Opérations d'hydro curage préventif du réseau

Dans le cadre des travaux curatifs ou préventifs, 33 046 ml ont été curés par une équipe spécialisée. De la même façon, 1 532 avaloirs et grilles ont été nettoyés.

Les engagements contractuels annuels de l'avenant 5 sont les suivants :

- Hydrocurage de 25 kms de canalisations Eaux Usées / Unitaires
- Hydrocurage de 5,5 kms de canalisations Eaux pluviales
- Fourniture à VVA du planning de curage pour chaque trimestre

Détail des interventions :

Désignation des travaux	Longueur ou NB	Ville	N°	Rue	Date de réalisation	Taux d'encrassement
Curage eaux usées	95.9	Vichy		Pré Fleuri du	09/01/2013	0%
Curage eaux usées	63.4	Vichy		Anémones des	10/01/2013	0%
Curage eaux usées	80	Vichy		Mesdames Allée	15/01/2013	0%
Curage eaux usées	333	Vichy		Gaillard	28/01/2013	0%
Curage eaux usées	40.6	Vichy		Coulon avenue Pierre	29/01/2013	0%
Curage eaux usées	200	Vichy		Ailes quartier des	31/01/2013	-50%
Curage eaux usées	210	Vichy		Soissons de	04/02/2013	0%
Curage eaux usées	117	Vichy		Nantes de	20/02/2013	0%
Curage eaux usées	180	Vichy		Bartins des	21/02/2013	0%
Curage eaux usées	261	Vichy		Casino du	04/03/2013	0%
Curage eaux usées	314	Vichy		Pins des	05/03/2013	0ù
Curage eaux usées	115	Vichy		Industrie Rue de l'	06/03/2013	0%
Curage eaux usées	170	Vichy		Ales allée des	13/03/2013	-25%
Curage eaux usées	186	Vichy		Saules des	26/03/2013	-25%
Curage eaux usées	137	Vichy		Pâquerettes des	26/03/2013	-25%
Curage eaux usées	465	Vichy		Côte Saint Amand de la	26/03/2013	-25%
Curage eaux usées	234	Vichy		Géraniums des	27/03/2013	-25%
Curage eaux usées	300	Vichy		Ailes allée des	27/03/2013	-50%
Curage eaux usées	169	Vichy		Vosges des	28/03/2013	-0%
Curage eaux usées	78	Vichy		Sidi Brahim	28/03/2013	-25%
Curage eaux usées	167	Vichy		Poitiers de	28/03/2013	-50%
Curage eaux usées	168	Vichy		Grenoble de	28/03/2013	0%
Curage eaux usées	42.5	Vichy		Jasmins des	23/04/2013	0%
Curage eaux usées	71	Vichy		Devaux Paul	24/04/2013	0%
Curage eaux usées	120	Vichy		Jeanne d'Arc	25/04/2013	0%
Curage eaux usées	350	Vichy		Durin avenue	29/04/2013	0%
Curage eaux usées	48	Vichy		Thiers de	21/05/2013	0%
Curage eaux usées	750	Vichy		Poincaré avenue	21/05/2013	0%



Curage eaux usées	103	Vichy	Sablettes les	24/05/2013	0%
Curage eaux usées	60	Vichy	Chamonix de	29/05/2013	0%
Curage eaux usées	40	Vichy	Arnoux	30/05/2013	0%
Curage eaux usées	50	Vichy	Alsace d'	06/06/2013	0%
Curage eaux usées	41	Vichy	Meuse de la	18/06/2013	0%
Curage eaux usées	180	Vichy	Bartins des	20/06/2013	0%
Curage eaux usées	142	Vichy	Sport du	25/06/2013	0%
Curage eaux usées	820	Vichy	Ailes quartier des	26/06/2013	-50%
Curage eaux usées	411	Vichy	Ailes quartier des	27/06/2013	-50%
Curage eaux usées	66	Vichy	Mombrun	03/07/2013	0%
Curage eaux usées	220	Vichy	Creuzier de	03/07/2013	0%
Curage eaux usées	289	Vichy	Doumer avenue du Pt Paul	04/07/2013	0%
Curage eaux usées	72	Vichy	Dunant Henri	19/07/2013	0%
Curage eaux usées	681	Vichy	Beauséjour de	22/07/2013	0%
Curage eaux usées	61	Vichy	Source de l'hôpital de la	23/07/2013	-25%
Curage eaux usées	325	Vichy	Bartins des	24/07/2013	0%
Curage eaux usées	135	Vichy	Gare de la	19/08/2013	0%
Curage eaux usées	180	Vichy	Jaurès Jean	22/08/2013	0%
Curage eaux usées	203	Vichy	Madrid de	26/08/2013	0%
Curage eaux usées	39	Vichy	Source de l'hôpital de la	27/08/2013	0%
Curage eaux usées	20	Vichy	Ailes quartier des	06/09/2013	0%
Curage eaux usées	186	Vichy	Vert Galant du	18/09/2013	0%
Curage eaux usées	100	Vichy	Doumer avenue du Pt Paul	11/10/2013	-50%
Curage eaux usées	490	Vichy	C.O.S.	11/12/2013	0%
Curage eaux usées	103	Vichy	Sablettes les	16/12/2013	-50%
Curage eaux usées	1231	Vichy	Ailes quartier des	20/12/2013	-50%
			I	1	

Désignation des travaux	Longueur ou NB	Ville	N°	Rue	Date de réalisation	Taux d'encrassement
Curage unitaire	166.8	Vichy		Auvergne d'	08/01/2013	0%
Curage unitaire	40	Vichy		Pré Fleuri du	09/01/2013	0%
Curage unitaire	45	Vichy		Anémones des	10/01/2013	0%
Curage unitaire	65.5	Vichy		Sainte Barbe	14/01/2013	0%
Curage unitaire	89	Vichy		Cévennes des	14/01/2013	0%
Curage unitaire	253	Vichy		Salignat	15/01/2013	0%
Curage unitaire	57	Vichy		Delarbre abbé	21/01/2013	0%
Curage unitaire	184	Vichy		Faidherbe	22/01/2013	0%
Curage unitaire	50	Vichy		Jaurès Jean	23/01/2013	0%
Curage unitaire	124	Vichy		Gaillard	28/01/2013	0%
Curage unitaire	75	Vichy		Presbythère du	01/02/2013	0%
Curage unitaire	41	Vichy		Fouet rue du Docteur	01/02/2013	0%
Curage unitaire	25	Vichy		Laure impasse de la	07/02/2013	0%
Curage unitaire	163.5	Vichy		Laure de la	07/02/2013	0%
Curage unitaire	107	Vichy		Desbrest	11/02/2013	-25%
Curage unitaire	68	Vichy		Besse	11/02/2013	0%
Curage unitaire	23	Vichy		Vieille Eglise place de la	12/02/2013	0%



Curage unitaire	64.7	Vichy	Porte de France	12/02/2013	0%
Curage unitaire	59	Vichy	Eglise de l'	12/02/2013	-25%
Curage unitaire	21	Vichy	Calvaire du	12/02/2013	0%
Curage unitaire	43	Vichy	Charles du Docteur	13/02/2013	0%
Curage unitaire	75	Vichy	Italie d'	14/02/2013	-50%
Curage unitaire	82	Vichy	Batillat	14/02/2013	-50%
Curage unitaire	184	Vichy	Nantes de	20/02/2013	0%
Curage unitaire	211	Vichy	Pins des	05/03/2013	0%
Curage unitaire	165	Vichy	Leclerc square du général	11/03/2013	-50%
Curage unitaire	629	Vichy	Côte Saint Amand de la	26/03/2013	-25%
Curage unitaire	152	Vichy	Sidi Brahim	28/03/2013	-25%
Curage unitaire	168	Vichy	Auvergne d'	04/04/2013	0%
Curage unitaire	160	Vichy	Gallieni du maréchal	22/04/2013	0%
Curage unitaire	74	Vichy	Jonquilles des	23/04/2013	0%
Curage unitaire	20	Vichy	Jasmins	23/04/2013	0%
Curage unitaire	136	Vichy	Devaux Paul	24/04/2013	0%
Curage unitaire	58	Vichy	Jeanne d'Arc	25/04/2013	0%
Curage unitaire	65	Vichy	Durin avenue	29/04/2013	0%
Curage unitaire	143	Vichy	Demonet	15/05/2013	0%
Curage unitaire	139	Vichy	Thiers de	21/05/2013	0%
Curage unitaire	151	Vichy	Paix de la	22/05/2013	0%
Curage unitaire	102	Vichy	Mounin	22/05/2013	0%
Curage unitaire	158	Vichy	Bardiaux	23/05/2013	0%
Curage unitaire	45	Vichy	Albert 1 ^{er} place	28/05/2013	0%
Curage unitaire	227	Vichy	Sources des	29/05/2013	0%
Curage unitaire	170	Vichy	Soleils impasse des	29/05/2013	-25%
Curage unitaire	302	Vichy	Girard	29/05/2013	-25%
Curage unitaire	191	Vichy	Chamonix de	29/05/2013	0%
Curage unitaire	297	Vichy	Primevères des	30/05/2013	0%
Curage unitaire	53	Vichy	Michel	30/05/2013	0%
Curage unitaire	128	Vichy		30/05/2013	0%
_	120	Vichy	Lassigny de Arnoux	30/05/2013	0%
Curage unitaire		,			0%
Curage unitaire	209	Vichy	Quatre septembre du	03/06/2013	
Curage unitaire	43	Vichy	Alice	03/06/2013	0%
Curage unitaire	154	Vichy	Alsace d'	06/06/2013	0%
Curage unitaire	164	Vichy	Prairies des	07/06/2013	0%
Curage unitaire	114	Vichy	Lucas	10/06/2013	0%
Curage unitaire	141	Vichy	Henriette	10/06/2013	0%
Curage unitaire	68	Vichy	Cité de la	10/06/2013	0%
Curage unitaire	160	Vichy	Duchon	11/06/2013	0%
Curage unitaire	245	Vichy	Gacon du Sénateur	12/06/2013	0%
Curage unitaire	239	Vichy	Capelet	17/06/2013	0%
Curage unitaire	434	Vichy	Epinat place jean	18/06/2013	0%
Curage unitaire	247	Vichy	Cronstadt de	19/06/2013	0%
Curage unitaire	383	Vichy	Graves boulevard des	20/06/2013	0%
Curage unitaire	152	Vichy	Bardin	25/06/2013	0%



Curage unitaire 205 Vichy Lardy 0.007/2013 2.26% Curage unitaire 29 Vichy Larbaud Nicolas 0.307/2013 0% Curage unitaire 167 Vichy Dournet av du Pt Paul 0.407/2013 0% Curage unitaire 175 Vichy Dochon 0.807/2013 0% Curage unitaire 175 Vichy Dochon 0.807/2013 0% Curage unitaire 175 Vichy Desbrest 0.807/2013 -25% Curage unitaire 190 Vichy Dochor 0.807/2013 -25% Curage unitaire 149 Vichy Chateau d'eau impasse du G807/2013 -25% Curage unitaire 46 Vichy Bourgogne de 0.807/2013 -9% Curage unitaire 201 Vichy Dubessay 0.907/2013 -9% Curage unitaire 201 Vichy Dubessay 0.907/2013 -9% Curage unitaire 201 Vichy Annam square d' 0.907/2013 -9%			T.		Т	I
Curage unitaire	Curage unitaire	205	Vichy	Lardy	01/07/2013	-25%
Curage unitaire 127 Vichy Doumer av du Pt Paul 04/07/2013 0% Curage unitaire 97 Vichy Drichon 08907/2013 -25% Curage unitaire 175 Vichy Desbrest 08007/2013 -25% Curage unitaire 190 Vichy Dacher 08007/2013 -25% Curage unitaire 190 Vichy Château d'eau impasse du 0807/2013 -25% Curage unitaire 46 Vichy Bourgogne de 0807/2013 -0% Curage unitaire 46 Vichy Dubessay 0907/2013 -0% Curage unitaire 287 Vichy Dubessay 0907/2013 -0% Curage unitaire 201 Vichy Dubessay 0907/2013 -0% Curage unitaire 201 Vichy Pastaur 10/07/2013 -0% Curage unitaire 208 Vichy Pastaur 10/07/2013 -0% Curage unitaire 313 Vichy Pastaur 10/07/2013 -0% <	Curage unitaire	29	Vichy	Larbaud Valéry	03/07/2013	0%
Curage unitaire 97 Vicity Drichon 08/07/2013 -25% Curage unitaire 1175 Vicity Desbrest 08/07/2013 -25% Curage unitaire 1157 Vicity Dacher 08/07/2013 -25% Curage unitaire 90 Vichy Chateau deau impasse du 08/07/2013 -25% Curage unitaire 46 Vichy Impasse Victoria on 09/07/2013 -0% Curage unitaire 287 Vichy Vichy Ourge unitaire 09/07/2013 -0% Curage unitaire 220 Vichy Dubessay 09/07/2013 -0% Curage unitaire 20 Vichy Pasteur 10/07/2013 -0% Curage unitaire 20 Vichy Pasteur 10/07/2013 -0% Curage unitaire 313 Vichy Pasteur 10/07/2013 -0% Curage unitaire 158 Vichy Roscevelt du président 15/07/2013 -0% Curage unitaire 170 Vichy Auvergne d' <td>Curage unitaire</td> <td>167</td> <td>Vichy</td> <td>Larbaud Nicolas</td> <td>03/07/2013</td> <td>0%</td>	Curage unitaire	167	Vichy	Larbaud Nicolas	03/07/2013	0%
Curage unitaire	Curage unitaire	127	Vichy	Doumer av du Pt Paul	04/07/2013	0%
Curage unitaire 157 Victy Dacher 08/07/2013 25% Curage unitaire 90 Victy Château d'eau impasse du 08/07/2013 0% Curage unitaire 149 Victy Bourgogne de 08/07/2013 0% Curage unitaire 46 Victy Impasse Victoria 09/07/2013 0% Curage unitaire 267 Victy Impasse Victoria 09/07/2013 0% Curage unitaire 201 Victy Annam square d' 09/07/2013 0% Curage unitaire 20 Victy Annam square d' 09/07/2013 0% Curage unitaire 20 Victy Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 20 Victy Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 158 Victy Pearc du 10/07/2013 0% Curage unitaire 170 Victy Rossevelt du président 15/07/2013 0% Curage unitaire 170 Victy Auserge d'	Curage unitaire	97	- ,	Drichon	08/07/2013	-25%
Curage unitaire 90 Vicity Château d'eau impasse du 08/07/2013 0% Curage unitaire 1149 Vicity Bourgogne de 08/07/2013 -25% Curage unitaire 46 Vicity Impasse Victoria 09/07/2013 0% Curage unitaire 287 Vicity Vicity Ourge unitaire 09/07/2013 0% Curage unitaire 201 Vicity Annam square d' 09/07/2013 0% Curage unitaire 20 Vicity Annam square d' 10/07/2013 0% Curage unitaire 208 Vicity Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 313 Vicity Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 158 Vicity Wison nue du Pt (de place Victor Hugo à Burnol) 15/07/2013 0% Curage unitaire 170 Vicity Roosevelt du président 15/07/2013 0% Curage unitaire 156 Vicity Neuve 17/07/2013 0% Curage unitaire 166 Vicity Auvergan <td>Curage unitaire</td> <td>175</td> <td>,</td> <td>Desbrest</td> <td>08/07/2013</td> <td>0%</td>	Curage unitaire	175	,	Desbrest	08/07/2013	0%
Curage unitaire 149 Vichy Bourgogne de 08/07/2013 -25% Curage unitaire 46 Vichy Impasse Victoria 09/07/2013 0% Curage unitaire 287 Vichy Victoria avenue 09/07/2013 0% Curage unitaire 201 Vichy Dubessay 09/07/2013 0% Curage unitaire 20 Vichy Annam square d' 09/07/2013 0% Curage unitaire 208 Vichy Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 313 Vichy Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 188 Vichy Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 188 Vichy Rossevelt du président 15/07/2013 0% Curage unitaire 170 Vichy Rossevelt du président 15/07/2013 0% Curage unitaire 156 Vichy Neuve 17/07/2013 0% Curage unitaire 270 Vichy Allier qual d'	Curage unitaire	157	Vichy	Dacher	08/07/2013	-25%
Curage unitaire 46 Vichy Impasses Victoria 08/07/2013 0% Curage unitaire 287 Vichy Victoria avenue 09/07/2013 0% Curage unitaire 201 Vichy Dubessay 09/07/2013 0% Curage unitaire 20 Vichy Annam square d' 09/07/2013 0% Curage unitaire 208 Vichy Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 313 Vichy Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 158 Vichy Wilson rue du Pr. (de place Victor) 15/07/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Roosevell du président 15/07/2013 0% Curage unitaire 150 Vichy Auvergne d' 15/07/2013 0% Curage unitaire 150 Vichy Auvergne d' 15/07/2013 0% Curage unitaire 270 Vichy Aller quai d' 17/07/2013 0% Curage unitaire 270 Vichy Beaupa	Curage unitaire	90	Vichy	Château d'eau impasse du	08/07/2013	0%
Curage unitaire 287 Vichy Victoria avenue 0507/2013 0% Curage unitaire 201 Vichy Dubessay 09/07/2013 0% Curage unitaire 201 Vichy Annam square d' 09/07/2013 0% Curage unitaire 208 Vichy Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 313 Vichy Parc du 10/07/2013 0% Curage unitaire 158 Vichy Wilson rue du Pt (de place Victor Huge à Burno) 15/07/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Rossevelt du président 15/07/2013 0% Curage unitaire 170 Vichy Auvergne d' 15/07/2013 0% Curage unitaire 170 Vichy Auvergne d' 15/07/2013 0% Curage unitaire 80 Vichy Auvergne d' 17/07/2013 0% Curage unitaire 270 Vichy Beauséjour de 18/07/2013 0% Curage unitaire 210 Vichy	Curage unitaire	149	Vichy	Bourgogne de	08/07/2013	-25%
Curage unitaire 201 Vichy Dubessay 09/07/2013 0% Curage unitaire 20 Vichy Annam square d* 09/07/2013 0% Curage unitaire 208 Vichy Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 313 Vichy Parc du 10/07/2013 0% Curage unitaire 1158 Vichy Parc du 10/07/2013 0% Curage unitaire 1158 Vichy Rosevelt du président 115/07/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Rosevelt du président 15/07/2013 0% Curage unitaire 170 Vichy Auvergne d* 15/07/2013 0% Curage unitaire 180 Vichy Neuve 17/07/2013 0% Curage unitaire 270 Vichy Allier qual d* 17/07/2013 0% Curage unitaire 210 Vichy Beauséjour de 19/07/2013 0% Curage unitaire 220 Vichy Araud impasse 22/	Curage unitaire	46	-	Impasse Victoria	09/07/2013	0%
Curage unitaire 20 Vichy Annam square d' 09/07/2013 0% Curage unitaire 208 Vichy Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 313 Vichy Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 158 Vichy Wilson rue du Pt (de place Victor Hugo a Burnol) 15/07/2013 0% Curage unitaire 170 Vichy Roosevelt du président 15/07/2013 0% Curage unitaire 170 Vichy Auvergne d' 15/07/2013 0% Curage unitaire 156 Vichy Neuve 17/07/2013 0% Curage unitaire 80 Vichy Lasteyras place Louis 17/07/2013 0% Curage unitaire 210 Vichy Allier qual d' 17/07/2013 0% Curage unitaire 220 Vichy Beauséjour de 19/07/2013 0% Curage unitaire 210 Vichy Beauséjour de 19/07/2013 0% Curage unitaire 186 Vichy	Curage unitaire	287	Vichy	Victoria avenue	09/07/2013	0%
Curage unitaire 208 Vichy Pasteur 10/07/2013 0% Curage unitaire 313 Vichy Parc du 10/07/2013 0% Curage unitaire 158 Vichy Wilson rue du Pt (de place Victor Hugo à Burnot) 15/07/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Roosevelt du président 15/07/2013 0% Curage unitaire 170 Vichy Auvergne d' 15/07/2013 0% Curage unitaire 170 Vichy Auvergne d' 15/07/2013 0% Curage unitaire 80 Vichy Lasteyras place Louis 17/07/2013 0% Curage unitaire 270 Vichy Beauparfant 18/07/2013 0% Curage unitaire 210 Vichy Beauparfant 18/07/2013 0% Curage unitaire 202 Vichy Beauséjour de 19/07/2013 0% Curage unitaire 89 Vichy Armaud impasse 22/07/2013 0% Curage unitaire 89 Vichy	Curage unitaire	201	Vichy	Dubessay	09/07/2013	0%
Curage unitaire 313 Vichy Parc du 10/07/2013 0% Urichy Parc du Pt (de place Victor Hugo à Burnol) 15/07/2013 0% Purage unitaire 90 Vichy Roosevelt du président 15/07/2013 0% Purage unitaire 170 Vichy Roosevelt du président 15/07/2013 0% Purage unitaire 156 Vichy Rever 17/07/2013 0% Purage unitaire 156 Vichy Rever 17/07/2013 0% Purage unitaire 156 Vichy Rever 17/07/2013 0% Purage unitaire 270 Vichy Rever 17/07/2013 0% Purage unitaire 270 Vichy Reaparlant 18/07/2013 0% Purage unitaire 210 Vichy Reaparlant 18/07/2013 0% Purage unitaire 210 Vichy Reaparlant 18/07/2013 0% Parage unitaire 202 Vichy Reaparlant 18/07/2013 0% Parage unitaire 186 Vichy Reaparlant 18/07/2013 0% Parage unitaire 186 Vichy Reaparlant 18/07/2013 0% Purage unitaire 188 Vichy Reaparlant 18/07/2013 0% Purage unitaire 189 Vichy Reaparlant 18/07/2013 0% Purage unitaire 189 Vichy Reaparlant 18/07/2013 0% Purage unitaire 200 Vichy Reaparlant 21/08/2013 0% Purage unitaire 250 Vichy Reaparlant 22/08/2013 0% Purage unitaire 250 Vichy Reaparlant 250/08/2013 0% Purage unitaire 250 Vichy Reaparlant 250	Curage unitaire	20	Vichy	Annam square d'	09/07/2013	0%
Curage unitaire 158	Curage unitaire	208	Vichy	Pasteur	10/07/2013	0%
Curage unitaire 188	Curage unitaire	313	Vichy		10/07/2013	0%
Curage unitaire 170 Vichy Auvergne d' 15/07/2013 0% Curage unitaire 156 Vichy Neuve 17/07/2013 0% Curage unitaire 270 Vichy Lasteyras place Louis 17/07/2013 -25% Curage unitaire 270 Vichy Allier qual d' 17/07/2013 0% Curage unitaire 210 Vichy Beauparlant 18/07/2013 0% Curage unitaire 202 Vichy Beauparlant 18/07/2013 0% Curage unitaire 202 Vichy Beauparlant 18/07/2013 0% Curage unitaire 202 Vichy Beauparlant 19/07/2013 0% Curage unitaire 89 Vichy Arnaud impasse 22/07/2013 0% Curage unitaire 89 Vichy Source de l'Hôpital de la 23/07/2013 0% Curage unitaire 300 Vichy Coteau 24/07/2013 -25% Curage unitaire 250 Vichy Est de l' 19/08/2013 0% Curage unitaire 94 Vichy Yser de l' 19/08/2013 0% Curage unitaire 94 Vichy Raymond du Docteur 21/08/2013 0% Curage unitaire 64 Vichy Raymond du Docteur 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Discourage unitaire 109 Vichy Discourage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Discourage unitaire 264 Vichy Discourage unitaire 264 Vichy Discourage unitaire 264 Vichy Discourage unitaire 264 Vichy Discourage unitaire 164 Vichy Discourage unitaire 174 Vichy Discourage unitaire 174 Vichy Discourage unitaire 175 Vichy Discourage unitaire 176 Vichy Discourage unitaire 177 Vichy Discourage unitaire 178 Vichy Discourage unitaire 179 Vichy Discourage unitaire 170 Vichy Di	Curage unitaire	158	,		15/07/2013	0%
Curage unitaire 156 Vichy Neuve 17/07/2013 0% Curage unitaire 80 Vichy Lasteyras place Louis 17/07/2013 -25% Curage unitaire 270 Vichy Allier quai d' 17/07/2013 0% Curage unitaire 210 Vichy Beauparlant 18/07/2013 0% Curage unitaire 202 Vichy Beauséjour de 19/07/2013 0% Curage unitaire 186 Vichy Arnaud impasse 22/07/2013 0% Curage unitaire 89 Vichy Source de l'Hopital de la 23/07/2013 0% Curage unitaire 300 Vichy Coteau 24/07/2013 0% Curage unitaire 300 Vichy Est de l' 19/08/2013 0% Curage unitaire 94 Vichy Yser de l' 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Raymond du Docteur 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Jaurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Lisbonne de 26/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 236 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 174 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Chomel 17/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Clam passage 19/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Germot 20/09/2013 0%	Curage unitaire	90	Vichy	Roosevelt du président	15/07/2013	0%
Curage unitaire 80 Vichy Alier qual d' 17/07/2013 -25% Curage unitaire 270 Vichy Alier qual d' 17/07/2013 0% Curage unitaire 210 Vichy Beauparlant 18/07/2013 0% Curage unitaire 202 Vichy Beauparlant 18/07/2013 0% Curage unitaire 186 Vichy Arnaud impasse 22/07/2013 0% Curage unitaire 89 Vichy Source de l'Hôpital de la 23/07/2013 0% Curage unitaire 300 Vichy Coteau 24/07/2013 -25% Curage unitaire 250 Vichy Est de l' 19/08/2013 0% Curage unitaire 94 Vichy Yser de l' 21/08/2013 0% Curage unitaire 64 Vichy Raymond du Docteur 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Jaurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 165 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 166 Vichy Garros 18/08/2013 0% Curage unitaire 167 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 177 Vichy Grance 11/09/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grance 11/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Grance 11/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Grance 11/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Germot 20/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Germot 20/09/2013 0%	Curage unitaire	170	Vichy	Auvergne d'	15/07/2013	0%
Curage unitaire 270 Vichy Allier qual d' 17/07/2013 0% Curage unitaire 210 Vichy Beauparlant 18/07/2013 0% Curage unitaire 202 Vichy Beauparlant 18/07/2013 0% Curage unitaire 186 Vichy Armaud impasse 22/07/2013 0% Curage unitaire 89 Vichy Source de l'Hôpital de la 23/07/2013 0% Curage unitaire 300 Vichy Coteau 24/07/2013 -25% Curage unitaire 250 Vichy Est de l' 19/08/2013 0% Curage unitaire 94 Vichy Yser de l' 21/08/2013 0% Curage unitaire 64 Vichy Raymond du Docteur 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Jaurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Lisbonne de 26/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 268 Vichy Grage unitaire 28/08/2013 0% Curage unitaire 169 Vichy Grage unitaire 28/08/2013 0% Curage unitaire 160 Vichy Grage unitaire 28/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Grage unitaire 28/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Grage unitaire 28/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Grage unitaire 40 Vichy Grage unitaire 50.5 Vichy Grage	Curage unitaire	156	Vichy	Neuve	17/07/2013	0%
Curage unitaire 210 Vichy Beauséjour de 19/07/2013 0% Curage unitaire 186 Vichy Beauséjour de 19/07/2013 0% Curage unitaire 186 Vichy Arnaud impasse 22/07/2013 0% Curage unitaire 89 Vichy Source de l'Hôpital de la 23/07/2013 0% Curage unitaire 250 Vichy Est de l' 19/08/2013 0% Curage unitaire 94 Vichy Yser de l' 21/08/2013 0% Curage unitaire 64 Vichy Raymond du Docteur 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Daurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Baint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Daurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Baint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Baint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Baint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Baint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 236 Vichy Baint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 266 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 174 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Garros 18/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Garros 18/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Garros 18/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Garros 18/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Garros 28/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Garros 28/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Garros 28/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Garros 28/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Garros 28/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Garros 28/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Garros 28/09/2013 0%	Curage unitaire	80	Vichy	Lasteyras place Louis	17/07/2013	-25%
Curage unitaire 202 Vichy Beauséjour de 19/07/2013 0% Curage unitaire 186 Vichy Arnaud impasse 22/07/2013 0% Curage unitaire 89 Vichy Source de l'Hôpital de la 23/07/2013 0% Curage unitaire 300 Vichy Coteau 24/07/2013 -25% Curage unitaire 250 Vichy Est de l' 19/08/2013 0% Curage unitaire 94 Vichy Yser de l' 21/08/2013 0% Curage unitaire 64 Vichy Raymond du Docteur 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Jaurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Lisbonne de 26/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 266 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 236 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Tulipes des 28/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Garnos 28/08/2013 0% Curage unitaire 174 Vichy Garnos 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Chomel 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Carage Germot 20/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Garnos 18/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 558 Vichy Germot 20/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Germot 20/09/2013 0%	Curage unitaire	270	Vichy	Allier quai d'	17/07/2013	0%
Curage unitaire 186 Vichy Arnaud impasse 22/07/2013 0% Curage unitaire 89 Vichy Source de l'Hôpital de la 23/07/2013 0% Curage unitaire 300 Vichy Est de l' 19/08/2013 0% Curage unitaire 250 Vichy Est de l' 19/08/2013 0% Curage unitaire 94 Vichy Yser de l' 21/08/2013 0% Curage unitaire 64 Vichy Raymond du Docteur 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Jaurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Lisbonne de 26/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Blanc Louis 27/08/	Curage unitaire	210	Vichy	Beauparlant	18/07/2013	0%
Curage unitaire 89 Vichy Source de l'Hôpital de la 23/07/2013 0% Curage unitaire 300 Vichy Coteau 24/07/2013 -25% Curage unitaire 250 Vichy Est de l' 19/08/2013 0% Curage unitaire 94 Vichy Yser de l' 21/08/2013 0% Curage unitaire 64 Vichy Raymond du Docteur 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Jaurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Lisbonne de 26/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Tulipes des 28/08/2013<	Curage unitaire	202	Vichy	Beauséjour de	19/07/2013	0%
Curage unitaire 300 Vichy Coteau 24/07/2013 -25% Curage unitaire 250 Vichy Est de l' 19/08/2013 0% Curage unitaire 94 Vichy Yser de l' 21/08/2013 0% Curage unitaire 64 Vichy Raymond du Docteur 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Jaurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Lisbonne de 26/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 236 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Tulipes des 28/08/2013 0% Curage unitaire 174 Vichy Lavoisier 28/08/2013 <	Curage unitaire	186	Vichy	Arnaud impasse	22/07/2013	0%
Curage unitaire 250 Vichy Est de l' 19/08/2013 0% Curage unitaire 94 Vichy Yser de l' 21/08/2013 0% Curage unitaire 64 Vichy Raymond du Docteur 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Jaurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Lisbonne de 26/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 236 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Tulipes des 28/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Lavoisier 28/08/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013	Curage unitaire	89	Vichy	Source de l'Hôpital de la	23/07/2013	0%
Curage unitaire 94 Vichy Yser de l' 21/08/2013 0% Curage unitaire 64 Vichy Raymond du Docteur 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Jaurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Lisbonne de 26/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 236 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Tulipes des 28/08/2013 0% Curage unitaire 174 Vichy Lavoisier 28/08/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013	Curage unitaire	300	Vichy	Coteau	24/07/2013	-25%
Curage unitaire 64 Vichy Raymond du Docteur 21/08/2013 0% Curage unitaire 59 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Jaurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Lisbonne de 26/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 236 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Tulipes des 28/08/2013 0% Curage unitaire 174 Vichy Lavoisier 28/08/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Copéré 18/09/2013	Curage unitaire	250	Vichy	Est de l'	19/08/2013	0%
Curage unitaire 59 Vichy Curie 21/08/2013 0% Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Jaurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Lisbonne de 26/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 236 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Tulipes des 28/08/2013 0% Curage unitaire 174 Vichy Lavoisier 28/08/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Chomel 17/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Campassage 19/09/2013 0%	Curage unitaire	94	Vichy	Yser de l'	21/08/2013	0%
Curage unitaire 109 Vichy Chollet 21/08/2013 0% Curage unitaire 576 Vichy Jaurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Lisbonne de 26/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 236 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Tulipes des 28/08/2013 0% Curage unitaire 174 Vichy Lavoisier 28/08/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Chomel 17/09/2013 0% Curage unitaire 63.5 Vichy Copéré 18/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Clam passage 19/09/2013 <	Curage unitaire	64	Vichy	Raymond du Docteur	21/08/2013	0%
Curage unitaire 576 Vichy Jaurès jean 22/08/2013 0% Curage unitaire 264 Vichy Lisbonne de 26/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 236 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Tulipes des 28/08/2013 0% Curage unitaire 174 Vichy Lavoisier 28/08/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Chomel 17/09/2013 0% Curage unitaire 63.5 Vichy Copéré 18/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Clam passage 19/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Mutualité boulevard de la 23/09/2	Curage unitaire	59	Vichy	Curie	21/08/2013	0%
Curage unitaire 264 Vichy Lisbonne de 26/08/2013 0% Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 236 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Tulipes des 28/08/2013 0% Curage unitaire 174 Vichy Lavoisier 28/08/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Chomel 17/09/2013 0% Curage unitaire 63.5 Vichy Copéré 18/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Clam passage 19/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Germot 20/09/2013 0% Curage unitaire 188 Vichy Mutualité boulevard de la 23/09/2013 </td <td>Curage unitaire</td> <td>109</td> <td>Vichy</td> <td>Chollet</td> <td>21/08/2013</td> <td>0%</td>	Curage unitaire	109	Vichy	Chollet	21/08/2013	0%
Curage unitaire 164 Vichy Saint Dominique 27/08/2013 0% Curage unitaire 236 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Tulipes des 28/08/2013 0% Curage unitaire 174 Vichy Lavoisier 28/08/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Chomel 17/09/2013 0% Curage unitaire 63.5 Vichy Copéré 18/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Clam passage 19/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Germot 20/09/2013 0% Curage unitaire 188 Vichy Mutualité boulevard de la 23/09/2013 0%	Curage unitaire	576	Vichy	Jaurès jean	22/08/2013	0%
Curage unitaire 236 Vichy Blanc Louis 27/08/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Tulipes des 28/08/2013 0% Curage unitaire 174 Vichy Lavoisier 28/08/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Chomel 17/09/2013 0% Curage unitaire 63.5 Vichy Copéré 18/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Clam passage 19/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Germot 20/09/2013 0% Curage unitaire 188 Vichy Mutualité boulevard de la 23/09/2013 0%	Curage unitaire	264	Vichy	Lisbonne de	26/08/2013	0%
Curage unitaire 40 Vichy Tulipes des 28/08/2013 0% Curage unitaire 174 Vichy Lavoisier 28/08/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Chomel 17/09/2013 0% Curage unitaire 63.5 Vichy Copéré 18/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Clam passage 19/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Germot 20/09/2013 0% Curage unitaire 188 Vichy Mutualité boulevard de la 23/09/2013 0%	Curage unitaire	164	Vichy	Saint Dominique	27/08/2013	0%
Curage unitaire 174 Vichy Lavoisier 28/08/2013 0% Curage unitaire 90 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Chomel 17/09/2013 0% Curage unitaire 63.5 Vichy Copéré 18/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Clam passage 19/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Germot 20/09/2013 0% Curage unitaire 188 Vichy Mutualité boulevard de la 23/09/2013 0%	Curage unitaire	236	Vichy	Blanc Louis	27/08/2013	0%
Curage unitaire 90 Vichy Garros 28/08/2013 0% Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Chomel 17/09/2013 0% Curage unitaire 63.5 Vichy Copéré 18/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Clam passage 19/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Germot 20/09/2013 0% Curage unitaire 188 Vichy Mutualité boulevard de la 23/09/2013 0%	Curage unitaire	40	Vichy	Tulipes des	28/08/2013	0%
Curage unitaire 102 Vichy Grande Grille de la 17/09/2013 0% Curage unitaire 71 Vichy Chomel 17/09/2013 0% Curage unitaire 63.5 Vichy Copéré 18/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Clam passage 19/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Germot 20/09/2013 0% Curage unitaire 188 Vichy Mutualité boulevard de la 23/09/2013 0%	Curage unitaire	174	Vichy	Lavoisier	28/08/2013	0%
Curage unitaire 71 Vichy Chomel 17/09/2013 0% Curage unitaire 63.5 Vichy Copéré 18/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Clam passage 19/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Germot 20/09/2013 0% Curage unitaire 188 Vichy Mutualité boulevard de la 23/09/2013 0%	Curage unitaire	90	Vichy	Garros	28/08/2013	0%
Curage unitaire 63.5 Vichy Copéré 18/09/2013 0% Curage unitaire 40 Vichy Clam passage 19/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Germot 20/09/2013 0% Curage unitaire 188 Vichy Mutualité boulevard de la 23/09/2013 0%	Curage unitaire	102	Vichy	Grande Grille de la	17/09/2013	0%
Curage unitaire 40 Vichy Clam passage 19/09/2013 0% Curage unitaire 258 Vichy Germot 20/09/2013 0% Curage unitaire 188 Vichy Mutualité boulevard de la 23/09/2013 0%	Curage unitaire	71	Vichy	Chomel	17/09/2013	0%
Curage unitaire258VichyGermot20/09/20130%Curage unitaire188VichyMutualité boulevard de la23/09/20130%	Curage unitaire	63.5	Vichy	Copéré	18/09/2013	0%
Curage unitaire 188 Vichy Mutualité boulevard de la 23/09/2013 0%	Curage unitaire	40	Vichy	Clam passage	19/09/2013	0%
	Curage unitaire	258	Vichy	Germot	20/09/2013	0%
	Curage unitaire	188	Vichy	Mutualité boulevard de la	23/09/2013	0%
Curage unitaire 130 Vichy Sornin 07/10/2013 0%	Curage unitaire	130	Vichy	Sornin	07/10/2013	0%



Curage unitaire 297 Vichy Primevères des 19/12/2013 -25%

Désignation des travaux	Longueur ou NB	Ville	N°	Rue	Date de réalisation	
Curage eaux pluviales	96.9	Vichy		Pré Fleuri du	09/01/2013	0%
Curage eaux pluviales	65.3	Vichy		Anémones des	10/01/2013	0%
Curage eaux pluviales	20	Vichy		C.O.S.	17/01/2013	-25%
Curage eaux pluviales	60.7	Vichy		Mesdames allée	29/01/2013	0%
Curage eaux pluviales	106.2	Vichy		Coulon avenue Pierre	29/01/2013	0%
Curage eaux pluviales	127	Vichy		Soissons de	05/02/2013	0%
Curage eaux pluviales	101	Vichy		Lucas	05/02/2013	0%
Curage eaux pluviales	114	Vichy		Nantes de	20/02/2013	0%
Curage eaux pluviales	114	Vichy		Gaillard	20/02/2013	0%
Curage eaux pluviales	5	Vichy		Emballage de l' (siphon carrefour av de Lyon)	07/03/2013	0%
Curage eaux pluviales	61	Vichy		Massif central du	13/03/2013	-50%
Curage eaux pluviales	350	Vichy		Ailes allée des (du n°57 à la Pergola)	14/03/2013	-50%
Curage eaux pluviales	170.5	Vichy		Pins des	23/04/2013	0%
Curage eaux pluviales	69.5	Vichy		Devaux Paul	24/04/2013	0%
Curage eaux pluviales	27	Vichy		Arnoux	24/04/2013	0%
Curage eaux pluviales	171.8	Vichy		Vosges des	25/04/2013	0%
Curage eaux pluviales	160	Vichy		Durin avenue	29/04/2013	0%
Curage eaux pluviales	29	Vichy		Jasmins des	28/05/2013	0%
Curage eaux pluviales	267	Vichy		Durin avenue	28/05/2013	0%
Curage eaux pluviales	176	Vichy		Célestins avenue	29/05/2013	0%
Curage eaux pluviales	85	Vichy		Meuse de la	03/06/2013	0%
Curage eaux pluviales	520	Vichy		France avenue de	04/06/2013	0%
Curage eaux pluviales	202	Vichy		Montaret	10/06/2013	0%
Curage eaux pluviales	71	Vichy		Durand	13/06/2013	0%
Curage eaux pluviales	65	Vichy		Beaulieu de	13/06/2013	0%
Curage eaux pluviales	300	Vichy		Hôtel des postes de l'	20/06/2013	0%
Curage eaux pluviales	110	Vichy		Burnol	21/06/2013	0%
Curage eaux pluviales	173	Vichy		Roosevelt du Président	25/06/2013	0%
Curage eaux pluviales	90	Vichy		Lardy	01/07/2013	0%
Curage eaux pluviales	150	Vichy		Frobert impasse	18/07/2013	0%
Curage eaux pluviales	95	Vichy		Dejoux	18/07/2013	0%
Curage eaux pluviales	72	Vichy		Dunant Henri (de la rue des pins au PI face n°58)	19/07/2013	0%
Curage eaux pluviales	75	Vichy		Source de l'Hôpital de la	23/07/2013	0%
Curage eaux pluviales	119	Vichy		Jeanne d'arc	23/07/2013	0%
Curage eaux pluviales	110	Vichy		Gramont (du N°19 au n°29)	24/07/2013	-25%
Curage eaux pluviales	198	Vichy		Saint Jean Baptiste	18/09/2013	0%
Curage eaux pluviales	200	Vichy		Vert Galant du	19/09/2013	0%
Curage eaux pluviales	29	Vichy		Etats-unis boulevard des (grille devant l'hôtel des Célestins)	20/11/2013	-25%
Curage eaux pluviales	1	Vichy		Lattre de Tassigny boulevard du Maréchal de (regard siphon sur galerie EP)	11/12/2013	0%

CBSE

Rapport Annuel du Délégataire

La distinction entre réseau séparatif et réseau unitaire n'est que théorique, car la quasi-totalité des branchements d'eau usée sont, au départ, unitaires.

Désignation des travaux	Longueur ou NB	Ville	Rue	Date de réalisation
Réseaux visitables EU+U	151.7	Vichy	Victoria Avenue (du Bvd Gambetta à la Rue du 11/11)	15/10/2013
Réseaux visitables EU+U	277.3	Vichy	Bvd Gambetta	15/10/2013
Réseaux visitables EU+U	184.3	Vichy	Rue du 11/11/1918	16/10/2013
Réseaux visitables EU+U	201.1	Vichy	Eugène Gilbert Avenue	17/10/2013
Réseaux visitables EU+U	210.4	Vichy	Célestins Avenue des	22/10/2013
Réseaux visitables EU+U	154	Vichy	Voltaire	23/10/2013
Réseaux visitables EU+U	173.7	Vichy	Petit	24/10/2013
Réseaux visitables EU+U	144.5	Vichy	Hôpital boulevard de l'	29/10/2013
Réseaux visitables EU+U	413.3	Vichy	Mutualité boulevard de la	31/10/2013
Réseaux visitables EP	181.6	Vichy	Marc Juge rue	24/10/2013
Réseaux visitables EP	27	Vichy	Lac d'Allier avenue du	29/10/2013
Réseaux visitables EP	250.8	Vichy	Bourdeaux Sergent du	30/10/2013

11.2.1.2 Opérations de débouchage et d'hydro curage ponctuelles du réseau

Année	Interventions sur branchements	Interventions sur réseau (hors avaloirs)	Interventions sur siphons et fosses
2006	0	2	57 (à charge de l'usager)
2007	1	6	72 (à charge de l'usager)
2008	0	5	37 (à charge de l'usager)
2009	1	14	57 (à charge de l'usager)
2010	5	11	63 (à charge de l'usager)
2011	0	10	30 (à charge de l'usager)
2012	4	5	26 (à charge de l'usager)
2013	6	9	15 (à charge de l'usager)

Synthèse des interventions de débouchage ponctuel de réseaux / branchements :

Année	MI réseau EU+U	MI réseau EP	Avaloirs	Grilles	Postes de relèvement	Tonnage de déchets
2005	10 752	11 255	371	860	35	
2006	22 026	10 155	689	194	10	128
2007	10 978	16 404	464	94	24	89
2008	10 524	14 099	903	413	20	129
2009	13 894	19 773	688	369	42	73
2010	32 112	7 405	889	269	29	101
2011	32 777	11 005	1 419	464	13	160
2012	20 754	5 633	1 312	424	56	105



Année	MI réseau EU+U	MI réseau EP	Avaloirs	Grilles	Postes de relèvement	Tonnage de déchets
2013	28 089	4 957	1 096	436	58	46

Détail des interventions sur siphons et fosses :

Lieu	Nombre	Date Réparation
5 Rue Abbé Delarbre	1	07/02/2013
11 Rue d'Oran	1	12/02/2013
23 Avenue Thermale	1	26/03/2013
12 Avenue Poincaré	1	08/04/2013
10 Rue Carnot	1	12/06/2013
80 Rue Gaillard	1	24/06/2013
11 Rue Jeanne d'Arc	1	27/06/2013
19 Rue Chomail	1	26/07/2013
131 Allées Mesdames	1	31/07/2013
6 Rue Chomel	1	01/08/2013
5 Rue de Bretagne	1	05/08/2013
66 Rue du Maréchal Lyautey	1	12/09/2013
13 Rue du Vert Galant	1	22/11/2013
5 Rue Charasse	1	29/11/2013
2 Rue de la Cité	1	27/12/2013

11.2.1.3 Opérations d'entretien d'ouvrages réseaux eaux usées :

Il y a eu 12 renouvellements de tampons de regard d'assainissement et 7 en Eaux pluviales.

Lieu - renouvellement	EU/U	Date Réparation
2, rue des Géraniums	1	22/01/2013
14, rue des Anémones	1	22/01/2013
79, rue Maréchal Joffre	1	20/06/2013
20, avenue Poincaré	1	11/06/2013
Angle rue Maréchal Joffre – Strasbourg	1	20/06/2013
1, passage de Venise	1	07/06/2013
9, rue Bulot	1	12/07/2013
138, avenue Thermale	1	10/07/2013
16, rue des Violettes	1	17/09/2013
20, rue Georges Clémenceau	1	11/10/2013
Rue du Pré Fleuri	2	20/06/2013

Lieu - renouvellement	EP	Date Réparation
Rue du Pré Fleuri	3	20/06/2013
56, avenue des Célestins	1	11/07/2013
Avenue Thermale carrefour rue du Bel Air	1	10/07/2013
30, rue Georges Clémenceau	1	11/10/2013
1, rue de Beaulieu	1	22/11/2013

CB

Rapport Annuel du Délégataire

11.2.1.4 Opérations d'entretien d'ouvrages réseaux eaux pluviales

Il y a eu 5 remplacements d'avaloirs ou grilles, 8 réfections et 9 scellements.

Synthèse des interventions sur grilles et avaloirs :

Lieu	Nombre	Date Réparation
Curage grilles		
Leclerc square du général	1	11/03/2013
Massif central du	1	13/03/2013
Château d'eau impasse du	2	21/0/2013
Belfort de	1	21/05/2013
Fleury	1	30/05/2013
Grangier	2	12/06/2013
De Gaulle place Charles	38	12/06/2013
Lattre de Tassigny bvd du maréchal de	30	18/06/2013
Bardin	2	25/06/2013
Victoria avenue	1	26/06/2013
Sornin	5	26/06/2013
Eisenhower avenue du président	4	26/06/2013
Paris de	25	27/06/2013
Lasteyras place Louis	7	27/06/2013
Lucas	6	28/06/2013
Réservoirs allée des	1	01/07/2013
Lardy	1	01/07/2013
Drichon	4	08/07/2013
Dubessay	2	09/07/2013
Pasteur	2	10/07/2013
Dejoux	2	18/07/2013
Aquitaine d'	3	22/07/2013
Parc du	1	19/08/2013
Alsace d'	1	19/08/2013
Treille de la	4	28/08/2013
Creuzier de	4	28/08/2013
Cerisiers des	2	28/08/2013
Vergers des	4	29/08/2013
Roses des	1	29/08/2013
Lilas des	2	29/08/2013
Grande Chaise de la	1	29/08/2013
Schweitzer rue du docteur	3	02/09/2013
Beauséjour de	5	02/09/2013
Durin avenue	1	03/09/2013
Reims de	1	09/09/2013
Gaillard	2	10/09/2013
Bel air du	2	10/09/2013
Vernet du	1	11/09/2013
Résistance boulevard de la	12	11/09/2013
Primevères des	2	11/09/2013



Réservoirs allée des	11	12/09/2013
Marronniers des	1	13/09/2013
Saules des	2	24/09/2013
Pâquerettes prolongée des	1	24/09/2013
Pâquerettes des	1	24/09/2013
Gerardmer avenue de	2	24/09/2013
Côte Saint Amand de la	18	24/09/2013
Bellevue avenue de	2	24/09/2013
Sidi brahim	1	25/09/2013
Glycines des	2	25/09/2013
Est de l'	7	26/09/2013
Ailes allée des	6	26/09/2013
Marseille de	3	27/09/2013
	1	27/09/2013
Imprimerie de l'		
Fontaines plateau des	1	27/09/2013 30/09/2013
Trois sœurs des	2	
Saint Martin allée	1	30/09/2013
Hôpital boulevard de l'	6	30/09/2013
Croix St Martin avenue de la	1	30/09/2013
Parc des Bourins du	1	01/10/2013
Salle boulevard de la	4	02/10/2013
Normandie de	3	02/10/2013
Lyautey du maréchal	3	02/10/2013
Lardy	1	02/10/2013
Languedoc	1	02/10/2013
lle de France de l'	4	02/10/2013
Fleury	2	02/10/2013
Auvergne d'	5	02/10/2013
Venise passage de	1	03/10/2013
Grenoble de	2	03/10/2013
Vert Galant du	2	04/10/2013
Tessier passage	2	04/10/2013
Pré Fleuri du	2	04/10/2013
Prairies des	1	04/10/2013
Mutualité boulevard de la	8	04/10/2013
Alsace d'	3	04/10/2013
Sport du	2	07/10/2013
Moulins des	3	07/10/2013
Lyon avenue de	4	07/10/2013
Quatre septembre du	6	08/10/2013
Lorraine de	1	08/10/2013
Gambetta boulevard	2	08/10/2013
Epinat place jean	1	08/10/2013
Emballage de l'	4	08/10/2013
Bert paul	3	08/10/2013
Alice	1	08/10/2013
Sichon boulevard du	7	18/11/2013
Poncet avenue	2	18/11/2013
Lac d'Allier avenue du	1	18/11/2013
Yser de l'	2	19/11/2013
Germot	3	19/11/2013
Connoc	5	15, 11,2010



Cévennes des	2	19/11/2013
Rivage du	4	20/11/2013
Pyrénées des	1	20/11/2013
Poincaré avenue	20	22/11/2013
Girard (27 et 29)	2	22/11/2013
Hôtel de Ville boulevard de l'	1	23/11/2013
Moutiers du	4	25/11/2013
Jaurès Jean	8	25/11/2013
Bintot	2	25/11/2013
Rambert	1	26/11/2013
Golf du	1	26/11/2013
Coulon avenue Pierre	1	26/11/2013
Salignat	4	23/12/2013
Roumanie de	1	23/12/2013
Mombrun	1	23/12/2013
Hôtel de ville place de l'	3	23/12/2013
Gilbert impasse	1	23/12/2013
Célestins avenue des	19	23/12/2013
Carnot boulevard	1	23/12/2013
Strasbourg de	1	24/12/2013
Joffre du maréchal	2	24/12/2013
Givois	1	24/12/2013
Girard	4	24/12/2013
Forestier	1	24/12/2013
Faidherbe	1	24/12/2013
Arnaud impasse	3	24/12/2013

Lieu	Nombre	Date Réparation
Curage avaloirs		
Mounin	5	07/03/2013
Leclerc square du général	2	11/03/2013
Thermale avenue	1	13/03/2013
Massif Central du	1	13/03/2013
Forestier	1	21/05/2013
Château d'eau impasse du	1	21/05/2013
Joffre du maréchal	1	30/05/2013
Blanc Louis	1	30/05/2013
Grangier	1	12/06/2013
Albert 1 ^{er} place	1	21/06/2013
Victoria avenue	1	26/06/2013
De Gaulle place Charles	2	28/06/2013
Lardy	3	01/07/2013
Thermale avenue	1	05/07/2013
Victoria avenue	1	05/07/2013
Auvergne d'	6	15/07/2013
Frobert impasse	1	18/07/2013
Dejoux	2	18/07/2013
Gramont avenue de	2	24/07/2013
Vingré de	1	19/08/2013
Parc du	2	19/08/2013



Lespiat impasse Albert 5 28/08/2013 Lavoisier 4 28/08/2013 Garros 1 28/08/2013 Creuzier de 30 28/08/2013 Cerisiers des 5 28/08/2013 Vergers des 1 29/08/2013 Roses des 2 29/08/2013 Pins des 12 29/08/2013 Michelet Edmond 6 29/08/2013 Lilas des 3 29/08/2013 Schweitzer rue du docteur 3 02/09/2013 Jasmins des 3 02/09/2013 Désormière 6 02/09/2013 Coteau 12 02/09/2013 Beauséjour de 10 02/09/2013	
Garros 1 28/08/2013 Creuzier de 30 28/08/2013 Cerisiers des 5 28/08/2013 Vergers des 1 29/08/2013 Roses des 2 29/08/2013 Pins des 12 29/08/2013 Michelet Edmond 6 29/08/2013 Lilas des 3 29/08/2013 Schweitzer rue du docteur 3 02/09/2013 Jasmins des 3 02/09/2013 Désormière 6 02/09/2013 Coteau 12 02/09/2013 Beauséjour de 10 02/09/2013	
Creuzier de 30 28/08/2013 Cerisiers des 5 28/08/2013 Vergers des 1 29/08/2013 Roses des 2 29/08/2013 Pins des 12 29/08/2013 Michelet Edmond 6 29/08/2013 Lilas des 3 29/08/2013 Schweitzer rue du docteur 3 02/09/2013 Jasmins des 3 02/09/2013 Désormière 6 02/09/2013 Coteau 12 02/09/2013 Beauséjour de 10 02/09/2013	
Cerisiers des 5 28/08/2013 Vergers des 1 29/08/2013 Roses des 2 29/08/2013 Pins des 12 29/08/2013 Michelet Edmond 6 29/08/2013 Lilas des 3 29/08/2013 Schweitzer rue du docteur 3 02/09/2013 Jasmins des 3 02/09/2013 Désormière 6 02/09/2013 Coteau 12 02/09/2013 Beauséjour de 10 02/09/2013	
Vergers des 1 29/08/2013 Roses des 2 29/08/2013 Pins des 12 29/08/2013 Michelet Edmond 6 29/08/2013 Lilas des 3 29/08/2013 Schweitzer rue du docteur 3 02/09/2013 Jasmins des 3 02/09/2013 Désormière 6 02/09/2013 Coteau 12 02/09/2013 Beauséjour de 10 02/09/2013	
Roses des 2 29/08/2013 Pins des 12 29/08/2013 Michelet Edmond 6 29/08/2013 Lilas des 3 29/08/2013 Schweitzer rue du docteur 3 02/09/2013 Jasmins des 3 02/09/2013 Désormière 6 02/09/2013 Coteau 12 02/09/2013 Beauséjour de 10 02/09/2013	
Pins des 12 29/08/2013 Michelet Edmond 6 29/08/2013 Lilas des 3 29/08/2013 Schweitzer rue du docteur 3 02/09/2013 Jasmins des 3 02/09/2013 Désormière 6 02/09/2013 Coteau 12 02/09/2013 Beauséjour de 10 02/09/2013	
Michelet Edmond 6 29/08/2013 Lilas des 3 29/08/2013 Schweitzer rue du docteur 3 02/09/2013 Jasmins des 3 02/09/2013 Désormière 6 02/09/2013 Coteau 12 02/09/2013 Beauséjour de 10 02/09/2013	
Lilas des 3 29/08/2013 Schweitzer rue du docteur 3 02/09/2013 Jasmins des 3 02/09/2013 Désormière 6 02/09/2013 Coteau 12 02/09/2013 Beauséjour de 10 02/09/2013	
Schweitzer rue du docteur 3 02/09/2013 Jasmins des 3 02/09/2013 Désormière 6 02/09/2013 Coteau 12 02/09/2013 Beauséjour de 10 02/09/2013	
Jasmins des 3 02/09/2013 Désormière 6 02/09/2013 Coteau 12 02/09/2013 Beauséjour de 10 02/09/2013	
Désormière 6 02/09/2013 Coteau 12 02/09/2013 Beauséjour de 10 02/09/2013	
Coteau 12 02/09/2013 Beauséjour de 10 02/09/2013	
Beauséjour de 10 02/09/2013	
Durin avenue 8 03/09/2013	
Demonet 1 03/09/2013	
Bartins des 15 03/09/2013	
Reims de 9 09/09/2013	
Jeanne d'arc 6 09/09/2013	
Devaux Paul 7 09/09/2013	
Arnoux 3 09/09/2013	
Soissons de 5 10/09/2013	
Noyon de 3 10/09/2013	
Nantes de 4 10/09/2013	
Lassigny de 2 10/09/2013	
Gaillard 8 10/09/2013	
Bel air du 11 10/09/2013	
Vernet du 17 11/09/2013	
Thermale avenue 13 11/09/2013	
Résistance boulevard de la 5 11/09/2013	
Primevères des 1 11/09/2013	
Marne avenue de la 7 11/09/2013	
Dunkerque de 2 11/09/2013	
Charlot 4 11/09/2013	
Arras d' 2 11/09/2013	
Réservoirs allée des 4 12/09/2013	
Jardin des 6 12/09/2013	
Marronniers des 3 13/09/2013	
Glaïeuls des 3 13/09/2013	
Cimiez de 2 13/09/2013	
Mesdames allée 1 20/09/2013	
Saules des 6 24/09/2013	
Pont a mousson 2 24/09/2013	
Pâquerettes prolongée des 13 24/09/2013	
Pâquerettes des 7 24/09/2013	
Nancy de 2 24/09/2013	
Gerardmer avenue de 8 24/09/2013	
Côte saint Amand de la 9 24/09/2013	
Bellevue avenue de 6 25/09/2013	



Sidi Brahim	6	25/09/2013
Pervenches des	5	25/09/2013
Œillets des	4	25/09/2013
Iris des	10	25/09/2013
Ifs des	10	25/09/2013
Glycines des	6	25/09/2013
Géraniums des	12	25/09/2013
	2	25/09/2013
Cyclamens des	5	25/09/2013
Cascade de la	3	25/09/2013
Anémones des	1	26/09/2013
Alger d'		26/09/2013
Ailes allée des	45	27/09/2013
Provence de	2	
Marseille de	2	27/09/2013
Jouishomme	1	27/09/2013
Imprimerie de l'	2	27/09/2013
Fontaines plateau des	1	27/09/2013
Duchon	1	27/09/2013
Châteaudun de	4	27/09/2013
Bordeaux de	1	27/09/2013
Trois sœurs des	1	30/09/2013
Orléans d'	2	30/09/2013
Hôpital boulevard de l'	35	30/09/2013
Croix Saint Martin avenue de la	19	30/09/2013
Bleuets des	1	30/09/2013
Randan de	3	01/10/2013
Parc des Bourins du	5	01/10/2013
Montignac	2	01/10/2013
Lafloque	2	01/10/2013
France avenue de	18	01/10/2013
Verdun de	3	02/10/2013
Touraine de	1	02/10/2013
Salle boulevard de la	13	02/10/2013
Lyautey du maréchal	14	02/10/2013
Lardy	3	02/10/2013
Languedoc du	6	02/10/2013
lle de France de l'	1	02/10/2013
Gilbert avenue Eugène	10	02/10/2013
Fleury	2	02/10/2013
Flandre de	2	02/10/2013
Bulot avenue Jean Baptiste	20	02/10/2013
Bretagne de	8	02/10/2013
Bourbonnais du	2	02/10/2013
Bargoing	1	02/10/2013
Aquitaine d'	1	02/10/2013
Vosges des	4	03/10/2013
Venise de	5	03/10/2013
Tours de	3	03/10/2013
Saint Jean Baptiste	7	03/10/2013
Poitiers de	3	03/10/2013
Grenoble de	1	03/10/2013
OTOTIONIE GE	1	00/10/2010



Chamonix de	5	03/10/2013
Vert Galant du	2	04/10/2013
Tessier	3	04/10/2013
	12	04/10/2013
Romains boulevard des		04/10/2013
Prairies des	1 2	
Pêcheurs des		04/10/2013
Mutualité boulevard de la	12	04/10/2013
Mesdames allée	6	04/10/2013
Loisel d'Aranges	6	04/10/2013
Henriette	4	04/10/2013
Graves boulevard des	15	04/10/2013
Cité de la	2	04/10/2013
Challier du docteur	6	04/10/2013
Beaulieu de	4	04/10/2013
Alsace d'	10	04/10/2013
Sport du	3	07/10/2013
Lyon avenue de	11	07/10/2013
Durand	2	07/10/2013
Bonamour impasse	2	07/10/2013
Alexandre 1 ^{er} boulevard	6	07/10/2013
Quatre vents des	1	08/10/2013
Quatre septembre du	1	08/10/2013
Lorraine de	1	08/10/2013
Gare de la	1	08/10/2013
Gambetta boulevard	11	08/10/2013
Epinat place jean	9	08/10/2013
Copéré	1	08/10/2013
Charasse	1	08/10/2013
Champ de Foire du	1	08/10/2013
Capelet	4	08/10/2013
Alliotaux	1	08/10/2013
11 novembre 1918 du	1	08/10/2013
Mutualité boulevard de la	1	29/10/2013
Masset (21 et 24)	2	29/10/2013
Sichon boulevard du	11	18/11/2013
Poncet avenue	11	18/11/2013
Marc Juge	6	18/11/2013
Lac d'Allier avenue du	2	18/11/2013
Colas rue du Docteur	1	18/11/2013
Vingré de	17	19/11/2013
	17	19/11/2013
Germot	4	19/11/2013
Gacon du sénateur		
Blanc Louis	11	19/11/2013
Pyrénées des	2	20/11/2013
Madrid de	7	20/11/2013
Lisbonne de	5	20/11/2013
Franchet d'Esperey bvd du maréchal	16	20/11/2013
Cronstadt de	6	20/11/2013
Alpes des	2	20/11/2013
Thiers de	3	22/11/2013
Poincaré avenue	19	22/11/2013



Victoria avenue12Saint Dominique2Pétillat11Paix de la2Longchamp de2Jaurès Jean16Chollet1Bintot3	25/11/2013 25/11/2013 25/11/2013 25/11/2013
Pétillat11Paix de la2Longchamp de2Jaurès Jean16Chollet1	25/11/2013 25/11/2013
Longchamp de2Jaurès Jean16Chollet1	25/11/2013
Jaurès Jean 16 Chollet 1	
Jaurès Jean16Chollet1	
	25/11/2013
Dintot 2	25/11/2013
Bintot 3	25/11/2013
Intendance de l' 1	26/11/2013
Golf du 1	26/11/2013
Durand Fardel Docteur Max 1	26/11/2013
Coulon avenue Pierre 2	26/11/2013
Compagnie de la 2	26/11/2013
Chomel 1	26/11/2013
Callou 5	26/11/2013
Salignat 3	23/12/2013
Neuve 1	23/12/2013
Mombrun 1	23/12/2013
Hôtel de Ville place de l' 3	23/12/2013
Hôtel de ville boulevard de l' 2	23/12/2013
Ecoles des 7	23/12/2013
Célestins avenue des 29	23/12/2013
Carnot boulevard 7	23/12/2013
Bulot 1	23/12/2013
Strasbourg de 3	24/12/2013
Soleils impasse des 1	24/12/2013
Joffre du Maréchal 22	24/12/2013
Jacquet 1	24/12/2013
Girard 1	24/12/2013
Forestier 1	24/12/2013
Bergère 1	24/12/2013
Belfort 1	24/12/2013

Détail des interventions de débouchage ponctuel de réseaux / branchements :

Commune	Date	Adresse
VICHY	03/01/2013	18 Rue Hubert Colmbier
VICHY	11/01/2013	71 Avenue de Lyon
VICHY	15/01/2013	3 Allées Mesdames
VICHY	15/01/2013	37 Avenue de Lyon
VICHY	17/01/2013	C.O.S.
VICHY	23/01/2013	Rue Hubert Colombier
VICHY	31/01/2013	Quartier des Ailes
VICHY	06/02/2013	Rue Desbrest
VICHY	11/03/2013	Square du Général Leclerc (vers n°18)
VICHY	27/03/2013	Quartier des Ailes
VICHY	04/04/2013	12 Avenue de la République
VICHY	23/04/2013	40 Allées des Ailes



Commune	Date	Adresse
VICHY	17/05/2013	Rue Louis Blanc
VICHY	06/09/2013	Quartier des Ailes
VICHY	11/10/2013	34 Avenue du Pt Paul Doumer

Détail des interventions sur les postes de relèvement :

Commune	ommune Site	
VICHY	PR Vichy – glenard	31/12/2013
VICHY	PR Vichy - nappe phréatique	31/12/2013
VICHY	PR Vichy - EP aéroport	20/12/2013
VICHY	PR Vichy - EU aéroport	20/12/2013
VICHY	PR Vichy – goulfert	17/12/2013
VICHY	PR Vichy - montaret	06/12/2013
VICHY	PR Vichy - Principale	06/12/2013
VICHY	PR Vichy – alligator	29/11/2013
VICHY	PR Vichy – glenard	29/11/2013
VICHY	PR Vichy - base de voile	26/11/2013
VICHY	PR Vichy - nappe phréatique	22/11/2013
VICHY	PR Vichy - Principale	22/11/2013
VICHY	PR Vichy – glenard	15/11/2013
VICHY	PR Vichy - montaret	15/11/2013
VICHY	PR Vichy - nappe phréatique	15/11/2013
VICHY	PR Vichy - piste athletisme	15/11/2013
VICHY	PR Vichy - EP aéroport	26/10/2013
VICHY	PR Vichy - EU aéroport	26/10/2013
VICHY	PR Vichy – goulfert	24/10/2013
VICHY	PR Vichy - Principale	24/10/2013
VICHY	PR Vichy - base de voile	14/10/2013
VICHY	PR Vichy – alligator	11/10/2013
VICHY	PR Vichy – glenard	11/10/2013
VICHY	PR Vichy - montaret	11/10/2013
VICHY	PR Vichy – alligator	02/10/2013
VICHY	PR Vichy - base de voile	02/10/2013
VICHY	PR Vichy - base de voile	02/10/2013
VICHY	PR Vichy - EP aéroport	02/10/2013
VICHY	PR Vichy - EU aéroport	02/10/2013
VICHY	PR Vichy – goulfert	02/10/2013
VICHY	PR Vichy - nappe phréatique	02/10/2013
VICHY	PR Vichy - piste athletisme	02/10/2013
VICHY	PR Vichy - montaret	19/09/2013
VICHY	PR Vichy - Principale	19/09/2013
VICHY	PR Vichy - EP aéroport	13/09/2013
VICHY	PR Vichy - EU aéroport	13/09/2013



Commune	Site	Date
VICHY	PR Vichy - EP aéroport	06/09/2013
VICHY	PR Vichy - EU aéroport	06/09/2013
VICHY	PR Vichy - montaret	30/08/2013
VICHY	PR Vichy - Principale	30/08/2013
VICHY	PR Vichy – goulfert	23/08/2013
VICHY	PR Vichy - piste athletisme	23/08/2013
VICHY	PR Vichy – alligator	26/07/2013
VICHY	PR Vichy – goulfert	26/07/2013
VICHY	PR Vichy - montaret	19/07/2013
VICHY	PR Vichy - Principale	19/07/2013
VICHY	PR Vichy - base de voile	12/07/2013
VICHY	PR Vichy – glenard	12/07/2013
VICHY	PR Vichy - EP aéroport	08/07/2013
VICHY	PR Vichy - EU aéroport	05/07/2013
VICHY	PR Vichy - EP aéroport	02/07/2013
VICHY	PR Vichy - EU aéroport	02/07/2013
VICHY	PR Vichy - piste athletisme	28/06/2013
VICHY	PR Vichy - Principale	28/06/2013
VICHY	PR Vichy – alligator	21/06/2013
VICHY	PR Vichy - montaret	21/06/2013
VICHY	PR Vichy – glenard	13/06/2013
VICHY	PR Vichy - montaret	13/06/2013
VICHY	PR Vichy - base de voile	31/05/2013
VICHY	PR Vichy - Principale	31/05/2013
VICHY	PR Vichy – alligator	29/05/2013
VICHY	PR Vichy - piste athletisme	29/05/2013
VICHY	PR Vichy - EP aéroport	17/05/2013
VICHY	PR Vichy - EU aéroport	17/05/2013
VICHY	PR Vichy – glenard	13/05/2013
VICHY	PR Vichy - montaret	13/05/2013
VICHY	PR Vichy – goulfert	02/05/2013
VICHY	PR Vichy - Principale	02/05/2013
VICHY	PR Vichy – alligator	18/04/2013
VICHY	PR Vichy - base de voile	18/04/2013
VICHY	PR Vichy - nappe phréatique	08/04/2013
VICHY	PR Vichy - piste athletisme	08/04/2013
VICHY	PR Vichy - EP aéroport	05/04/2013
VICHY	PR Vichy - EU aéroport	05/04/2013
VICHY	PR Vichy – glenard	29/03/2013
VICHY	PR Vichy – goulfert	29/03/2013
VICHY	PR Vichy - montaret	15/03/2013
VICHY	PR Vichy - Principale	15/03/2013
VICHY	PR Vichy – alligator	14/03/2013
VICHY	PR Vichy - base de voile	14/03/2013
VIOI11	Tit violiy badd do volid	1 1/30/2010

CBSE

Rapport Annuel du Délégataire

Commune	Site	Date
VICHY	PR Vichy – goulfert	09/03/2013
VICHY	PR Vichy - EP aéroport	01/03/2013
VICHY	PR Vichy - EU aéroport	01/03/2013
VICHY	PR Vichy - montaret	28/02/2013
VICHY	PR Vichy - Principale	28/02/2013
VICHY	PR Vichy – glenard	22/02/2013
VICHY	PR Vichy - nappe phréatique	15/02/2013
VICHY	PR Vichy - piste athletisme	15/02/2013
VICHY	PR Vichy - Principale	12/02/2013
VICHY	PR Vichy – alligator	08/02/2013
VICHY	PR Vichy - base de voile	08/02/2013
VICHY	PR Vichy - Principale	01/02/2013
VICHY	PR Vichy - nappe phréatique	25/01/2013
VICHY	PR Vichy - piste athletisme	25/01/2013
VICHY	PR Vichy - EP aéroport	18/01/2013
VICHY	PR Vichy - EU aéroport	18/01/2013
VICHY	PR Vichy – alligator	11/01/2013
VICHY	PR Vichy - montaret	04/01/2013

11.2.1.5 Passage caméra

Les engagements contractuels annuels de l'avenant 5 sont les suivants :

- ITV de 10 Kms de canalisations Eaux Usées / Unitaires
- ITV de 4 Kms de canalisations Eaux pluviales
- Inspection visuelle de 2 kms de canalisations visitables

Synthèse des interventions 2013 :

Commune	Type de débouchage	Linéaire inspecté (ml)
VICHY	Eaux pluviales	4 956
VICHY	Eaux usées ou unitaire	28 089
VICHY	Visitables	2 369

Détail des interventions:

Adresse	EU/U	Date	EP	DATE
Rue d'Auvergne	166.8	08/01/2013		
Rue du Pré Fleuri	130.6	09/01/2013	96.9	09/01/2013
Rue des Anémones	108.4	10/01/2013	65.3	14/01/2013
Rue Sainte Barbe	65.5	14/01/2013		
Rue des Cévennes	96.1	14/01/2013		
Rue Salignat	253.1	15/01/2013		



Adresse	EU/U	Date	EP	DATE
Allées Mesdames	80.5	15/01/2013	60.7	29/01/2013
Rue Faidherbe	174.3	22/01/2013		
Rue Hubert Colombier	67.3	23/01/2013		
Avenue du Pt Eisenhower			150	23/01/2013
Avenue Pierre Coulon	40.6	29/01/2013	106.2	29/01/2013
Rue de Soissons	210	04/02/2013	126.4	05/02/2013
Rue Lucas			100.2	04/02/2013
Rue du Presbytère	74.9	05/02/2013		
Rue du Docteur Fouet	41	05/02/2013		
Impasse de la Laure	25	07/02/2013		
Rue de la Laure	163.5	07/02/2013		
Rue Desbrest	72.5	11/02/2013		
Rue Besse	67.8	11/02/2013		
Place de la Vieille Eglise	22	12/02/2013		
Rue de la Porte de France	59.1	12/02/2013		
Rue de l'Eglise	37	12/02/2013		
Rue du Docteur Charles	43.3	12/02/2013		
Rue du Calvaire	19.5	12/02/2013		
Rue d'Italie	75.1	13/02/2013		
Rue Batillat	82.3	14/02/2013		
Square Général Leclerc	158.4	11/03/2013		
Allées des Ailes	169.5	12/03/2013	340.7	13/03/2013
Rue du Massif Central			60.3	13/03/2013
Rue du Maréchal Galliéni	152.6	22/04/2013		
Rue des Jonquilles	71.8	23/04/2013		
Rue des Pins			210.5	23/04/2013
Rue des Jasmins	62.5	24/04/2013		
Rue Paul Devaux	207.2	24/04/2013	69.5	24/04/2013
Rue Jeanne d'arc	178	25/04/2013	119.9	23/07/2013
Rue Arnoux			27.5	24/04/2013
Rue des Vosges			170.2	25/04/2013
Avenue Durin	413.2	26/04/2013	156	26/04/2013
Rue de la Paix	151	22/05/2013		
Avenue Durin			282.7	28/05/2013
Rue Mounin	66.8	22/05/2013		
Rue Bardiaux	148.9	23/05/2013		
Rue du Quatre septembre	208.3	03/06/2013		
Rue Alice	43	03/06/2013		
Rue de la Meuse			84.6	03/06/2013
Avenue de France			515.7	04/06/2013
Rue d'Alsace	203.7	06/06/2013		
Rue des Prairies	164	07/06/2013		
Rue Henriette	77.3	10/06/2013		
Rue de la Cité	67.8	10/06/2013		1



Adresse	EU/U	Date	EP	DATE
Rue Neuve	155.1	17/07/2013		
Place Louis Lasteyras	69.9	17/07/2013		
Quai d'Allier	270.4	17/07/2013		
Impasse Frobert			149.1	18/07/2013
Rue Beauparlant	196.3	18/07/2013		
Rue Dejoux			94.4	18/07/2013
Rue Source de l'Hôpital	141.2	23/07/2013	76.3	23/07/2013
Rue Jean Jaurès	729.4	22/08/2013	119.4	13/02/2013
Rue de la Grande Grille	101.9	17/09/2013		
Rue Chomel	71	17/09/2013		
Rue du Vert Galant	184.7	18/09/2013	200.5	19/09/2013
Rue Copéré	63.5	18/09/2013		
Rue Saint Jean Baptiste			228.2	18/09/2013
Passage Clam	4.8	19/09/2013		
Boulevard de la Mutualité	187.8	23/09/2013		
Rue Germot	226.7	21/10/2013		
C.O.S	690	11/12/2013	20.7	01/02/2013
Pont Barrage	8.1	17/12/2013		

11.2.2 Contrôle de conformité de branchements



Adresse	Parcelle	Date Réalisation		du branchement
52 DOUTE DE CDEUZIED	AC 202	07/04/2042	Eaux Usées	Eaux pluviales
53 ROUTE DE CREUZIER	AC 302	07/01/2013	C	C
48 BOULEVARD DU SICHON	BD 564	18/01/2013	C	C
10 RUE DE PROVENCE	AH 572 BD 112	23/01/2013	C	NC
37 AVENUE PONCET		30/01/2013	C	INC
74 RUE DES BARTINS 33 AVENUE DE GRAMONT	AD 615 AH 881	05/02/2013 12/02/2013	C	С
14 RUE DE BEAULIEU	AE 358	12/02/2013	C	NC
14 RUE GAUDRY	AE 356 AH 43	21/02/2013	C	C
47 RUE DE STRASBOURG	AM 91	11/03/2013	C	C
20 RUE DUCHON	AH 234	12/03/2013	C	C
16 BIS RUE DACHER	Al 187	12/03/2013	C	C
17 RUE BARDIN	AE 116	13/03/2013	C	C
53 RUE DE CONSTANTINE	BE 477	26/03/2013	C	C
4 IMPASSE D'ALLIER	AW 93-263	26/03/2013	C	C
AVENUE PONCET	BD 15	27/03/2013	C	C
25 RUE SALIGNAT	AV 52	05/04/2013	C	NC
8 & 10 RUE DE THIERS	AV 32 AN 207	09/04/2013	C	C
8 RUE DES CEVENNES	BD 927	09/04/2013	C	C
64 ROUTE DE CREUZIER		19/04/2013	C	C
37 RUE DES PINS	AB 149 AB 216	03/05/2013	C	C
16 RUE DE L'HOTEL DES POSTES	AB 216 AY 88	14/05/2013	C	C
			C	C
2 RUE DE L'EGLISE	AW 103 AW 102	23/05/2013	C	C
2 RUE DE L'EGLISE	AVV 102	23/05/2013	C	C
10 RUE JOUISHOMME		30/05/2013	C	C
34 RUE SAINT DOMINIQUE 13 RUE DU SENATEUR GACON	BD 623 BD 329	03/06/2013 05/06/2013	C	C
136 RUE JEAN JAURES	AD 353	06/06/2013	C	C
48 RUE DE L'EST	AH 860	07/06/2013	C	NC
13 RUE DU SENATEUR GACON	BD 329	11/06/2013	С	C
80 RUE GAILLARD	BE 287	24/06/2013	С	C
11 bis RUE LARDY	AT 121	02/07/2013	С	NC
36 AVENUE EUGENE GILBERT	AS 215	04/07/2013	С	C
15 RUE DUCHON	AH 867	30/07/2013	С	C
29 BOULEVARD DU SICHON	BD 263	05/08/2013	С	NC
6 RUE HARPET	AE 309	05/08/2013	С	C&NC
23 RUE DE GRENOBLE	AD 202	14/08/2013	С	C&NC
48 RUE DE VENISE	AD 309	06/09/2013	С	NC
27 RUE DE BRETAGNE	AR 171	13/09/2013	С	C
36 RUE DE NOYON	BE 78	16/09/2013	C	C
29 RUE DU BEL AIR	BE 177	01/10/2013	С	C
3 RUE DURAND	AE 816	03/10/2013	С	C
109 BIS BVD DES ETATS UNIS	BC 93	04/10/2013	С	NC
39 RUE DE CONSTANTINE	BD 50	08/10/2013	С	C
36 RUE DES BARTINS	AD 579	10/10/2013	С	NC
1 RUE D'ARRAS	BE 507	16/10/2013	С	C&NC
101 BOULEVARD DENIERE	AH 158	17/10/2013	С	C&NC
12 RUE GEORGES CLEMENCEAU	AY 111	18/10/2013	С	NON VERIFIEES
10 RUE DE TOURS	AD 106	25/10/2013	NC	C
35 BOULEVARD DU SICHON	BD 233	25/10/2013	NC	С
2 RUE DE MADRID	BD 233	25/10/2013	C	С
3 RUE DE L'HOTEL DES POSTES	AY 43	28/11/2013	С	С
4 RUE DU SPORT	AE 103	29/11/2013	С	C&NC
46 AVENUE DES CELESTINS	AL 319	11/12/2013	С	C
30 RUE DE L'EMBALLAGE	AH 72	12/12/2013	С	C
ON HOL DE L'ENIDALLAGE	/\!!/ /	12/12/2013	· •	U



41 RUE DES SOURCES	BD 447	19/12/2013	С	С
52 ROUTE DE CREUZIER	AB 186	19/12/2013	С	NON VERIFIEES
4 RUE BARGOING	AM 135	30/12/2013	С	С

Nous avons eu à réparer 4 casses sur branchement EU/U, et 1 casse sur conduite EP :

Lieu – Casse Branchement	Date Réparation
3, allée Mesdames	11/01/2013
19, rue du Pré Fleuri	14/03/2013
2 allées des Réservoirs	03/09/2013
65, rue Jean Baptiste Bulot	12/09/2013

Lieu – Casse conduite EP	Date Réparation	
4, place de la Source de l'Hôpital	20/08/2013	

11.2.3 Contrôles réglementaires

11.2.3.1 Contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des installations électriques ont été effectués aux dates suivantes :

Station	Date contrôle	Emplacement	Observation
PR Vichy - Principale	11/06/2013	Coffret électrique DEGRILLEUR	Visite de contrôle réglementaire
PR Vichy - Principale	11/06/2013	Armoire électrique intérieure auxiliaire	Visite de contrôle réglementaire
PR Vichy - nappe phréatique	11/06/2013	Coffret électrique	Visite de contrôle réglementaire
PR Vichy - montaret	11/06/2013	Armoire électrique extérieure	Visite de contrôle réglementaire
PR Vichy - goulfert	11/06/2013	Armoire électrique intérieure	Visite de contrôle réglementaire
PR Vichy - alligator	11/06/2013	Coffret électrique extérieur	Visite de contrôle réglementaire
PR Vichy - glenard	11/06/2013	Coffret électrique extérieur	Visite de contrôle réglementaire
PR Vichy - base de voile	11/06/2013	Coffret électrique extérieur	Visite de contrôle réglementaire
PR Vichy - EP aéroport	11/06/2013	Armoire électrique extérieure	Visite de contrôle réglementaire
PR Vichy - piste athletisme	11/06/2013	Coffret électrique extérieur	Visite de contrôle réglementaire

Les contrôles réglementaires des appareils de levage ont été effectués aux dates suivantes :

Station	Date contrôle	Emplacement	Observation
PR Vichy - Principale	26/06/2013	palan électrique container	Visite de contrôle réglementaire
PR Vichy - goulfert	26/06/2013	Palan Pompes EU	Visite de contrôle réglementaire
PR Vichy - Principale	26/06/2013	Pont roulant	Visite de contrôle réglementaire

CBSE

Rapport Annuel du Délégataire

Aucune non-conformité majeure n'a été détectée. Les remises en conformité nécessaires et à la charge de l'exploitant, suite aux observations transmises, sont détaillées dans le chapitre des interventions réalisées.

11.3 DECOMPTE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense.

Le tableau ci-dessous détaille les opérations effectuées en 2013 conformément au programme de renouvellement validé par l'avenant 5 du contrat d'affermage.

Station	Libellé équipement	Date interventi on	Type d'interventi on	Clause	Montant
PR Vichy – Principale	Palan du puits container du Poste principal	19/03/2013	Curatif	Garantie	4 825 €
PR Vichy – Principale	Pompe de relevage FLYGT P6 du poste principal	28/01/2013	Préventif	Programme	80 000 €
PR Vichy – Principale	Tuyauterie de refoulement du PR de GOULFERT	18/12/2013	Préventif	Programme	12 195 €

Le montant inscrit au CARE 2013 est de 143 000 € (montant lissé du programme total (607 386 / 51) x 12)

En 2013 les opérations de renouvellement réalisées se sont montées à 97 020 €.

Le cumul du programme de renouvellement réalisé à fin 2013 s'élève à 495 641 €.

La dotation inscrite au CARE cumulée s'élève à 464 700 €.

L'avance sur le programme de renouvellement s'élève donc à un montant de 30 941 € à fin 2013.

La modification du programme de renouvellement suivante a été validée courant 2013 :

Suite à un constat de corrosion très importante des tuyaux de refoulement du poste de relevage de Goulfert, nous avons réalisé le renouvellement total en INOX de celle-ci pour un montant supplémentaire de 12 195 € HT.

Le programme 2014 est joint en Annexe

11.4 GARANTIE POUR CONTINUITE DE SERVICE

La garantie pour la continuité de service est valorisée à 30 800 €.

CBSE

Rapport Annuel du Délégataire

11.5METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET PROGRAMMES

Un **Fond Contractuel de Renouvellement** consiste à prélever tous les ans sur les produits du service un certain montant défini contractuellement, et de le consacrer à des dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. La liste des équipements entrant dans le cadre de ce Fond Contractuel de Renouvellement a été établie à l'origine du contrat.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Fond Contractuel.

Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du fonds à date.

12 LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE

12.1 SUR LE RESEAU

Adresse	Date Réalisation
7 RUE FLEURY - VICHY	11/03/2013
11 RUE FLEURY - VICHY	11/03/2013
17 RUE FLEURY - VICHY	11/03/2013
2 RUE JEANNE D'ARC - VICHY	18/02/2013
2 RUE JEANNE D'ARC - VICHY	28/02/2013
11 BVD DU SICHON - VICHY	25/03/2013
13 BVD DU SICHON - VICHY	25/03/2013
19 RUE DU PRE FLEURI - VICHY	25/03/2013
6 RUE LOUIS BLANC - VICHY	18/07/2013
16 RUE JEAN JAURES - VICHY	15/09/2013
36-38 RUE HENRI DUNANT - VICHY	02/06/2013
3 RUE GARROS - VICHY	19/06/2013

Il y a eu 12 créations de branchements neufs.



13 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)

13.1 LE CARE

VICHY ASSAINISSEMENT CARE 2013	Année 2012	Année 2013
	Total	Total
PRODUITS	3 251,0	3 151,0
Exploitation du service	1 109,3	1 091,6
Collectivités et autres organismes publics	0.000.4	4 000 4
(estimations)	2 092,4	1 992,1
Travaux attribués à titre exclusif	49,3	67,3
Produits accessoires	0,0	0,0
CHARGES	3 110,4	3 051,8
Personnel	236,9	244,1
Energie éléctrique	45,3	39,9
Analyses	2,4	0,2
Sous Traitance, matières et fournitures	354,2	397,6
Impôts locaux taxes et redevances contractuelles	38,4	31,8
Autres dépenses d'exploitation	80,6	86,2
-Télécommunications, poste et télégestion	2,8	4,0
-Engins et véhicules	14,9	16,4
-Informatique	3,0	2,8
-Assurances	1,3	3,0
-Locaux	8,2	8,4
-Divers	42,1	45,6
-Remboursement emprunts ville de Vichy	0,0	0,0
-Redevance d'occupation des sols	8,3	6,1
Contribution des services centraux et de recherche	57,9	57,9
Colléctivités et autres organismes publics	2 092,4	1 992,1
-Part collectivité	1794,0	1720,6
-Autres organismes publics	298,4	271,5
Charges relatives investissements du domaine privé	22,9	22,9
Charges relatives aux renouvellements	175,4	173,8
-Pour garantie de continuité de service	32,4	30,8
-Pour programme de renouvellement	143,0	143,0



Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux	4,0	5,4
RESULTAT ECONOMIQUE	140,6	99,2
IMPOTS SUR LES SOCIETES	46,9	33,0
RESULTAT APRES IMPOT	93,7	66,2

13.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégataire de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégant sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégataire de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégataire de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de SAUR.

MODALITES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE ANNUEL DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION ET COMPOSANTES DES RUBRIQUES

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :

Exploitation du Service : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

Collectivités et autres organismes publics : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

Travaux attribués à titre exclusif : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

Produits accessoires : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.



- 2) **Charges** les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :
 - des Charges directement affectées au contrat : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Centre.

Elles comprennent:

- des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules...).
 La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie...) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Centre.

La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plate forme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance...) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Centre.

- des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :
 - des « Frais de centre et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
 - des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche.
- des Charges économiques calculées: il s'agit de charges (investissements réalisés par le délégataire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.

3) Commentaire des rubriques de charges

1. Personnel:

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise...) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat. L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle. Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

3. Achats d'Eau:

Contrats d'assainissement : cette rubrique comprend les Achats de Prestations de Traitement en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour le traitement des effluents collectés dans le cadre du contrat.



4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

5. Analyses:

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires et celles réalisées par le Délégataire dans le cadre de son autocontrôle.

6. Sous Traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

- Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie ...) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.
- Matières et Fournitures : ce poste comprend :
 - la charge relative au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise.
 - la location de courte durée de matériel sans chauffeur.
 - les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau.
 - les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique.
 - le matériel de sécurité.
 - les consommables divers.

7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend:

- la contribution économique territoriale (CET).
- La contribution sociale de solidarité.
- la taxe foncière.
- les redevances d'occupation du domaine public.

8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du centre.



- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
 - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle
 - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice
 - J@DE, logiciel de gestion et des achats
 - NET&GIS, logiciel de cartographie
 - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
 - la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégataire
 - Les primes dommages ouvrages
 - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu
 - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
- "Divers" : autres charges.

9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégataire.

10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale.
- les taxes
- les redevances

12. Charges relatives aux Renouvellements :

- « Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Il s'agit d'un lissage des charges sur la durée du contrat. Il est à noter que la méthode de calcul de ce lissage a été améliorée conformément au décret n°2005-236 du 14 mars 2005 et au Rapport de l'Ordre des Experts Comptables : la méthode intègre les charges prévisionnelles selon un calcul fondée sur l'évaluation des risques à couvrir jusqu'à la fin du contrat. Ce calcul sera réactualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution du patrimoine et des charges réellement constatées depuis le début du contrat.
- "Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégataire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.

Rapport Annuel du Délégataire

 "Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement": le délégataire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégataire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

13. Charges relatives aux Investissements:

Elles comprennent les différents types d'obligation existant au contrat :

- programme contractuel d'investissements
- fonds contractuel d'investissements
- annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire
- investissements incorporels.

Les montants engagés par le délégataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le délégataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :

Ce poste comprend:

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

4) Résultat avant Impôt

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

5) Impôt sur les sociétés

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

6) Résultat

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.

Rapport Annuel du Délégataire

14 SPECIMENS DE FACTURES

14.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675



28

Vos Contacts :

Accueil: 2 AV DE LA CROIX SAINT MARTIN BP 72856

03208 VICHY

Du lundi au jeudi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 16h15 Le vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 15h45

Téléphone: 04 70 58 84 30

Lundi à vendredi 7h30-12h 13h30-16h15 (sauf vendredi 15h45)

Dépannage 24h/24 : 04 70 58 84 30

SPECIMEN 01 Janvier 2013

Référence à rappeler

www.bourbonnaise-des-eaux.fr

DESTINATAIRE

DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Collecte et traitement des eaux usées :

Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC 21,40€ Consommation TTC 185,88€

Total facture TTC 207,28 €

207,28 €

soit 0,0015 €/Litre

CBSE SA au capital de 3.596.0006 RCS Cusset 8 352 256 473 Siège Social 2 avenue de la Croix St Martin 03200 Vichy TVA Intracommunautaire n° FR 21 352 256 473
Les informations recueillies front Pobjed d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la lain "78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à Tinformatique, aux fichiers et aux libertes, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le sile internet sera conservée.

A NE PAS PAYER SPECIMEN

A NE PAS PAYER





BRANCHEMENT	COMP	COMPTEUR				Consommation	Information
BRANCILINEN	Numéro	Diamètre				m3	mormanon
VICHY						120	Conso, simulée
TOTAL CONSOMMATION	•			•		120	

SPECIMEN	FACTUR	E N° Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées	170,92 € HT	182,88 € TTC	m3	m3	€HT	€HT	€HT	%
Abo part Com. d'Agglo. Vichy Val d'Allier		Année 2013					20,00	7,00
Consommation part Com.d'agglo.de Vichy Val d'Allie	er	Année 2013		120	0,6607	79,28		7,00
Consommation part CBSE		Année 2013		120	0,5970	71,64		7,00

			Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics	22,80 € HT	24,40 € TTC	m3	m3	€HT	€HT	€HT	%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)		Année 2013		120	0,1900	22,80		7,00

		······
Total Facture		207,28 € TTC

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS

HT soumis à TVA : 193,72 € TVA sur les débits : 13,56 €

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

préserver les milieux aquatiques. La taxe intitulée Voies navigables de France concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.



28

Vos Contacts:

Accueil: 2 AV DE LA CROIX SAINT MARTIN BP 72856

03208 VICHY

Du lundi au jeudi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 16h15

Le vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 15h45

Téléphone: 04 70 58 84 30

Lundi à vendredi 7h30-12h 13h30-16h15 (sauf vendredi 15h45)

Dépannage 24h/24 : 04 70 58 84 30

www.bourbonnaise-des-eaux.fr

SPECIMEN 01 Janvier 2014

Référence à rappeler

DESTINATAIRE DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Collecte et traitement des eaux usées :

Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC
Consommation TTC

22,00€

Consommation TTC 191,61 €

Total facture TTC 213,61 €

213,61 € 213,61 € soit 0,0016 €/Litre

CBSE S.A. au capital de 3.506.000€ RCS Cusset 8 352 256 473 Siège Social 2 avenue de la Croix SI Martin 03200 Vichy TVA Intracommunautaire n° FR 21 352 256 473
Les informations recueillies font fobjet d'un traitement informatique destairé à la jugation de votre dosser client. Conformément aux aristices 39 et suivants de la cin 178-17 au 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertos, vous bénéficiez d'un droit description d'un facil de recilification ou suppression des informations vous concernant en vous addressant à SAUR, 1 ne Antibriet Lavoiser. Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dens l'autre d'un facilification d'un facilification ou suppression des informations vous concernant en vous addressant à SAUR, 1 ne Antibriet Lavoiser. Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dens l'autre d'un fait de la contraction de la constitution de la contraction de la

A NE PAS PAYER

A NE PAS PAYER



BRANCHEMENT		COMPTEUR				Consommation Information		
DIVATOREMENT	Numéro	Diamètre				m3	intormation	
VICHY						120	Conso. simulée	
TOTAL CONSOMMATION						120		

SPECIMEN	FACTURE	N° Simulation ∫	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées	171,39 € HT	188,53 € TTC	m3	m3	€HT	€HT	€HT	%
Abo part Com. d'Agglo. Vichy Val d'Allier		Année 2014					20,00	10,00
Consommation part Com.d'agglo.de Vichy Vat d'Ali	ier	Année 2014		120	0,6607	79,28		10,00
Consommation part CBSE		Année 2014		120	0,6009	72,11		10,00

			Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics	22,80 € HT	25,08 € TTC	m3	m3	€HT	€HT	€HT	%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)		Année 2014		120	0,1900	22,80		10,00

Total Facture	213,61 € TTC	HT soumis à TVA : 194,19 € TVA sur les débits : 19,42 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes. CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement,



15 GLOSSAIRE

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

<u>Autosurveillance</u>: Elle correspond à toutes les actions entreprises par l'exploitant sur la station de traitement et sur le réseau pour garantir le bon fonctionnement de l'épuration. Cela consiste notamment à effectuer des analyses sur une période de 24h selon un calendrier défini à l'avance et à transmettre les résultats d'analyse à la police et à l'agence de l'eau.

<u>Biens financés par la collectivité</u> = biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du délégataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

<u>Biens de retour</u> = biens financés par le délégataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

<u>Biens de reprise</u> = biens financés par le délégataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le délégataire ne puisse s'y opposer

<u>Bilan journalier</u>: Il concrétise l'efficacité de traitement d'une installation à partir d'échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation sur 24 heures proportionnellement au débit. Certains paramètres sont analysés et comparés (concentrations et/ou rendement d'élimination) aux performances que doit satisfaire l'installation.

<u>Bilan annuel</u>: Il concrétise l'efficacité de traitement de l'installation sur l'année à partir des échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation au cours de l'année. La conformité de certains paramètres est évaluée à partir des bilans journaliers en tenant compte d'une tolérance définie dans la réglementation. Pour d'autres paramètres, l'évaluation de la conformité s'effectue après avoir calculé la moyenne des mesures réalisées. Au final, la conformité de l'installation sur l'année est évaluée par l'exploitant, paramètre par paramètre, puis pour la globalité de l'installation. La police de l'eau a pour mission de donner son avis officiel sur la conformité de l'installation à partir des données transmises par l'exploitant.

<u>Branchements</u>: Canalisations distinctes d'eaux usées et d'eaux pluviales aboutissant au réseau public d'assainissement collectif et partant des regards de branchement ou boîtes de branchements placés en limite de propriété et sur lesquels viennent se raccorder les installations intérieures de l'usager..

<u>CARE</u>: Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

<u>Client</u>: Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné le liant avec le service de distribution de l'eau.

<u>Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement</u> : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Contrat-abonné : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle officiel : Il correspond aux contrôles inopinés pratiqués par un organisme tel que la police de l'eau.

Rapport Annuel du Délégataire

<u>Echantillon</u>: Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Equivalent Habitant (Eq. Hab.): Unité de pollution correspondant à celle d'un habitant en une journée.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Délégataire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

<u>Taux</u> <u>d'eaux parasites</u>: Il représente la part d'eaux claires parasites véhiculée par le réseau de collecte d'eaux usées par rapport à l'eau potable consommée, par l'ensemble des clients, qui est rejetée dans ce même réseau. Ces eaux claires parasites peuvent être classées selon diverses typologies, la plus simple opposant les eaux parasites d'infiltration (EPI) aux eaux parasites de captage (EPC). Les EPI résultent d'une mauvaise étanchéité du réseau tandis que les EPC sont le signe de mauvais raccordements.

<u>Paramètre d'une analyse</u>: Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou nonconforme. Si un jour donné, la station reçoit plus d'effluent à traiter que prévu, la conformité du paramètre ne peut pas être établie et la donnée est exclue des calculs.

<u>Patrimoine immobilier</u>: Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Délégataire fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Délégataire, destruction d'un ouvrage...),
- opération de renouvellement d'une telle importance qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf.
- Investissement immobilier du Délégataire (bureaux) entièrement dédié au service.

<u>Programme contractuel de renouvellement</u> : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégataire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

<u>Programme d'investissement</u>: Il s'agit des engagements pris par le Délégataire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Réseau de collecte des eaux usées : Ensemble des canalisations et ouvrages annexes acheminant de manière gravitaire ou sous-pression les eaux usées issues des branchements publics des usagers ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution.

Réseau de collecte intérieur : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client permettant de collecter ses effluents. Le réseau intérieur d'un client est raccordé au branchement (généralement situé en limite de propriété).



16 ANNEXES

- Classification des déversoirs d'orage
 Patrimoine valorisé Vichy EU 2013
- 3. Inventaire Infrastructure réseau
- 4. Inventaire Serveur
- 5. Inventaire Application
- 6. Outils de pilotage de l'exploitation
- Visio-schéma synoptique Saur Pôle EA
 Programme de renouvellement 2014
- 9. Réseau pluvial Vichy 2013
- 10. Réseau séparatif Vichy 2013
- 11. Réseau Unitaire Vichy 2013
- 12. Avenant N°5 Annexe 6- Suivi des indicateurs mensuels
- 13. Annexe financière
- 14. Synthèse du rapport annuel du Délégataire



16.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE

Désignation PR Vichy - nappe phréatique	Famille de biens	Nombre
	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
PR Vichy - nappe phréatique	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
PR Vichy - nappe phréatique	E [P] - Pompage-Elévation	5
PR Vichy - nappe phréatique	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Vichy - piste athletisme	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
PR Vichy - piste athletisme	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Vichy - piste athletisme	E [P] - Pompage-Elévation	6
PR Vichy - piste athletisme	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Vichy - base de voile	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
PR Vichy - base de voile	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Vichy - base de voile	E [P] - Pompage-Elévation	5
PR Vichy - base de voile	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Vichy - alligator	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
PR Vichy - alligator	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR Vichy - alligator	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Vichy - alligator	E [P] - Pompage-Elévation	4
PR Vichy - alligator	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Vichy - glenard	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
PR Vichy - glenard	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
PR Vichy - glenard	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Vichy - glenard	E [P] - Pompage-Elévation	10
PR Vichy - glenard	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Vichy - montaret	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
PR Vichy - montaret	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
PR Vichy - montaret	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Vichy - montaret	E [P] - Pompage-Elévation	2
PR Vichy - montaret	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Vichy - EP aéroport	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
PR Vichy - EP aéroport	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
PR Vichy - EP aéroport	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
PR Vichy - EP aéroport	E [P] - Pompage-Elévation	3
PR Vichy - EP aéroport	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Vichy - EU aéroport	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
PR Vichy - EU aéroport	E [P] - Pompage-Elévation	4
PR Vichy - EU aéroport	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Vichy - goulfert	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
PR Vichy - goulfert	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
PR Vichy - goulfert	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Vichy - goulfert	E [P] - Pompage-Elévation	4
PR Vichy - goulfert	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Vichy - Principale	E [B] - Conditionnement-Préparation	2
PR Vichy - Principale	E [C] - Aéraulique	1
PR Vichy - Principale	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
PR Vichy - Principale	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	3
PR Vichy - Principale	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
PR Vichy - Principale	E [M] - Energie-Motorisation	1
PR Vichy - Principale	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	22
PR Vichy - Principale	E [P] - Pompage-Elévation	19
PR Vichy - Principale	E [S] - Séparation-Filtration	6
PR Vichy - Principale	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	5



Poste de travail				
Nom Prénom	Matériel	Marque/Modèle	OS	Commentaires
ROCHE Sylvie	PC	HP DC7100	Windows 7 entreprises	Biens propres
COQUELARD Catherine	PC	DELL OPTI 3020	Windows 7 entreprises	Biens propres
MATHONAT Eric	PC	DELL OPTI 740	Windows 7 entreprises	Biens propres
DE TORRES, Mireille	PC	DELL OPTI 390	Windows 7 entreprises	Biens propres
GAMET Nicolas	PC	DELL OPTI 740	Windows 7 entreprises	Biens propres
RODRIGUES, Antonio	Portable	Dell E 5540	Windows 7 entreprises	Biens propres
DAILLUT Patrick	PC	DELL OPTI 3020	Windows 7 entreprises	Biens propres - Poste Carto
DULAC Ariane	PC	DELL OPTI 3020	Windows 7 entreprises	Biens propres
ASTREINTE VICHY	Portable	DELL D610	Windows XP Sp3	Biens propres – Changement en mai
GARCIA Philippe	PC	DELL OPTI740	Windows XP Sp3	Biens propres – Changement en mai
BENZERFA Samuel	PC	HP DC7100	Windows XP Sp3	Biens propres – Changement en mai
GAVALDA Emmanuel	Portable	Dell E 5540	Windows 7 entreprises	Biens propres
<u>Infrastructure</u>				
Wan	SDSL 500K	Altitude	A6928-00014-001	Biens propres
Lan	Protocole Ethernet	100mb/s	Catégorie 5e	Biens propres
Serveur		Dell OPTI 740	Windows 2003 SRV Sp2	Biens propres
<u>Téléphonie</u>				
Standard CBSE				Biens propres
_Téléphonie mobile				Biens propres - Tous équipés de Mobiteci
<u>Autres</u>	l <u>.</u>	-	_	
Relève Clientèle	PDA	Intermec	Nbre 5	Biens propres
	Mobitech	mobile	Nbre 2	Biens propres
Accès VPN	liaison	présent sur les po	rtables	Biens propres
Impression	Imprimante laser N/B	HP 4250 Pcl5e	A4	Biens propres
II .	Multifonction	Canon IRC2380	A4/A3 - Fax - Scan	Biens propres

MOYENS AFFECTES AU SERVICE D'ASSAINISSEMENT 2013

1 - Liste des matériels et outillages en propriété CBSE (biens propres CBSE)

Description
POMPE ROBIN JET 70 24M3H
MOTEUR REFLEX GL W3-20-20KVA
PALAN 500Kg
COLORIMETRE PORTABLE DR800
APPAREIL DE MESURE SENSION 3
BLINDAGE CAISSON MODULAIRE
PALAN CHAINE CPM5-4
BLINDAGE CHANTIER
DYNAMOMETRE ELECTRONIQUE
TRACPODE COMPLET AVEC SAC
CORRELATEUR ACOUSTIQUE
BLINDAGE 2 PANNEAUX PCI 27/1





DOUTIED DE COMMUNICATION LO
BOITIER DE COMMUNICATION LIG
FUSEE GRUNDOMAT 65-P
ENSEMBLE BLINDAGE MODULAIRE
ROBOT MOTORISE VISION EXPLOR
SPECTRO DR4000U
DETECTEUR MULTIGAZ ORION
TURBIDIMETRE PAILLASSE HACH
POSTE A SOUDER MINARC 140
EQUIPEMENT NEOFIT
COMPRESSEUR A PISTON SUR CUV
PERFORATEUR BOSCH GBH 7/46
POSTE MOBILE DE DOSAGE HERLI
DECOUPEUSE PARTNER K650
BRISE BETON MK 250
PERFORATEUR RK12 22X82
DEBROUSSAILLEUSE AS MOTOR
DEBROUSSAILLEUSE FS450 STIHL
DECOUPEUSE PARTNER K650
BRISE BETON MH160 VOLVO
DECOUPEUSE THERMIQUE DOLMAR
TETE A CHAINE 120/250 1" COU
PORTIQUE DE LEVAGE 500 KG
POSTE A SOUDER CITOMIG 400XP
TRONCONNEUSE SCIE ATS 400
TRONCONNEUSE SCIE ATS 400
PLAQUE VIBRANTE PILLONEUSE 7
PLAQUE VIBRANTE PILLONEUSE 7
SCIE RUBAN OUTILLAGE
SCIE A RUBAN ULTRA TR240
POMPE A CABLE IMER
DEBROUSSAILLEUSES FS450
DEBROUSSAILLEUSES FS450
DEBROUSSAILLEUSE AS 28/4
DETECTEUR DE CABLE
FLEXITRACE 50 M
COMPRESSEUR ATLAS CPCO XAS
MARTEAU MONTABER
UNITE PNEUMAT.FORAGESUPER R
GROUPE DE NETTOYAGE NCD15
CAISSON INSONORISA.
APP LOCA FUITE EAU
COMPRESSEUR LACME 2.3CV 16
KIT COMPRESSEUR
COMPRESSEUR ATLAS MODELE X
BRISE BETON ATLAS TEX 23 P
BECHE ASPHALTE POUR TEX 23
POSTE SOUDURE GYS
TONDEUSE
APPAREIL RESPIRATOIRC900 MON
MALLETTE MAINTENANCE38689
GROUPE POMPAGE TP23



FUSEE GRUNDOMAT DIAM 65
JEU DE 2 PINCES PRISE 60
PILONNEUSE BOMAG BT68
MACHINE A PERCER DRILLUP
MONOBROSSE M 400
PLATEAU FLEXIPAD
ECHAFAUDAGE SK5
ECHELLES COMPOSITE 470 MM
DEBROUSSAILLEUSE FS350
LECTEUR INFRA ROUGE LOG 50
BENNE A DECHETS SUR ROULETTE
MULTIMETRE MULTILINE
ENREGISTREUR NUMERIQUE MAC 3
DEBROUSSAILLEUSE FS 350 COUT
MINIPELLE 250XT JOB
CABINE VITREE MINIPELLE 250X
ATTACHE RAPIDE POUR GODET
GODET 300MM MINIPELLE 250XT
GODET 600MM MINIPELLE 250XT
GODET CURAGE MINIPELLE 250XT
CLAPET SECURITE MINIPELLE 25
TRONCONNEUSE STHIL TS400
PILONNEUSE BOMAG PN3 68KG BT
COFFRET OUTILLAGE TORRE
COFFRET PR MACHINE A PERCER
TRACTO PELLE 580 SK
POMPE WACKER PDT3A
POMPE WACKER PDT3A
PIQUEUR PRFO EHB 11 BL
DEBROUSSAILLEUSE FS400 STIHL
COMPRESSEUR KAESER
FONCEUR TERRA T 045
DISQUEUSE PARTNER K750
DISQUEUSE PARTNER K750
PILONNEUSE BOMAG BT 60/4 PN3
MINIPELLE VOLVO EC 25
REMORQUE BACHEE RU800EG
MODIFICATION PORTE ARRIERE
REMORQUE ERDE 153
MINI PELLE VOLVO EC25
REMORQUE N0372
BENNE POLYSERVICES 9M CUBES
REMORQUE PORTE-ENGINS



2 - Liste des véhicules (Biens propres CBSE)

NOM	
Alain GRIFFET et CHABRIER Thierry	Hydrocureur IVECO
ROGER LUSSORIO	Jumper Citroën
PHILIPPE VINCENT	Jumper Citroën
PATRICK DAILLUT	Renault CLIO
Divers agents	Jumper Citroën
MARC CANONNE	Camion tribenne IVECO
AMAEL SEFFARI	Citroën BERLINGO
MATHONAT ERIC	
ENCADREMENT	Renault CLIO
DIRECTION + SECRETARIAT	CITROEN C4

Rapport Annuel du Délégataire

Les logiciels métier du groupe SAUR

SAUR a développé et mis en œuvre toute une gamme de logiciels spécialisés dans le domaine de l'exploitation des services publics d'eau et d'assainissement :

SAPHIR Gestion de la clientèle

J@DE Gestion des achats et de la comptabilité

MIRE QUALITE PRODUIT Gestion de la qualité de l'eau

MIRE PRODUCTION Gestion de la production et du traitement de l'eau

MIRE FORCE MOTRICE Gestion de l'énergie électrique

MIRE EQUIPEMENTS DE MESURE GERES

Gestion des équipements de mesures

MIRE PATRIMOINE Gestion des équipements techniques

MIRE RENOUVELLEMENT Gestion du renouvellement des matériels électromécaniques

MIRE RAD

Génération des rapports annuels du délégataire destinés aux

collectivités

GEF et GEF PREVENTIF Gestion de la maintenance

VAL Gestion des épandages agricoles

AGATE Gestion de l'assainissement non collectif

CART@JOUR - ANC

Gestion de l'assainissement non collectif (partenariat avec G2C

Informatique)

AQUASOFT Modélisation et optimisation des réseaux d'eau sous pression, y

compris de la qualité de l'eau

BACARA Calcul du traitement de mise à l'équilibre des eaux

NET & GIS Cartographie informatisée des réseaux

WINRAM Calcul de la protection des réseaux d'eau sous pression CHARLINE Calcul des lignes d'eau dans les usines de traitement STANDARDS Contrôle commande des installations déléguées à l'aide

D'AUTOMATISMES d'automates programmables

ELOISE et SCOPE

Système de supervision locale des installations de production ou

traitement

GEREMI 32 Télésurveillance à distance et gestion des alarmes des

installations de production ou traitement

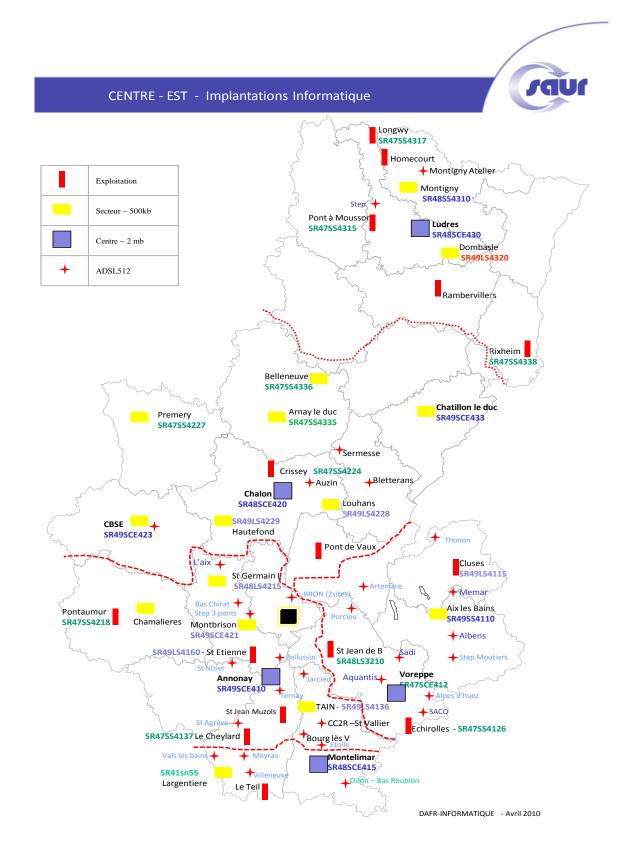
Mise à disposition de nos clients collectivités via Internet de données issues de notre système d'information : cartographie des

@collectivité réseaux d'eau, suivi de la production et du fonctionnement des

installations, suivi des contrôles des installations

d'assainissement non collectif





Rapport Annuel du Délégataire

16.2TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION



CBSE

Produit: Assainissement

Prix (HT) à compter du 01/01/2013

Partenaire: Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier

Référence contrat: 035001/02

Type de contrat : Affermage

20CConsommation part Com.d'agglo.de Vichy

Redevance: Consommation part Com.d'agglo.de Vichy

Date d'actualisation: 10/01/2013 K: 1,071

CRITERES TARIFAIRES

Référence client sur tiers : (C A P DED2013 2100287175 (2818012796));(Autre) Tranche (m3/an) définies sur le critère Référence client sur tiers

Type d'encaissement : Société

Date: 23/04/2014

n.r.= non assujetti à la redevance				Tranches	ches			
	[1,6000	000]	[6001 , 12000	12000]	[12001,	1,24000]	24001 - Maximum	aximum
Référence client sur tiers		Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base Prix actualisé	Prix actualisé
CAP DED2013 2100287175 (2818012796)	6,3492	n.r.	4,9729	n.r.	3,5966	n.r.	2,2892	n.r.
n.r.= non assujetti à la redevance				Tranches	ches			
17.7.7.								
Référence client sur tiers	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
(2818012796)	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
			- Andrews					
n.r.= non assujetti a la redevance				Tranches	ches			
The state of the s	I - Maximum	imum						
Référence client sur tiers		Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autre	0,6607	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.



TP10a

PSDB,C,T)

CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX

125,30000

01/08/2012

MTPB 5689

134,30000



CBSE

Produit: Assainissement

Prix révisé = [K=1,071] * Prix de base

Devise: Euro

Prix (HT) à compter du 01/01/2013 au 31/12/2013

Partenaire: Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier

Référence contrat: 035001/02

Type de contrat : Affermage

20SConsommation part CBSE

Redevance: Consommation part CBSE Date d'actualisation: 09/01/2013

K: 1,071

Type d'encaissement : Société

Date: 23/04/2014

129,10000			MTPB 5689	07/12/2012	01/10/2012	117,10000	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REMPLACEMENT PSDB.C.T)	FSD2
			INTERNET					
141,20000	-		SITE	27/12/2012	01/11/2012	1643161	Substitué avec coeff. 1 par 1643161	
141,20000						116,90000	IP - ELECTRICITE MOYENNE TENSION, TARIF VERT A - PRIX DEPART US	1570284
•			INSEE				AAAAAAAA TATAA	
			INTERNET				DISTRIBUTION D'EAU	
107,90000			SITE	05/10/2012	01/06/2012	102,00000	COUT HORAIRE DU TRAVAIL - PRODUCTION ET	ICHTE
actualisée			publication	publication	application	base		Ι.
Valeur	Racc.	Durée	Réf.	Date	Date	Valeur de		Indice

	1/01/2013	Valeurs actualisées au 01/01/2013	Valeurs act				Valeurs de base des paramètres utilisés	
***************************************					iaire : 1,071	K intermédiaire : 1,071		
				nnue	Applications des indices : Valeur connue	cations des indi	Appli	**************************************
)a/TP10ao	D2o + 0.24 TP10	+ 0.25 FSD2/FS	51002/351002o -	T-Eo + 0.03 35	Avenant $n^{\circ}5: K = 0.10 + 0.38 \text{ ICHT-E/ICHT-Eo} + 0.03 351002/3510020 + 0.25 \text{ FSD2/FSD20} + 0.24 \text{ TP10a/TP10a0}$	The state of the s
		10a/TP10ao)	SD20)+(0,24xTP)+(0,25xFSD2/F	0284/15702840)	Eo)+(0,03x1570	Formule de révision: 0,1+(0,38x1CHTE/ICHTEo)+(0,03x1570284/1570284o)+(0,25xFSD2/FSD2o)+(0,24xTP10a/TP10ao)	
			es prix	e de variation de	nt de la formule	ucient resultar	Determination du coefficient resultant de la formule de variation des p	
-								



Valeur	Critere	n.r.= non assujetti à la redevance
0,5574	Prix de base	
0,5970	Prix actualisé	
	Prix de base	
	Prix actualisé	Tranches
	Prix de base	ches
	Prix actualisé	
	Prix de base	
	Prix actualisé	

1/ 3/E-116 1 071				
WATER CONTRACT OF THE PROPERTY	7. Z.			
1,071				
+ 0,2	134,3 / 125,3	×	0,24	+
+ 0,2	129,1 / 117,1	×	0,25	+
+ 0,0	141,2 / 116,9	×	0,03	+
+ 0,4020	107,9 / 102	×	0,38	+
O, 1			∪,⊥	



Produit: Assainissement

Devise: Euro

Prix (HT) à compter du 01/01/2012

CBSE

Partenaire: Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier

Référence contrat: 035001/02

CHEC COIRT AC. 033001/02

Type de contrat : Affermage

Tr

Type d'encaissement : Société

part Communauté d'Agglomération

Redevance: Abonnement part Communauté d'Agglomération Date d'actualisation: 20/02/2012

CRITERES TARIFAIRES

Diamètre compteur - Vichy (Asst): (Inférieur ou égal à 20mm); (Supérieur à 20mm et inférieur ou égal à 40mm); (Supérieur à 40mm); (Compteur général)

Diamètre compteur - Vichy (Asst) Inférieur ou égal à 20mm

n.r.= non assujetti à la redevance Critère Prix de base 20,00 Prix actualisé Prix de base Prix actualisé Tranches Prix de base Prix actualisé Prix de base Prix actualisé

Diamètre compteur - Vichy (Asst) Supérieur à 20mm et inférieur ou égal à 40mm

Tranches alisé Prix de base Prix actualisé Prix de base Prix actualisé Prix de base	Valeur	Critère Prix de base Prix actualisé	AND THE PROPERTY OF THE PROPER	n.r.= non assujetti à la redevance
Tranches Prix actualisé Prix de base Prix actualisé		alisé Prix de base		
Prix actualisé		Prix actualisé		Tran
		Prix de base		ches
Prix de base		Prix actualisé		
		Prix de base		

Diamètre compteur - Vichy (Asst) Supérieur à 40mm

n.r.= non assujetti à la redevance Critère Prix de base 850,00 Prix actualisé Prix de base Prix actualisé Prix de base Prix actualisé Prix de base Prix actualisé

Diamètre compteur - Vichy (Asst) Compteur général

 \leq

						n.r.	v alcul
Y TIV DE DOSC Y LIV ACIDATISE	T. T. W. C.	7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	t				In love
Priv de hace Driv actualicá	Priv actualicé 1	Prix de hase	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Critere
							2
		iches	Tranches				n.r.= non assujetti a la redevance

Date: 23/04/2014



16.3 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES

POINT SUR LES NOUVEAUX TEXTES 2013 SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Cette veille réglementaire vous est présentée sous la forme d'une liste des textes parus accompagnée d'un bref commentaire de leur objet.

Cette veille n'a pas pour ambition d'être exhaustive, mais simplement d'attirer votre attention sur les principaux textes qui depuis notre précédent rapport annuel peuvent avoir une influence sur le service ou des incidences contractuelles. A cet effet, votre délégataire reste à votre disposition pour toute information et discussion avec vous sur les conditions d'intégration de ceux-ci dans nos obligations.

Les textes que nous avons sélectionnés à votre attention sur l'année 2013 sont les suivants.

PLANIFICATION

- Une circulaire détermine les priorités des services déconcentrés en matière de politique de l'eau, de la mer et du littoral; de politique de la biodiversité terrestre et marine; et en matière de politique des sites, des paysages et de la publicité. Dans le cadre des priorités en matière de politique de l'eau, il y a notamment la question des SAGE, de la gestion de la pollution diffuse et de la pollution ponctuelle, ainsi que celle des prélèvements à la source. (Circulaire du 11 février 2013 relative à la feuille de route des services déconcentrés dans le domaine de l'eau, de la biodiversité et des paysages pour la période 2013-2014)
- Un arrêté interministériel modifie la composition des collèges "collectivités territoriales" et "usagers" au sein des comités de bassin. (Arrêté du 23 avril 2013 modifiant l'arrêté du 15 mai 2007 relatif à la représentation des collectivités territoriales et des usagers aux comités de bassin)

EXPLOITATION DES OUVRAGES

• Un Décret a pour objet de modifier la nomenclature IOTA et les procédures d'instruction des autorisations et déclaration. Notamment, il ajoute comme pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation ou de déclaration, le code SIRET du pétitionnaire (ou, à défaut, sa date de naissance). Aussi, il supprime l'obligation d'accompagner le dossier de demande d'autorisation de l'avis émis par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement. Enfin, il limite à 3 mois le délai fixé par le préfet au pétitionnaire pour compléter, le cas échéant, son dossier de déclaration (Décret n° 2012-1268 du 16 novembre 2012 modifiant diverses dispositions relatives à la nomenclature et à la procédure en matière de police de l'eau)



GESTION DU SERVICE

- L'article 68 de la loi de finances rectificative pour 2012 du 29 décembre 2012 modifie les taux de TVA à partir du 1^{er} janvier 2014 :
 - Le taux normal de 19.6% sera porté à 20%
 - o Le taux intermédiaire de 7% sera porté à 10%
 - Cet article fixe le taux réduit de TVA à 5% au lieu de 5.5%, toutefois le projet de loi de finances pour 2014 (en cours d'examen) le maintiendrait à 5.5%

L'article 72 de la loi de finances rectificative pour 2012 du 29 décembre 2012 modifie les modalités de perception de la redevance « pour modernisation des réseaux de collecte » des agences de l'eau en modifiant le dernier alinéa de l'article L.213-10-6 du code de l'environnement. Ainsi, la perception de la redevance auprès de l'assujetti n'est plus réalisée par le service d'assainissement mais « par le service assurant la facturation de la redevance ».

Alinéa 5 de l'article L.213-10-6 code de l'environnement :

« La redevance est perçue par l'agence de l'eau auprès de l'exploitant du service assurant la facturation de la redevance d'assainissement en même temps que celle-ci. L'exploitant facture la redevance aux personnes visées au premier alinéa dans des conditions administratives et financières fixées par décret. Le recouvrement de la redevance est assuré en phases amiable et contentieuse auprès de l'assujetti par le service assurant la facturation de la redevance d'assainissement mentionnée à l'article L. 2224-12-3 du code général des collectivités territoriales ». (Loi de finances rectificative pour 2012 du 29 décembre 2012)

- Une circulaire rappelle les obligations qui incombent aux communes dans la mise en place des services publics d'assainissement non collectif. (Circulaire interministérielle du 25 janvier 2013 à destination des préfets concernant la mise en place des services publics d'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire)
- L'article 28 de la loi Brottes indique qu' « En application de l'article 72 de la Constitution, une expérimentation est engagée pour une période de cinq années à compter de la date de promulgation de la présente loi en vue de favoriser l'accès à l'eau et de mettre en œuvre une tarification sociale de l'eau ». Cet article précise la procédure de mise en œuvre de cette expérimentation, les règles auxquelles peuvent déroger les collectivités organisatrices des services d'eau et assainissement, etc...

Le Comité National de l'Eau est chargé du suivi et de l'évaluation de l'expérimentation. Il devra remettre au Gouvernement :

- o avant la fin de l'année 2015 : un rapport décrivant les actions engagées pendant cette expérimentation.
- o avant la fin de l'année 2016 : un rapport intermédiaire d'évaluation et de proposition, avant la fin de l'année 2017 : un rapport définitif d'évaluation et de proposition.

(Loi n°2013-312 du 15 avril 2013 visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes)

Un décret définit les modalités de la délégation des missions de collecte et de contrôle de la taxe poids lourds et encadre l'exercice par le prestataire extérieur des missions déléguées. (Décret no 2013-558 du 26 juin 2013 modifiant le décret no 2011-991 du 23 août 2011 relatif au prestataire chargé de la collecte de la taxe sur les poids lourds prévue aux articles 269 à 283 quinquies et 285



septies du code des douanes)

- Un décret détermine les droits et obligations des redevables de la Taxe Poids Lourds ou écotaxe (mesure de la loi Grenelle) qui est une taxe kilométrique – perçue sur les véhicules de transport de marchandises qui empruntent le réseau routier français – qui vise à financer les infrastructures de transport. Cette taxe devait s'appliquer au 1^{er} janvier 2014, elle est cependant suspendue. (Décret no 2013-559 du 26 juin 2013 relatif aux droits et obligations des redevables de la taxe sur les véhicules de transport de marchandises)
- Un décret définit les véhicules qui seront assujettis à la Taxe Poids Lourds. Elle s'appliquera aux véhicules de plus de 3.5 tonnes ainsi qu'aux ensembles de véhicules dont le véhicule tracteur à un poids supérieur à 3,5 tonnes. Ne sont toutefois pas considérés, par la loi, comme des véhicules de transport de marchandises (et donc non assujettis à la taxe) les véhicules d'intérêt général prioritaires, les véhicules, propriété de l'Etat ou d'une collectivité locale, affectés à l'entretien et à l'exploitation des routes, ... (Décret no 2013-618 du 11 juillet 2013 relatif à la définition des véhicules assujettis à la taxe sur les véhicules de transport de marchandises)
- La note de la DGFIP « TVA Champ d'application et territorialité Opérations imposables sur option Collectivités locales, leurs groupements et leurs établissements publics » modifie la doctrine fiscale relative au régime de TVA applicable aux personnes morales de droit public (BOI-TVA-CHAMP-50-20-20130801, publié au BOFIP le 1^{er} août 2013)

SURVEILLANCE

- Un arrêté modifie les prescriptions applicables à la rubrique 4.1.3.0 (dragages et rejets en mer) : désormais, l'analyse des rejets de sédiments marins ou estuariens comprend, outre les éléments traces et les composés tracés, 16 types d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Pour chaque élément, un niveau de référence N1 (le plus faible) ou N2 (le plus élevé) est donné en microgramme par kilo (μg/kg) de sédiment sec analysé sur la fraction inférieure à 2 mm. (Arrêté du 8 février 2013 complémentaire à l'arrêté du 9 août 2006 relatif aux niveaux à prendre en compte lors d'une analyse de rejets dans les eaux de surface ou de sédiments marins, estuariens ou extraits de cours d'eau ou canaux relevant respectivement des rubriques 2.2.3.0, 3.2.1.0 et 4.1.3.0 de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement)
- L'AFNOR met en ligne la dernière version de la norme sur les dispositifs d'assainissement non collectif pour les maisons d'habitation individuelle jusqu'à 20 pièces principales. La norme NF DTU 64.1 fixe les critères de choix des matériaux utilisés pour la mise en œuvre des ouvrages de traitement des eaux usées domestiques et propose des modèles de clauses spéciales types. Elle s'adresse directement aux maîtres d'œuvre et aux maîtres d'ouvrage. Cette norme de référence est composée de trois parties :
 - partie 1-1 : clauses types de spécifications de mise en œuvre pour les dispositifs de traitement des eaux usées domestiques brutes des immeubles d'habitation. Cela concerne les ouvrages assurant la collecte, le transport, le traitement primaire et secondaire par le sol;

Rapport Annuel du Délégataire

- partie 1-2 : critères généraux de choix de matériaux utilisés pour la mise en œuvre d'ouvrages de traitement des eaux usées domestiques;
- o partie 2 : clauses administratives spéciales types aux marchés de travaux de mise en œuvre de ces dispositifs.

La terminologie a été modifiée et les références à la réglementation ont été supprimées. Cette nouvelle version homologue la version de 2007 qui n'était qu'expérimentale. La partie 2 a été créée lors de cette nouvelle version de 2013. *(Publication d'une nouvelle version de la norme NF DTU 64.1)*

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- Un décret modifie les procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme, c'est-à-dire les SCOT, les PLU et les cartes communales. (Décret n°2013-142 du 14 février 2013 pris pour l'application de l'ordonnance n°2012-11 du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme)
- Une circulaire détaille le dispositif, prévu à l'article L.5210-1-2 CGCT, qui permet au préfet de rattacher les communes isolées ou en situation de discontinuité avec leur EPCI. (Circulaire NOR INTB1316859C du 8 août 2013 relative à la mise en œuvre du dispositif codifié à l'article L.5210-1-2 du CGCT)
- Une loi crée le Conseil national d'évaluation des normes applicables aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics. Le conseil national est composé de représentants des administrations compétentes de l'Etat, du Parlement et des collectivités territoriales. Ce Conseil est une instance consultative sur les projets textes règlementaires et législatifs créant ou modifiant des normes applicables aux collectivités territoriales et à leurs établissements. Il peut également évaluer les normes règlementaires en vigueur et proposer des mesures d'adaptations de celles-ci si elles entrainent, pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics, des conséquences matérielles, techniques ou financières manifestement disproportionnées au regard des objectifs poursuivis. (LOI n° 2013-921 du 17 octobre 2013 portant création d'un Conseil national d'évaluation des normes applicables aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics)
- Le principe du silence gardé par l'administration pendant deux mois valant décision de rejet est modifié. En effet, la loi du 12 novembre 2013 pose désormais pour principe que le silence gardé pendant deux mois par l'administration vaut décision d'acceptation. Le texte de la loi prévoit cependant des dérogations où le silence vaut décision de rejet. A noter que la liste des procédures pour lesquelles le silence gardé vaut décision d'acceptation sera publiée sur un site internet relevant du Premier ministre. (LOI n° 2013-1005 du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens)